Jacques Danos
Marcel Gibelin

Juin 36 - I

Les étapes de la mobilisation populaire ✧ Les débuts du mouvement gréviste ✧ Le développement du mouvement jusqu'à la formation du gouvernement Blum ✧ Les accords Matignon ✧ Les journées cruciales du 7 au 12 juin ✧

FM / petite collection maspero

DANS LA PETITE COLLECTION MASPERO

22. Charles Bettelheim, *La construction du socialisme en Chine*
23. Daniel Guérin, *Le mouvement ouvrier aux Etats-Unis*
24. Jean Chesneaux, *Le Vietnam*
25, 26. Fidel Castro, *Révolution cubaine*
27. Lorand Gaspar, *Histoire de la Palestine*
28. Frantz Fanon, *Sociologie d'une révolution*
29. Paul Nizan, *Les matérialistes de l'antiquité*
30, 31. Louis Althusser, E. Balibar, *Lire « Le Capital »*
32, 33. N. Boukharine, E. Préobrajenski, *ABC du communisme*
34, 35, 36, 37. Che Guevara, *Œuvres I à IV : Textes, souvenirs et Journal de Bolivie*
38. Régis Debray, *Révolution dans la révolution ?*
39. Walter Benjamin, *Essais sur Bertolt Brecht*
40, 41. Rosa Luxemburg, *Œuvres I et II*
42. Frantz Fanon, *Pour la Révolution africaine*
43. Emile Copfermann, *Le théâtre populaire pourquoi ?*
44. M.I. Finley, *Le monde d'Ulysse*
45, 46. Daniel Guérin, *Sur le fascisme I et II*
47, 48. Rosa Luxemburg, *Œuvres III et IV. L'accumulation du capital*
49. Pierre Jalée, *L'impérialisme en* 1970
50. Paul Lafargue, *Le droit à la paresse*
51. Célestin Freinet, *Pour l'école du peuple*
52, 53, 54. Gian Mario Bravo, *Les socialistes avant Marx*
55, 56. Paul Nizan, *Intellectuel communiste*
57. Renate Zahar, *L'œuvre de Frantz Fanon*
58, 59. Constantin Sinelnikoff, *L'œuvre de Wilhelm Reich*
60. Nathan Weinstock, *Le mouvement révolutionnaire arabe*
61. Constantin Tsoucalas, *La Grèce de l'indépendance aux colonels*
62. Michaël Lowy, *La pensée de Che Guevara*

petite collection maspero 104

Jacques Danos,
Marcel Gibelin

Juin 36

Tome I

FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul-Painlevé, Ve
PARIS
1972

Préface

Il est difficile d'expliquer dans sa complexité la vie politique française contemporaine, et surtout la situation matérielle et morale de la classe ouvrière, de saisir les oppositions de ses tendances et leur importance relative, sans se référer à juin 1936, à l'immense mouvement de grèves qui a déferlé alors sur toute la France.

Des journées de février 1934 à la grève générale du 30 novembre 1938, s'écoulent presque cinq années qui voient naître et se dissoudre la coalition politique dite du Rassemblement populaire et, phénomène concomitant étroitement lié au premier mais cependant distinct, l'essor et le reflux du mouvement ouvrier. Les grèves de mai-juin 1936 représentent le point culminant atteint par les masses ouvrières et populaires : à partir de février 1934 se forge l'unité politique et syndicale de la classe et se rassemblent les masses populaires ; celles-ci engagent en mai-juin 1936, après la victoire électorale du Front populaire, sous la forme d'une grève mobilisant dans un même combat toutes les forces populaires, une lutte décisive ; après ce sommet, la courbe décroît et marque la lente désagrégation des forces ouvrières qui aboutit à l'échec de la grève générale du 30 novembre 1938.

1936 a d'abord marqué un tournant brutal de la politique française. Nous avons, dans le premier chapitre, retracé les étapes de la mobilisation des masses qui permit de mettre fin à une longue succession de gouvernements réactionnaires et porta au pouvoir un ministère Léon Blum, investi de la confiance populaire, pour réaliser une politique résolument anticapitaliste et antifasciste.

Le mouvement gréviste de mai-juin 1936 doit aussi toute son importance à ce qu'il a provoqué un renouveau du mouvement ouvrier français et qu'il l'a influencé de façon définitive.

Il a tout d'abord inauguré, avec l'occupation des entreprises, une méthode de lutte efficace dont le prolétariat français n'avait jamais usé auparavant, méthode qui non seulement prévient l'intervention toujours possible de

« jaunes », mais encore met en question la propriété capitaliste. Depuis 1936, chaque fois qu'elle en a eu la force, et même au prix de dures batailles contre les « forces de l'ordre », la classe ouvrière a utilisé cette forme de grève.

En second lieu, les conquêtes sociales de 1936 ont entraîné une modification profonde des rapports entre patrons et ouvriers. Certes, la condition ouvrière n'a pas été modifiée dans son essence ; le salariat et le régime capitaliste, un moment mis en cause, ont survécu. Mais la législation de 1936 traduit la volonté des « occupants » de voir respectée leur dignité d'hommes et de travailleurs. La généralisation des conventions collectives, se substituant à la « discussion » du contrat individuel de travail, la reconnaissance des délégués ouvriers tendent, autant que cela est possible dans un régime où le travailleur n'a que ses bras à vendre, à porter un coup décisif au droit divin du patronat. Les congés payés, la semaine de 40 heures (la semaine des deux dimanches) tendent à assurer le droit au loisir, condition du droit à la culture. Nous marquerons les limites de chacune de ces institutions nouvelles, mais il faut se garder d'en minimiser l'importance. Le souci constant des travailleurs et de leurs organisations est toujours de les préserver ou de les reconquérir.

Il faut prendre garde, enfin, d'oublier que 1936 marque en France la naissance du syndicalisme de masses. Le grand élan vers le syndicalisme des années 1919-1920 n'a aucune mesure avec l'accession à l'action ouvrière de quatre millions de travailleurs qui lui étaient jusqu'alors restés étrangers. Le mouvement syndical français avait toujours conservé les caractéristiques d'un mouvement de minorités. Nous verrons que l'accession à l'organisation de larges masses (le phénomène s'est renouvelé après la Libération) donne au mouvement syndical une influence et un poids accrus. Mais nous verrons parallèlement les incidences négatives de ce phénomène social sur l'élan et la spontanéité des masses et les possibilités qu'elle ouvre de perversion de la conscience ouvrière.

Sur le plan politique, il est difficile d'expliquer l'importance relative des partis ouvriers et leur politique actuelle sans se référer à 1936. En mai 1936, le Parti socialiste paraissait en plein essor. Il était en réalité au début de son déclin. Il devient alors un parti gouvernemental avec tous les dangers que cela comporte quand la gestion du

régime capitaliste est rendue difficile par le chaos économique consécutif à sa crise. Cette expérience de collaboration gouvernementale avec les partis bourgeois, renouvelée depuis 1944, a entraîné un recul constant de ses effectifs et de son influence, et une dégradation continue de son idéologie.

Cette évolution était d'autant plus inévitable qu'existait à la gauche de la S. F. I. O. un autre parti ouvrier, puissant et discipliné. Car en 1936, le Parti communiste subit également une évolution importante. De parti minoritaire menant une politique sectaire, il est devenu un parti de masses regroupant les cadres de la classe ouvrière. Ses militants dévoués et ardents, sélectionnés dans de durs combats, trouvent à travers les luttes de mai-juin une large audience ; leur action, et le fait que le P. C. apparaît le plus à gauche de la coalition du Front populaire, amène au parti de Maurice Thorez l'essentiel des cadres que les combats ont révélés.

Par suite, sur le plan syndical, le rapport des forces entre les tendances « ex-confédérée » et « ex-unitaire » se trouve modifié ; ce problème de l'indépendance du syndicalisme se pose depuis lors en termes nouveaux. L'aile réformiste a perdu sa prédominance et son influence n'a cessé de décroître depuis 1936 ; son impuissance à contrebalancer de façon organisée et cohérente l'influence communiste l'amènera à la scission de 1947.

Pour le lecteur s'imposera certainement la comparaison entre les événements de juin 1936 et ceux de mai 1968. Dans les deux cas, il s'agit de mouvements spontanés. Par leurs militants, les syndicats ont joué un rôle dans leurs extensions, mais il n'a pas été donné de mot d'ordre central de grève générale. Les entreprises ont été occupées. Par son ampleur, le mouvement a mis le régime en question. Dans les deux cas, les directions traditionnelles de la classe ouvrière ont canalisé le mouvement dans la voie de satisfactions économiques partielles ; elles ont refusé la perspective révolutionnaire, ont traité de « provocateurs » les militants et mouvements d'avant-garde. En 1968 comme en 1936, le patronat et l'Etat ont rapidement concédé des avantages matériels non négligeables mais avec la même perspective de reprendre ces avantages par la hausse des prix.

En 1936, une des causes principales du mouvement est la misère née de la crise économique mondiale des années 1930. Le mouvement de 1968 a certes été précédé d'une petite crise de récession amenant un blocage des salaires et des attaques contre la Sécurité sociale, mais il se situe plus généralement dans une nouvelle période ascendante de l'économie capitaliste. Pour expliquer l'impossibilité d'une révolution socialiste dans les pays capitalistes avancés, certains hommes politiques, se réclamant du marxisme, affirment qu'un mouvement anticapitaliste victorieux ne peut naître que d'une crise économique aboutissant à une paupérisation absolue des travailleurs. Le « néo-capitalisme » ayant trouvé les mesures pour éviter une telle situation, la perspective révolutionnaire serait bouchée et il s'agirait d'élaborer une nouvelle pratique réformiste adaptée à notre temps. Mai 1968 a prouvé que l'élévation du niveau de vie ne fait pas disparaître le sentiment d'exploitation de l'homme par l'homme. De nouveaux besoins sont intégrés dans les objectifs à atteindre. De puissants mouvements revendicatifs créent les conditions d'une crise révolutionnaire. Dans de nombreuses entreprises, ce n'est pas seulement le problème des rémunérations qui a été posé, mais celui de l'organisation de la production. Mettre fin à l'émiettement du travail, à une discipline toute militaire dans les rapports hiérarchiques, telle est la préoccupation qui s'est faite jour. Certaines des luttes qui ont eu lieu depuis 1968, le combat des travailleurs italiens, prouvent que ces préoccupations demeurent et qu'il doit leur être donné des réponses concrètes. Les cadres, qui ont participé au mouvement en bien plus grand nombre qu'en 1936, ont montré qu'ils étaient particulièrement sensibilisés par ces problèmes ; les plus modérés d'entre eux réclamaient, selon le mot de Jean Rous [1], que l'on passe, dans l'entreprise, du système de la monarchie absolue à celui de la monarchie constitutionnelle. C'est en explicitant son combat pour un socialisme autogestionnaire que le mouvement révolutionnaire répondra à leurs préoccupations.

C'est avec enthousiasme que la jeunesse a, en 1935-36, pris part aux défilés du Front populaire, a participé ou soutenu le mouvement de grève. Plus encore, mai 1968 a été le mouvement de la jeunesse. Les organisations ouvrières avaient montré leur impuissance dans la guérilla

1. *Itinéraire d'un militant*, Jeune Afrique Edition.

contre le patronat et le gouvernement. Ce sont les étudiants qui débloquèrent la situation. Par sa présence dans de nombreuses villes, par son nombre, par sa politisation, résultat de sa participation au combat contre les guerres coloniales, par la présence en son sein de militants des groupes révolutionnaires, le mouvement étudiant, en passant à l'action directe lors des barricades de la rue Gay-Lussac, retourne la situation. Il fait la preuve que le pouvoir peut être amené à céder. L'hypothèque est levée. La jeunesse ouvrière, qui déjà s'était battue durement contre les forces de répression à Caen, Le Mans, Mulhouse, Redon, se reconnaît dans le combat des étudiants. Au lendemain de la manifestation de masse contre la répression policière, les premières usines sont occupées spontanément par les ouvriers à Sud-Aviation et chez Renault. Cette irruption de la jeunesse sur la scène politique, phénomène mondial, est un élément de première importance, riche d'espérance révolutionnaire. D'autant que, contrairement à juin 1936 qui se situait dans une période où le mouvement ouvrier mondial était en plein recul, la période actuelle se caractérise par un nouvel essor du mouvement révolutionnaire sur le plan international, une crise grandissante du système impérialiste et l'approfondissement des contradictions de la bureaucratie soviétique.

Cet ouvrage, dont la première édition a été publiée en 1952, a été, croyons-nous, la première monographie tentant de retracer les étapes essentielles de cette importante période de l'histoire ouvrière française.

Nos sources principales ont été les documents directs et notamment la presse, les tracts, journaux d'entreprises et comptes rendus d'assemblée générale. Nous avons aussi largement puisé dans les documents du procès de Riom et notamment dans le texte des déclarations faites devant les magistrats vichyssois par Léon Blum. Il pourrait paraître abusif à certains d'utiliser les déclarations du chef socialiste faites à une époque où il devait défendre sa liberté et sa tête contre ses persécuteurs. Mais le courage dont a fait preuve Léon Blum dans ces circonstances, la confusion qu'il a jetée dans les rangs de ses adversaires, à qui Hitler a sauvé la face en ordonnant l'interruption d'un procès qui, d'accusateurs les transformait en accusés, enfin la publication intégrale des décla-

rations de Blum par le Parti socialiste lui-même, nous a autorisé à citer fréquemment la défense du leader S. F. I. O. comme étant l'expression de sa pensée profonde sur la signification des événements de 1936-1937. Nous avons pu aussi utiliser L'Histoire du mouvement syndical *de G. Lefranc et certains documents extraits des souvenirs de Delmas, ancien secrétaire du Syndicat des instituteurs, publiés sous le titre* A gauche de la barricade.

Depuis dix ans sont parus de nombreux ouvrages relatifs au Front populaire. Citons les témoignages recueillis par Georges Lefranc [2], *les souvenirs de Jules Moch* [3] *et surtout ceux, particulièrement intéressants, de Daniel Guérin* [4]. *Citons encore* L'Histoire du Front populaire *de G. Lefranc* [5], L'Histoire du Parti communiste français *de Jacques Fauvet* [6], la C. G. T. à l'époque du Front populaire *d'Antoine Prost* [7]. *La thèse communiste a été défendue par Jacques Chambaz dans* Le Front populaire pour le pain, la liberté, la paix - Contribution à l'histoire du P. C. F. *La revue* Le Mouvement social *a publié un numéro spécial sur le Front populaire* [8]. *Le lecteur pourra utilement se reporter à tous ces ouvrages.*

Marcel Gibelin.

---

2. *Juin 1936*, collection Archives, Julliard éditeur.
3. *Le Front populaire, grande espérance*, Librairie académique Perrin.
4. *Front populaire, révolution manquée*, François Maspero éditeur. Quant à Jacques Duclos, dans ses *Mémoires*, il consacre deux pages aux grèves de 1936, contre cinquante au ... 150e anniversaire de la Révolution française.
5. Payot éditeur.
6. Fayard éditeur.
7. Colin éditeur.
8. Lire particulièrement *Critique de gauche et opposition révolutionnaire au Front populaire (1933-1936)* par Pierre Broué et Nicole Dorey.

1. Les étapes de la mobilisation populaire

Le 6 février 1934. — La riposte ouvrière. — Le pacte d'unité d'action. — Le Front populaire. — L'unité syndicale. — A la veille du mouvement de grève ; la victoire électorale.

Le 6 février 1934

Le 6 février 1934, ligues fascistes et organisations politiques d'extrême-droite attaquent le Palais-Bourbon, symbole des institutions parlementaires. Aux cris de « A bas les voleurs ! » et « Vive Chiappe ! », des milliers de Parisiens, rassemblés à l'appel de l'Action française, des Croix de Feu, des Jeunesses patriotes, de la Solidarité française, des milliers d'anciens combattants qui ont répondu aux consignes de l'Union nationale des combattants, donnent l'assaut. Toute la soirée, les combats font rage sur la place de la Concorde, où l'on relève des centaines de blessés et vingt morts. Le service d'ordre reste finalement maître du terrain. « La République continue » peut titrer *Le Quotidien* du 7 février. Cependant, le gouvernement Daladier démissionne et, sous les acclamations des émeutiers de la veille, Gaston Doumergue constitue un gouvernement « d'Union nationale ».

Les ligues fascistes ont chassé le gouvernement à direction radicale, mais c'est la réaction classique qui triomphe.

Que s'est-il donc passé ? Quels sont ces hommes que les ligues ont lancés à l'assaut de la République et ont, le lendemain, alors qu'ils étaient prêts à de nouveaux combats, contraints à devenir les supporters des pires politiciens réactionnaires ?

Dans la France de 1934, les conditions qui ont permis l'accession au pouvoir du fascisme italien et du national-socialisme allemand ne sont-elles pas réunies ?

Depuis 1931, la France est paralysée par une crise éco-

nomique d'une gravité sans précédent, aussi profonde et plus longue même que dans les autres pays capitalistes. Chômage, faillites, misère des travailleurs, chute des prix agricoles, c'est l'obsession de tous, ouvriers, paysans, classes moyennes. Celles-ci surtout sont les principales victimes de la crise et les partis à qui elles accordent traditionnellement leurs votes se révèlent incapables de leur apporter la solution qu'elles cherchent. Elles perdent confiance dans le parti radical usé par le pouvoir et dans les institutions parlementaires impuissantes et salies par les scandales financiers.

En Italie et en Allemagne, les petits-bourgeois, exaspérés par le chaos économique, ont cherché leur voie dans les partis nouveaux — fasciste ou national-socialiste — qui, financés par le grand capital et à son service, ont utilisé la colère des classes moyennes pour abattre les organisations ouvrières divisées et conquérir l'Etat [1]. En France, alors que le mouvement ouvrier est déchiré par les divisions, la crise économique entraîne la naissance ou le développement de « tout un conglomérat de groupements revendicateurs [...] à l'idéologie confuse dans un milieu social où capitalisme et anticapitalisme se mélangent inextricablement dans la plupart des consciences [2] » ; les ligues fascistes, parallèlement, se développent et tentent de rassembler la masse des mécontents en les dressant contre le régime parlementaire et contre les organisations ouvrières. L'organisation des Croix de Feu apparaît rapidement comme la principale et la plus dangereuse des ligues. Elle présente toutes les caractéristiques du mouvement fasciste : une mystique nationaliste et antidémocratique tenant lieu de programme, le culte du chef, une organisation paramilitaire très poussée, l'appui de cercles capitalistes très larges [3]. Tandis que son chef, le colonel de La Rocque, collabore dans la coulisse avec les politiciens de droite et même — on le saura plus tard — émarge aux fonds secrets, de spectaculaires manœuvres de mobilisation préparent les troupes de choc à l'assaut décisif.

En février 1934, l'exaspération des classes moyennes est à son comble ; le désordre financier, le chaos écono-

---

1. Cf. Daniel GUÉRIN, *Fascisme et grand capital*, François Maspero, 1965.
2. P. FREDERIX, *Etat des forces en France*, Gallimard, 1935.
3. Cf. P. CHOPINE, *Six ans chez les Croix de Feu*, Gallimard, 1935.

mique qui restreint les revenus individuels alors que le niveau des prix est resté ce qu'il était au temps de la prospérité, le scandale Stavisky qui découvre la corruption des milieux parlementaires modérés et radicaux, tous ces facteurs expliquent le 6 février.

Pourtant, nous l'avons dit, l'émeute échoue. Elle échoue du fait de la division des ligues, dont les chefs sont plus rivaux qu'alliés, et qui n'ont de commun que leur médiocrité ; il manque au fascisme français ces chefs plébéiens capables d'entraîner les foules. Si l'émeute ne renverse pas la République et reste sans lendemain, c'est surtout parce qu'il manque au fascisme en France et l'appui total de la petite-bourgeoisie, dont une partie reste indécise, et son principal atout : le soutien sans réserve de la bourgeoisie capitaliste.

Le fascisme n'apparaît pas, en effet, à celle-ci comme une nécessité immédiate [4]. La crise politique et économique est grave, mais elle ne lui semble pas sans issue ; elle a réussi à maintenir ses profits ; enfin le mouvement ouvrier n'est pas pour elle un danger pressant. La bourgeoisie s'abstient donc de jeter dans la balance, en faveur du fascisme, le poids décisif de sa puissance et entend maintenir les ligues dans le rôle de milices antiouvrières et de contrepoids politique aux partis et syndicats ouvriers.

Mais le sort du fascisme n'est pas décidé par l'échec du 6 février. En Allemagne, le fascisme a aussi connu des défaites. Son sort dépend finalement de l'orientation que prendra la petite-bourgeoisie. En période de crise, les partis bourgeois du centre s'effritent inévitablement. Aussi un choix décisif s'impose-t-il aux classes moyennes : être avec le fascisme, c'est-à-dire se ranger aux côtés du grand capital, contre la classe ouvrière et ses organisations ; ou lutter avec le prolétariat contre le régime capitaliste. Laquelle des deux forces en présence réussira à conquérir la confiance de la petite-bourgeoisie et saura répondre à son impératif : « Il faut que cela change » ?

C'est la classe ouvrière qui va répondre à cette question. Par son élan, elle imposera à ses chefs l'unité du front prolétarien ; la réalisation du front unique renforcera le poids politique de la classe ouvrière et, ainsi, se réaliseront

---

4. Lors des élections de 1936, le puissant trust des Assurances financera le parti radical, pourtant membre du Front populaire. Cf. MAXENCE, *Histoire de dix ans*, Gallimard, 1939.

les conditions indispensables au développement d'un vaste courant populaire contre la misère et les menaces de dictature.

La riposte ouvrière au 6 février

A la veille de l'émeute fasciste, les organisations ouvrières, politiques et syndicales sont divisées et comme frappées d'impuissance.

Le Parti socialiste, bien qu'il ait refusé de participer au gouvernement à direction radicale, appartient à la majorité parlementaire élue en 1932. Son opposition est sporadique et inconséquente : il mène le jeu délicat qui consiste à ménager sa base électorale tout en soutenant les gouvernements au pouvoir [5]. En octobre et novembre 1933, il provoque la chute des gouvernements radicaux partisans d'un prélèvement sur les traitements des fonctionnaires ; mais ces oppositions occasionnelles ne peuvent être distinguées, par les masses petites-bourgeoises souffrantes et révoltées, de ces stériles jeux parlementaires qu'elles condamnent ; l'accusation de démagogie portée contre la S. F. I. O. n'est pas sans fondement, car les phrases « gauche » des discours du dimanche sur la « société socialiste de demain » ne peuvent remplacer un programme d'action, et l'action elle-même.

Le Parti communiste sait la ligne politique tracée par l'Internationale communiste, politique sectaire dont le moindre défaut n'est pas de condamner en bloc, comme agents du capitalisme, les fascistes et les dirigeants socialistes. C'est cette politique qui amène le 6 février les anciens combattants communistes aux côtés des fascistes, place de la Concorde [6]. Le P. C. réserve ses coups essentiels

5. Au procès de Riom, Léon Blum a résumé, semble-t-il, la philosophie de cette politique, lorsqu'il a déclaré : « ... je représentais un parti qui des années durant avait lutté contre les crédits de guerre, sauf cependant quand son vote était nécessaire pour les faire passer, comme en 1932, sous le ministère Herriot. » *Léon Blum devant la cour de Riom*, Editions de la Liberté, 1945.

6. Sous le titre « Manifestez », *L'Humanité* du 6 février publie un appel de l'Association républicaine des anciens combattants : « ... Tous à 20 h, Rond-Point des Champs-Elysées... à la fois contre les bandes fascistes, contre le gouvernement et contre la social-démocratie... »

au Parti socialiste ; les appels au front unique sont uniquement conçus pour séparer la base socialiste des dirigeants S. F. I. O. Les résultats des élections de 1932 prouvent l'insuccès de cette politique [7].

Dans le mouvement syndical, les oppositions entre la C. G. T. réformiste et la C. G. T. U. à direction communiste sont aussi violentes. La conséquence première en est le petit nombre de syndiqués ; les deux centrales comptent ensemble moins d'un million d'adhérents et les fédérations ouvrières sont les plus affaiblies.

Au lendemain du 6 février, malgré les faiblesses et les divisions, la classe ouvrière française se dresse contre le fascisme. Ses organisations, d'abord surprises par le coup de force, se ressaisissent.

Le 6 février, la direction du Parti socialiste appelle à une « mobilisation du Parti ». « Préparez-vous, dit-elle, à défendre vos organisations. » Mais aucun mot d'ordre d'action n'est donné. Il suffit de compter sur « la décision et le sang-froid » des « militants responsables ». Le même jour, cependant, les fédérations socialistes de la Seine et de la Seine-et-Oise, où le courant pour l'unité d'action est particulièrement fort, demandent au Parti communiste une entrevue « afin de fixer les bases d'un accord loyal et de réaliser l'unité d'action des travailleurs »... « Prière de nous répondre au plus tôt, ajoutent-elles ; nous nous tiendrons dans nos permanences jusqu'à minuit. » En l'absence de réponse, peu après minuit, une délégation se présente à *L'Humanité*. Cette seconde démarche n'obtient pas plus d'écho.

L'Humanité du 8 fait état des propositions socialistes, mais sa réponse est une violente attaque contre les dirigeants de la S. F. I. O. « Nous sommes prêts, écrit *L'Humanité*, à nous battre avec tous ceux qui veulent réellement lutter contre le fascisme. Mais comment réaliser l'unité d'action avec ceux qui soutiennent les gouvernements lorsqu'ils diminuent les salaires ? Avec ceux qui torpillent les grèves ? Avec ceux qui abandonnent le terrain de classe pour collaborer à la défense du régime capitaliste et qui préparent, en France comme en Allemagne, le lit du fascisme ? » Les travailleurs socialistes sont appelés à se joindre à la manifestation qu'organise, le 9, le Parti com-

7. Parallèlement à la perte de près de 300 000 voix, les effectifs du P. C. tombent à moins de 40 000 membres.

muniste. Cette tactique sectaire qui tend à séparer les ouvriers socialistes jugés sincères de leurs chefs qualifiés de traîtres est vouée nécessairement à l'échec ; il paraît absurde de vouloir mobiliser les ouvriers socialistes contre les bandes fascistes en les opposant à leur parti, au moment où les chefs de la S. F. I. O. affirment leur volonté de combattre.

Tous les observateurs sont unanimes à reconnaître que les dirigeants de la C. G. T. n'avaient guère pris au sérieux l'agitation des ligues. A partir du 6 février, il en est autrement. Le 7 au matin, la commission administrative décide le principe d'une grève générale de 24 heures, fixée au lundi 12 février.

Le 7 au soir, se rencontrent des représentants de la C. G. T., du Parti socialiste et de différentes organisations de gauche. Il est constitué un comité de coordination qui réunit la Ligue des droits de l'homme, la C. G. T., la S. F. I. O., les partis formés par les exclus ou démissionnaires « néo-socialistes » (Parti socialiste français, Parti socialiste de France, Parti républicain socialiste), ainsi que l'Union anarchiste, le P. U. P. (Parti de l'unité prolétarienne), la Fédération ouvrière et paysanne, la Chambre consultative des associations ouvrières de production. Informé par la C. G. T. de l'ordre de grève générale, le Parti socialiste décide de préparer pour le 12 février une importante manifestation.

En province, les organisations ouvrières sont alertées. Dans un certain nombre de localités, spontanément, on prépare, pour le cas où l'agitation fasciste reprendrait, une marche sur Paris.

Le 9 au soir, se déroule la manifestation organisée par le Parti communiste. Les principaux mots d'ordre mis en avant par celui-ci sont : « Arrestation immédiate de Chiappe et des chefs des ligues fascistes ! A bas les fusilleurs Daladier-Frot ! Dissolution des ligues fascistes ! Défense des salaires et traitements ! A bas l'union nationale réactionnaire et fasciste préparée par le Parti radical et le Parti socialiste ! Vive le gouvernement ouvrier et paysan ! »

Tout le quartier de la République où doit se dérouler la manifestation est mis en état de siège. De sept heures du soir à minuit, le secteur Est de Paris voit se livrer de violents combats entre la police et les militants communistes, notamment aux abords des postes de police et des barri-

cades dressées par les travailleurs. « Les manifestants, écrira *Le Populaire* du lendemain, firent preuve durant toute la soirée d'un courage et d'une énergie admirables. » Le sang ouvrier a coulé : six morts dans les rangs des travailleurs.

Le 12 a lieu la grève générale décidée par la C. G. T. « contre les menaces du fascisme et pour la défense des libertés politiques ». La C. G. T. U. s'est ralliée au mouvement. Le succès de la grève dépasse les espoirs les plus optimistes. La préfecture de police doit reconnaître que sur 31 000 travailleurs des P. T. T., 30 000 ont cessé le travail. A Paris, les journaux n'ont pas paru. Pas de théâtres le soir. Le matin, peu d'autobus et de trams sont en circulation ; le métro roule à service très réduit. L'après-midi, les moyens de transport font presque complètement défaut. Dans les manufactures de l'Etat, grève totale. Grève presque totale dans le service actif des Douanes. Pourcentage élevé aux Contributions indirectes. Au Gaz, la grève est presque générale ainsi qu'aux usines des Eaux. 3 000 grévistes aux abattoirs. Les chantiers du bâtiment sont presque partout déserts. Dans la métallurgie, les résultats sont inégaux : chez Citroën, on chôme à 85 % le matin à l'usine de Javel, à 75 % à Gutenberg, à 80 % à Levallois. L'après-midi, la grève est presque totale. En revanche, chez Renault, à peine un quart du personnel est en grève. La C. G. T. estime à un million le nombre des travailleurs de la région parisienne ayant répondu à son appel. En province, le mouvement a la même ampleur. Dans presque toutes les grandes villes, le pourcentage des grévistes est important. De puissantes démonstrations parcourent les rues. A Marseille, 100 000 manifestants ; à Toulon, Périgueux, Toulouse, Montluçon, Saint-Etienne, Rouen, Bordeaux, les manifestations rassemblent une foule considérable. A Alger, un grand nombre de travailleurs indigènes participent au cortège qui groupe 20 000 personnes. Une estimation d'ensemble donne un total de 4 millions et demi de grévistes, un million participant aux manifestations.

A Paris, l'après-midi, se déroule la manifestation organisée par le Parti socialiste. La veille, le Parti communiste a décidé d'y participer. C'est un moment inoubliable que celui où, aux cris de « Unité ! Unité ! », les deux cortèges se rejoignent pour ensuite avancer en rangs serrés sur toute la largeur du cours de Vincennes. Pour la première

fois depuis des années, travailleurs socialistes et communistes défilent côte à côte. « Journée inoubliable, écrira *L'Humanité* du lendemain, telle que la vieille place du Trône n'en avait pas vu depuis trente-quatre ans, mais qui a, de loin, et par l'ampleur de la manifestation ouvrière, et par l'ardeur révolutionnaire des masses, éclipsé l'autre, celle du triomphe de la République. » La presse réactionnaire elle-même signale l'ampleur et le « calme véritablement impressionnant » du défilé. Il n'y a pas ou peu d'incidents. En revanche, pendant ce temps, à Boulogne-Billancourt, depuis midi, de violentes bagarres opposent les travailleurs à la police. Il y a de nombreux blessés et encore un mort parmi les travailleurs.

Mais le sang des martyrs contribue à resserrer les rangs ouvriers : les fédérations socialistes de la Seine et de la Seine-et-Oise participent, le 17, aux obsèques des ouvriers communistes tombés le 9 et les jours suivants.

L'unité d'action socialiste et communiste

La menace fasciste, après le 6 février, continue de peser. Les ligues poursuivent leur agitation et leurs violences anti-ouvrières. La liste est longue des travailleurs qui tombent sous les coups des troupes de choc. Les Croix de Feu multiplient les rassemblements motorisés et leur chef proclame à l'envi que « l'heure du balayage est proche ». Parallèlement, la politique de déflation des gouvernements de droite accable les fonctionnaires, étrangle l'économie, tandis que le patronat réduit les travailleurs à la misère. Ceux-ci résistent faiblement ; les mouvements grévistes sont paralysés par la menace que constitue le nombre considérable des chômeurs. La division ouvrière apparaît de plus en plus clairement comme la principale faiblesse face au fascisme et au patronat.

L'exemple allemand est proche. « On a l'impression que, divisées, les forces ouvrières sont condamnées à l'impuissance et à la défaite, qu'unies elles disposeront d'une force et d'un élan irrésistibles [8] ». Mais les dirigeants ne voient

8. LEFRANC, *Histoire du mouvement ouvrier en France*, Edition Montaigne, 1947.

pas de même. Le P. C. s'obstine dans sa volonté d'unité d'action « à la base » (résolution du C. C. du 15 mars 1934). A la S. F. I. O. aussi bien qu'à la C. G. T., on craint visiblement que le dynamisme, la combativité des militants communistes fassent de leur parti le bénéficiaire du front unique. Pour le C. C. du P. C., l'unité d'action doit se faire sur le terrain de la « lutte révolutionnaire », c'est-à-dire sur celui du Parti communiste : pour le Conseil national du Parti socialiste (11 mars 1934), « la lutte contre le fascisme ne peut être conduite que sous l'action socialiste et dans le sens de la doctrine socialiste ». Mais la volonté des travailleurs sera la plus forte ; elle balaiera les réticences, obligera les dirigeants à accepter l'unité d'action. Léon Blum devra le reconnaître lorsqu'il écrira [9] : « Nous nous serions refusés à cette première unification des forces prolétariennes au moment où l'intérêt et la volonté populaire l'exigeaient, [...] une mésintelligence, une désaffection populaire se seraient développées autour de nous. »

A partir de juin 1934, le P. C. opère un tournant politique qui se caractérise par une révision de la tactique du front unique et un ton plus modéré dans les polémiques avec les dirigeants socialistes.

Quelles sont les causes de ce nouveau cours ?

Tout d'abord de graves difficultés internes. Le sectarisme du P. C. mécontente un nombre grandissant de militants et de sympathisants, qui peuvent être tentés de se regrouper autour de Jacques Doriot, l'un des dirigeants les plus populaires qui, à la même époque, se dresse ouvertement contre la direction du P. C., à qui il reproche en particulier son sectarisme étroit à l'égard du Parti socialiste. Doriot rappelle notamment que, le 12 février, les manifestations communes ne se sont pas faites contre les chefs socialistes, mais avec leur participation ; « affirmer le contraire, c'est sous-estimer dangereusement le réformisme, son emprise sur des masses importantes et sa capacité de manœuvre dans la période actuelle ». Malgré les efforts de l'Internationale pour résorber la crise, le conflit entre la direction du P. C. et Doriot devient plus aigu et aboutit finalement à l'exclusion du député-maire de Saint-Denis. Mais cette exclusion intervient au moment même où le P. C. va reprendre à son compte l'essentiel des thèses qu'il a défendues depuis février. Le tournant

9. *Le Populaire*, 25 février 1935.

politique s'opère sous l'influence directe de l'Internationale ; la *Pravda* donne le ton, dans un article important que *L'Humanité* reproduit le 31 mai : « L'I. C. estime que l'appel au front unique devant la menace fasciste [...] est nécessaire dans certaines conditions [...] Un pareil appel est possible dans un pays comme la France où la social-démocratie n'a pas encore été au pouvoir, où [...] les ouvriers socialistes pensent que leur parti ne suivra pas le chemin de la social-démocratie [allemande]. » Ce texte est une des conséquences de l'attitude nouvelle que l'U. R. S. S. est amenée à prendre en fonction de l'évolution de la situation internationale et de l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne. L'U. R. S. S. recherche des alliés qui puissent faire contrepoids au III[e] Reich, dont les tentatives de rapprochement avec la Pologne inquiètent, à juste titre, les dirigeants soviétiques. Aussi, ceux-ci vont-ils prôner la sécurité collective et même adhérer à la Société des Nations, que Lénine appelait « une caverne de brigands ». Rompre l'isolement des partis communistes occidentaux et surtout du P. C. français doit donc être pour l'I. C. l'un des objectifs de la nouvelle politique.

La conférence nationale du P. C., réunie le 23 juin pour étudier « l'organisation du front unique de lutte antifasciste », donne mandat au bureau politique du Parti de proposer à la S. F. I. O. un pacte d'unité d'action pour la lutte contre le fascisme et la guerre. Dès le 25, la commission administrative permanente du Parti socialiste est saisie de la proposition communiste. Elle se montre très réticente. En revanche, la gauche du Parti socialiste accueille avec beaucoup de satisfaction l'offre communiste. Le 2 juillet, les fédérations socialistes de la Seine et de la Seine-et-Oise et la région parisienne du P. C. organisent en commun un grand meeting. La profonde volonté unitaire des travailleurs socialistes et communistes s'y manifeste puissamment. En effet, la salle Bullier, prévue pour le meeting, n'est pas assez grande pour contenir les auditeurs qui se pressent à sa porte et il faut improviser une deuxème réunion au gymnase Huyghens. Des applaudissements enthousiastes ponctuent les discours des orateurs : Jacques Duclos, Cachin, Maurice Lampe (secrétaire de la région parisienne), pour le Parti communiste ; Zyromski, Claude Just, Farinet (secrétaire de la fédération de la Seine), pour le Parti socialiste. « Voilà quinze ans que j'attends cette soirée, s'écrie Claude Just, et maintenant

j'espère qu'elle ne sera pas sans lendemain. » Maurice Lampe lui fait écho : « Ce que nous avons réalisé régionalement sera réalisé demain sur le plan national. »

La gauche de la S. F. I. O. mène campagne pour l'acceptation des propositions communistes et à la veille du Conseil national, Marceau Pivert écrit : « Nous souhaitons que le Conseil national dise avec le maximum de netteté : Camarades du Parti communiste, pour l'action commune à l'échelle nationale, voici notre signature, voici nos mains fraternelles. » Le 16 juillet 1934, le Conseil national de la S. F. I. O. décide, à une écrasante majorité, d'accepter le projet de pacte d'unité d'action, qui est signé par les représentants des deux partis le 27 [10]. Dès le mois d'août, une première manifestation commune réunit socialistes et communistes pour l'anniversaire de la mort de Jaurès.

Le Front populaire

La première initiative d'un regroupement des forces antifascistes revient à un groupe d'intellectuels animé par Paul Rivet, Langevin, Alain et Pierre Gérôme. Le manifeste lancé fin mars 1934 par le Comité de vigilance des intel-

---

10. Rappelons les dispositions du pacte d'unité :

1. Les objectifs : Le P. S. et le P. C. s'engagent à lutter ensemble :
— contre les organisations fascistes, pour leur désarmement et leur dissolution ;
— pour la défense des libertés démocratiques ;
— pour la représentation proportionnelle aux élections et la dissolution de la Chambre ;
— contre les préparatifs de guerre ;
— contre les décrets-lois ;
— contre la terreur fasciste en Allemagne et en Autriche ;
— pour la libération de tous les antifascistes emprisonnés.

2. Les moyens : la campagne sera menée au moyen de meetings communs, par des manifestations et contre-manifestations de masse. Les militants des deux organisations se prêteront aide et assistance. L'autodéfense des réunions et manifestations sera organisée en commun. Les manifestations communes ne devront pas dégénérer en débats contradictoires. Au cours de l'action, aucune critique ne sera portée contre les militants et organisations y participant loyalement étant entendu que, par ailleurs, chacun des deux partis gardera son indépendance pour développer sa propagande « sans injures, ni outrages à l'égard de l'autre parti » et pour assurer son propre recrutement. Un comité de coordination déterminera le plan d'ensemble et le caractère des manifestations communes. Il sera saisi des conflits éventuels.

lectuels antifascistes [11] rencontre immédiatement l'adhésion de milliers de savants, professeurs, artistes et écrivains.

Mais les conditions politiques pour une alliance des partis et des organisations antifascistes ne seront réalisées que plusieurs mois plus tard. Le premier acte est réalisé par Maurice Thorez. « Pous nous, écrit le secrétaire général du P. C., dans *Fils du peuple*, le pacte [d'unité d'action] était moins une fin qu'un commencement. Nous avions posé les bases de l'unité de la classe ouvrière ; il fallait élargir notre alliance, l'étendre aux classes moyennes afin d'assurer la défaite du fascisme. » Mais, pour Thorez et son parti, « étendre l'alliance aux classes moyennes », cela va signifier l'élargir aux chefs radicaux. Et si certains d'entre eux siègent dans les gouvernements avec Doumergue, Flandin et Laval, on fait une subtile distinction entre les « bons » et les « mauvais » radicaux. Daladier personnifie, à cette époque, les premiers, Edouard Herriot, les autres.

Le 9 octobre 1934, au cours d'un meeting, salle Bullier, Thorez lance un appel pour la constitution d'un « Front populaire du travail, de la liberté et de la paix ». Le même jour, les représentants communistes au comité de coordination proposent aux délégués socialistes l'élaboration en commun d'un programme pouvant servir à la constitution d'un tel « front ». Malgré les réticences socialistes, une commission d'étude est désignée.

Le 24 octobre, à Nantes, à la veille de leur congrès qui doit se tenir dans cette ville, Thorez s'adresse directement aux radicaux : « Nous, communistes, nous luttons pour le pouvoir des Soviets... Mais nous sommes décidés à ne

---

11. « Unis, par-dessus toute divergence, devant le spectacle des émeutes fascistes de Paris et de la résistance populaire qui seule lui a fait face, nous venons déclarer à tous les travailleurs, nos camarades, notre résolution de lutter avec eux pour sauver conre une dictature fasciste ce que le peuple a conquis de droits et de libertés publiques.

« ... Nous lutterons contre la corruption, nous lutterons aussi contre l'imposture.

« Nous ne laisserons pas l'oligarchie financière exploiter comme en Allemagne le mécontentement de foules gênées ou ruinées par elle.

« ... Camarades, sous couleur de la Révolution nationale, on nous prépare un nouveau Moyen Age. Nous, nous n'avons pas à conserver le monde présent, nous avons à le transformer, à délivrer l'Etat de la tutelle du grand capital, en liaison avec les travailleurs.

« Notre premier acte sera de former un comité de vigilance qui se tiendra à la disposition des organisations ouvrières. »

rien négliger pour assurer la défense des revendications des travailleurs manuels et intellectuels et pour le maintien et l'élargissement des libertés démocratiques. » C'est pourquoi le Parti communiste s'adresse « à toutes les organisations ouvrières et paysannes, aux groupements radicaux hostiles à la réaction, et d'une façon générale à tous les travailleurs des villes et des campagnes ». Il propose un programme d'action qui prévoit la défense de la Constitution contre toutes les tentatives de réformes restreignant les droits du peuple, le désarmement et la dissolution des ligues, le désarmement général de tous les Etats, des impôts exceptionnels et progressifs sur les grosses fortunes, la défense des salaires et traitements, des mesures d'aide aux petits paysans et aux petits commerçants. Ce discours n'a pas grand écho au sein des assises radicales ; elles se terminent par l'adoption d'une résolution de synthèse telle qu'Herriot en a le secret, qui fait état des doléances des classes moyennes mais maintient la participation radicale au gouvernement Doumergue. Ce qui n'empêche nullement Maurice Thorez, devant le C. C. de son parti, le 1er novembre, de se déclarer d'accord avec le programme établi par le Parti radical : « Tout cela n'est certes pas le programme des communistes. Mais ces revendications, ces aspirations exposées dans la déclaration du Parti radical s'y trouvent, croyons-nous, parce qu'elles correspondent en général au désir du peuple de France. »

Les réticences socialistes ne s'atténuent pas. « Le Parti socialiste, dès le début, a été hostile à notre conception du Front populaire, dira Maurice Thorez au congrès de l'Internationale communiste, en juillet-août 1935. Il a tendance à considérer les différents problèmes sous un aspect parlementaire et manifeste une certaine crainte des masses. Mais il voulait se donner une allure plus gauche. Il a trouvé notre programme trop modéré... Cependant, nous, communistes, nous ne vous proposons pas, à vous socialistes, notre programme fondamental. Nous vous proposons de vous mettre d'accord avec nous sur ce qu'il est possible de faire ensemble dès aujourd'hui... » Pendant des mois, les désaccords persistent. Ce n'est qu'en juin 1935 que le congrès de Mulhouse du Parti socialiste donnera une adhésion définitive.

Mais, entre-temps, des faits nouveaux se seront produits et le Parti radical aura succombé à l'appel des sirènes staliniennes.

D'abord un événement intérieur qui, pour les chefs radicaux, ne peut manquer d'être de la plus haute importance : l'évolution du corps électoral. Les élections cantonales et municipales d'octobre 1934 et de mai 1935 reflètent un net glissement à gauche. En octobre, le Parti communiste gagne 100 000 voix, le nombre de ses élus passe de 11 à 26 et, en mai, dans la Seine, ses suffrages progressent de 75 000 à 139 000 et celui de ses élus de 4 à 25 (50 sièges à pourvoir). Au contraire, le Parti radical, discrédité par sa participation aux gouvernements réactionnaires, est en plein recul. Il est grand temps pour lui de voler au secours de la victoire, car les élections législatives sont proches.

Un autre événement, d'ordre international cette fois, peut faire croire aux radicaux que le tournant communiste est sincère : le pacte Staline-Laval.

Laval qui s'est rendu à Moscou pour la signature du pacte d'assistance franco-soviétique a, du 13 au 15 mai 1935, des conversations politiques avec Staline. Le communiqué officiel déclare que les deux pays ont le devoir « de ne laisser en rien affaiblir les moyens de leur défense nationale » et ajoute : « A cet égard, M. Staline comprend et approuve pleinement la politique de défense nationale faite par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité. » En présence de cette déclaration inattendue qui frappe de stupeur de nombreux militants, le P. C. publie immédiatement une affiche « Staline a raison [12] ! »

Les réticences socialistes et l'opposition radicale étant écartées, la réalisation du Front populaire est possible.

En juin 1935, le Comité international contre la guerre et le fascisme [13], présidé par Romain Rolland et Henri Barbusse, lance l'idée d'une vaste manifestation populaire à

---

12. La coïncidence momentanée entre les intérêts de la France bourgeoise et de l'Union soviétique, contre Hitler, justifie, selon Thorez, cette déclaration. Il ajoute néanmoins : « La classe ouvrière de France et son Parti communiste continuent résolument leur lutte contre la bourgeoisie de France... Nous continuerons à dénoncer et à protester... contre l'augmentation des crédits militaires, contre le retour aux deux ans. » Willard précise dans *les Cahiers du bolchevisme* du 1er juillet 1935 : « Vous n'avez pas à compter sur nous pour voter vos crédits de guerre. » L'avenir devait donner raison au journal radical qui écrit alors : « Cette position est contradictoire et illogique. Elle est insoutenable. »

13. Ce comité, où prédomine l'influence communiste, est plus connu sous le nom de Comité Amsterdam-Pleyel.

l'occasion du 14 juillet. Cette suggestion, reprise par le Comité de vigilance et la Ligue des droits de l'homme, aboutit rapidement et Victor Basch se trouve bientôt porté à la présidence d'un comité groupant une centaine d'organisations, qui annonce pour le 14 juillet « une fête populaire de la République et le rassemblement de tous les citoyens pour la défense des libertés démocratiques, du pain des travailleurs et de la paix ».

14 juillet 1935. — Après le meeting du stade Buffalo, au cours duquel les assistants prêtent le serment solennel « de rester unis pour défendre les libertés démocratiques conquises par le peuple de France, pour donner du pain aux travailleurs, du travail à la jeunesse et au monde la grande paix humaine », c'est l'après-midi, à Paris, l'immense manifestation qui reste pour ceux qui l'ont vécue un souvenir inoubliable. Tout un peuple, 500 000 personnes peut-être, des heures durant s'avance dans le faubourg Saint-Antoine. Ses cris, ses chants clament son espoir et sa confiance en la justice sociale, en la libération des travailleurs. Ouvriers, employés, intellectuels, petits-bourgeois, au coude à coude en un défilé comme le Paris laborieux n'en a sans doute jamais connu ont l'impression d'être une force immense que rien ne saurait arrêter. Et partout à travers la France, rassemblements et meetings soulèvent la même ferveur.

Porté par la ferveur populaire, le Comité d'organisation du 14 juillet décide, après ces succès, de poursuivre son action. Prenant le titre de Comité national de rassemblement populaire, il se fixe comme tâche la rédaction d'un programme électoral applicable après les élections de 1936 qui, on peut déjà le prévoir, apporteront la victoire aux partis de gauche.

La tâche se révèle longue et difficile. Une nouvelle fois, la résistance vient des dirigeants socialistes qui acceptent difficilement que certaines réformes dites de structure ne soient pas intégrées au programme commun. Leur attitude contraste avec l'esprit conciliant des représentants communistes, Duclos, Gitton, qui font souvent bloc avec les délégués radicaux (Aubaud, Kayser, Lange, Perney). L'accord finit par se réaliser. « Facilement ? », demande R. Millet dans son *Bilan du communisme* [14]. Non. Il y fallait toute la souplesse des communistes. En dépit de

14. Librairie technique et économique, 1937.

ce que l'on croit habituellement dans le public, ils se montrèrent, dans toute cette histoire, moins révolutionnaires que la plupart des socialistes et que beaucoup de radicaux. »

Il faut attendre janvier 1936 pour que le programme du Rassemblement populaire soit enfin publié. Comme le fait remarquer R. Millet, il est « réduit à des têtes de chapitre, à des revendications plus modérées que ne le désirait l'aile gauche du Rassemblement populaire. Il nous faut surtout préciser, ajoute-t-il, que cette aile gauche, en fait, n'était pas du tout le P. C., car le P. C. avait voulu un programme modeste et c'est par sa volonté ferme que les nationalisations des banques et des industries avaient été écartées. »

La première partie du programme est consacrée à la défense de la liberté et prévoit notamment l'amnistie, la dissolution des ligues, la réforme du régime financier de la presse et du statut de la radiodiffusion, la défense du droit syndical et de l'école laïque. L'accord avec les radicaux n'ayant pu se faire sur le sens des mesures à prendre en faveur des peuples colonisés, le texte se borne à prévoir « une commission d'enquête parlementaire sur la situation politique, économique et morale dans les territoires d'outre-mer ».

La seule mesure concrète de la deuxième partie du programme relatif à la défense de la paix est la nationalisation des industries de guerre ; les autres points ne sont que des formules générales sur « l'appel à la collaboration des masses laborieuses pour le maintien de l'organisation de la paix », sur « les efforts incessants à déployer pour passer de la paix armée à la paix désarmée » ou la répudiation de la diplomatie secrète.

La troisième partie qui traite des revendications économiques est la plus précise. Elle constitue la charte de la politique économique et financière dont le premier gouvernement de Léon Blum commencera la mise en pratique. Cette politique vise à restaurer le pouvoir d'achat des masses à et faire prendre un nouvel essor à l'économie. Elle prévoit notamment la réduction de la durée du travail — sans réduction de salaire —, la retraite des vieux, l'institution d'un fonds national de chômage, l'exécution d'un plan de grands travaux, l'abolition des décrets-lois. Parallèlement, en matière agricole, la revalorisation des produits doit s'accompagner d'une lutte contre les spé-

culateurs, dont consommateurs et producteurs sont les victimes ; dans ce but, on prévoit la création d'un office national des céréales. La réforme du crédit résultera des aménagements au statut de la Banque de France qui « aujourd'hui banque privée [devra être] la Banque de France ». Enfin, la politique financière préconisée par le programme vise à la « réforme démocratique des impôts », à la lutte contre la fraude par l'institution de la carte d'identité fiscale et au contrôle des exportations d'or et de capitaux.

Le Temps voit dans ce programme « l'influence profonde du marxisme et de l'étatisme ». Le jugement est pour le moins abusif. Il semble au contraire faire grande confiance au libre jeu du régime capitaliste, puisque, sans porter la moindre atteinte au droit de propriété, il affirme qu'un renversement de politique — abandon de la déflation, augmentation du pouvoir d'achat, relâchement du crédit — suffira pour provoquer le retour à la prospérité.

Les masses populaires sont — de toute évidence — beaucoup plus « à gauche » que ce programme électoral ; conçu dans le but d'attirer au front antifasciste les classes moyennes, est-il bien différent, va-t-il plus loin que le vieux programme du Parti radical ? Si l'on gratte la peinture neuve dont on l'a enduit, on retrouve en définitive les mots d'ordre du radicalisme le plus classique, qui n'ont pu paraître nouveaux que dans la mesure où le radicalisme lui-même, dans son évolution vers la droite, les avait rangés au magasin des accessoires.

L'unité syndicale

Tous les efforts déployés depuis la scission de 1921 pour tenter une réunification des forces syndicales françaises ont échoué. Jusqu'en 1934, la C. G. T. réformiste [15] et la C. G. T. U. à direction communiste [16] se livrent à d'incessantes attaques et si, tour à tour, l'une et l'autre proposent la fusion, ce ne sont généralement que des manœuvres tactiques destinées à déconsidérer l'adversaire. Les deux centrales ont de sérieuses divergences. Sur les métho-

15. La C. G. T. revendique 700 000 adhérents en 1935. Notons qu'elle ne compte guère plus de 200 000 ouvriers et employés de l'industrie privée. La prédominance des organisations de fonctionnaires accentue encore ses tendances réformistes.

16. 200 à 250 000 membres en 1935.

des d'unification : la C. G. T. veut l'unité organique ; la C. G. T. U. propose la formation de syndicats uniques rassemblant sous une direction commune les sections syndicales locales ou d'entreprise, chacune d'elles conservant sa propre organisation [17]. D'autre part, leurs conceptions respectives de l'indépendance du syndicalisme oppose les confédérations ; la C. G. T. veut obtenir des communistes la condamnation des fractions politiques dans les syndicats.

Ces difficultés seront cependant surmontées. De longs délais seront nécessaires, mais les événements de 1934 et le profond désir d'unité qu'ils provoquent [18] contraignent les dirigeants à s'engager dans la voie de l'unité. Celle-ci se réalise en trois étapes. En octobre 1934, la C. G. T. U. adresse à la C. G. T. des propositions tendant à la fusion des syndicats à la base et à la convocation d'un congrès d'unification qui déterminera les statuts, l'orientation et la composition des organes dirigeants de l'organisation unique. La réponse de la C. G. T. est encourageante et laisse prévoir un accord possible sur ce terrain ; mais le problème de l'indépendance à l'égard des partis fait échouer les pourparlers. Echec provisoire, puisqu'en juin 1935, le Parti communiste, puis la C. G. T. U. acceptent de renoncer à la pratique des fractions [19]. Les négociations peuvent reprendre et, un accord étant réalisé en juillet sur une définition de l'indépendance du syndicalisme, les congrès des deux centrales de septembre 1935 décident l'unification que réalise le congrès de Toulouse (mars 1936).

Plus de mille délégués y participent ; les premiers débats sur les statuts font apparaître une majorité importante en faveur des ex-confédérés ; les votes, notamment ceux relatifs à la structure confédérale, à l'interdiction du cumul des fonctions syndicales et politiques et à l'affiliation internationale, donnent en moyenne 5 500 voix à la tendance ex-confédérée et 2 500 à la tendance ex-unitaire.

---

17. La C. C. T. U. obtient sous cette forme des résultats intéressants notamment chez les cheminots.

18. Cf. Bothereau, *Histoire du mouvement syndical*, Collection *Que sais-je ?*, P. U. F., et la lettre qu'il adresse le 10 octobre 1940 à Bertrand : « Fais appel à tes souvenirs et relis les documents confédéraux. Ignores-tu l'existence des syndicats uniques ? Les pressions subies de toutes parts, l'état des esprits dans notre mouvement à cette époque ? Quand l'unité s'est faite, elle était inévitable. La vérité est que nous n'avions pas le choix alors : il fallait accepter, avec les garanties obtenues, ou bien partir... » Publiée par *L'Humanité*, 27 septembre 1951.

19. *L'Humanité*, 6 juin 1935, article de Gitton.

Le débat sur le programme et l'action confédérale aboutit à une motion de synthèse ; entre les deux réformismes, l'ancien et le nouveau, un compromis peut se réaliser. Les communistes défendent le programme du Front populaire ; les réformistes, qui lui reprochent sa timidité sur les questions économiques, lui opposent le « Plan de la C. G. T. », reflet des tendances planistes en vogue. Ce plan de « rénovation économique et sociale » est d'accord avec les mesures préconisées par le programme du Rassemblement, mais y ajoute une nationalisation partielle du crédit et d'importantes nationalisations industrielles réalisées sous le contrôle d'un conseil supérieur de l'économie composé de délégués patronaux et ouvriers [20]. La résolution finale votée à l'unanimité donne son accord à la fois au programme du Front populaire et au plan de la C. G. T. :

« Le congrès continue l'adhésion donnée par les représentants du mouvement syndical au programme dressé par le Comité de rassemblement populaire en vue de mobiliser les masses populaires françaises pour l'amélioration de leur sort et pour le triomphe de la liberté et de la paix.

« ... Le congrès affirme la nécessité d'arracher au grand capitalisme le pouvoir exorbitant qui lui permet de s'opposer à la réalisation des revendications, de spolier les salariés, les consommateurs et les épargnants, de bafouer tous les jours la volonté populaire.

« Le plan de la C. G. T. vise à ce but en réclamant des transformations profondes dans la structure économique, notamment la nationalisation du crédit et des industries clefs dans lesquelles réside actuellement toute la puissance des oligarchies financières et industrielles. »

C'est aussi à l'unanimité que le congrès décide la participation de la Confédération aux organismes gouvernementaux nationaux ou internationaux, le congrès prenant soin d'ajouter que cette participation « ne saurait être considérée comme une forme d'intégration du syndicalisme dans l'Etat ou de collaboration avec le patronat. »

Le congrès de Toulouse se termine par la désignation des organismes directeurs. Le comité confédéral national élit 33 ex-confédérés et 10 ex-unitaires à la commission

---

20. « Je suis en désaccord avec l'idée générale qui a été à la base de la construction [du plan], déclare E. Hénaff, car elle maintient le principe de la collaboration des classes. Nous ne voulons pas que le plan amène le mouvement syndical à rechercher avec la bourgeoisie le moyen de prolonger son existence. »

administrative ; le bureau confédéral provisoire est confirmé dans son mandat ; Jouhaux est secrétaire général et Dupont (ex-confédéré) trésorier, tandis que les secrétaires sont Belin, Bothereau, Bouyer, Buisson, d'une part, Frachon et Racamond, d'autre part.

L'unité syndicale porte aussitôt ses fruits. De mars à mai 1936, 250 000 travailleurs rejoignent la C. G. T. unifiée ; les luttes ouvrières deviennent plus nombreuses, plus souvent offensives et leur issue est le plus souvent victorieuse. Le 1er-mai est un succès [21] ; malgré les pressions patronales, 120 000 métallurgistes de la région parisienne font grève et notamment Renault, pour la première fois depuis vingt ans, doit fermer ses portes, car 25 000 ouvriers ont cessé le travail.

A la veille du mouvement de grèves

la victoire électorale

Le pacte d'unité d'action, l'unité syndicale, le pacte du Front populaire, réalisés sous la pression des masses populaires, voulus par elles pour lutter contre le fascisme et la misère, ont profondément modifié l'atmosphère politique du pays. Un grand espoir est né d'une vie enfin renouvelée ; peu à peu, les classes moyennes ont été gagnées par cette vague de confiance, attirées par la volonté de lutte du prolétariat, par le désir de changement profond qui anime les troupes du Rassemblement populaire, elles accordent un large crédit à ces hommes nouveaux qui prennent le pas sur les vieux chef radicaux.

---

21. La C. G. T. lance un « Appel aux travailleurs » :

« Prolétaires des usines, travailleurs des champs, salariés du commerce, des banques, fonctionnaires, intellectuels, en participant à la manifestation du Premier Mai, vous démontrerez la puissance nouvelle du Monde du Travail qui affirme son

UNITÉ RECONSTITUÉE

« Il faut faire reculer la guerre, juguler les marchands de canons, pour que la Paix triomphe définitivement.

« Il faut en finir avec le chômage, par l'application de la semaine de quarante heures, la prolongation de la scolarité, les congés payés, les contrats collectifs, etc.

« Il faut vaincre les congrégations économiques, faire rendre gorge aux deux cents familles omnipotentes en imposant le plan de rénovation économique et sociale de la C. G. T.

« Travailleurs, dans l'enthousiasme du coude à coude, désormais invincibles, *en avant !* »

Les élections se préparent dans la fièvre ; la tension politique grandit. Le succès du Front populaire aux scrutins législatifs des 26 avril et 3 mai ne fait de doute pour personne. Les « observateurs politiques » laissent généralement prévoir des gains importants pour le P. C. et la S. F. I. O., et on s'interroge déjà sur la personnalité radicale qui formera demain le gouvernement de Front populaire avec la participation socialiste.

Le premier tour du scrutin donne aux partis ouvriers plus de trois millions et demi de voix et, par le jeu des désistements, au second tour, le Parti socialiste a 146 élus et le P. C., 72 [22] ; la S. F. I. O. a désormais le groupe le plus nombreux à la Chambre, où le Front populaire est assuré d'une majorité de plus de cent voix. C'est un triomphe pour les socialistes et les communistes, dont l'action unie a fait reculer le fascisme et qui apparaissent comme les guides les plus sûrs à tous ceux qui veulent effectivement lutter pour le pain, la paix et la liberté.

22. Dans la précédente chambre la S. F. I. O. avait 97 représentants et le P. C. 16.

2. Les débuts du mouvement gréviste

Au lendemain des élections. — Léon Blum est prêt et négocie. — Les grèves du Havre et de Toulouse. — La grève Bloch à Courbevoie. — La manifestation du mur des Fédérés.

Au lendemain des élections

Les résultats du second tour des élections indiquent suffisamment que, dans l'ensemble, les candidats ont appliqué la discipline électorale décidée par les partis du Front populaire. Les infractions à cette discipline, complaisamment relevées entre les deux tours par la presse de droite, ont été extrêmement rares et la plupart d'entre elles s'expliquent par des circonstances locales ; dans la majorité des cas, un bloc socialo-communiste s'oppose au candidat radical, que soutient alors la droite. Sur les 38 infractions à la discipline du Front populaire relevées par *Le Temps* [1], 29 opposent S. F. I. O. et radicaux et 4 seulement socialistes et communistes. Ce fait s'explique aisément : d'une part, le Parti radical ne possède pas une structure comparable à celle des partis ouvriers ; la discipline y est plus lâche et l'investiture des candidats y est plus le fait des comités locaux que des organismes centraux ; d'autre part, le mouvement unitaire des masses populaires que nous avons souligné à plusieurs reprises aurait interdit des ruptures trop nombreuses et trop flagrantes du pacte d'unité d'action.

Discipline à peu près complète, donc, des partis et des candidats. Mais il est plus intéressant, croyons-nous, de souligner la discipline des électeurs qui ont très strictement appliqué les consignes des comités locaux du Rassemblement populaire. Les rédacteurs politiques des journaux de gauche avaient pu prévoir, la veille du second tour, à quelques unités près, la composition des groupes par-

1. *Le Temps*, 2 mai 1936. Les références au journal *Le Temps* sont toujours données en tenant compte de la date figurant sur le journal.

lementaires de la future majorité. L'échec de Jean Piot, candidat radical du XIV[e] arrondissement de Paris, a été monté en épingle par la presse réactionnaire, parce qu'il constitue une des rares surprises du second tour.

Au soir du dimanche 3 mai, au fur et à mesure de l'annonce des résultats, des manifestations spontanées s'organisent ; cortèges de victoire dans les quartiers ouvriers de Paris et de la banlieue, rassemblements joyeux devant les mairies, sur les places où les commentaires vont leur train, chacun proclamant qu'enfin « cela va changer », où boutiquiers et prolétaires, employés et ménagères fraternisent ; des groupes de jeunes lancent *Au-devant de la vie* et tous reprennent en chœur le refrain de *L'Internationale* que l'on entend tard dans la nuit. A Paris, les fascistes se terrent ; à Bordeaux, à Marseille, à Menton, leurs tentatives de contre-manifestations sont rapidement brisées après de courtes bagarres au cours desquelles, déjà, la police choisit « le bon côté »...

Le lundi 4 mai, *Le Populaire* publie, en édition spéciale, un important article de Léon Blum : « Le Parti socialiste est prêt. »

Léon Blum est prêt et négocie

« Le Parti socialiste, écrit Léon Blum, est devenu le groupe le plus puissant, non seulement de la majorité, mais de la Chambre entière. Nous tenons donc à déclarer, sans perdre une heure, que nous sommes prêts à remplir le rôle qui nous appartient, c'est-à-dire à constituer et à diriger le gouvernement de Front populaire. »

Personne, semble-t-il, ne songe à contester son droit ; c'est, écrit *Le Temps*, la règle du jeu démocratique, et son éditorialiste ajoute : « Ainsi le veulent la moralité politique et même la moralité tout court... Maintenant les conseilleurs vont être les payeurs. M. Léon Blum va répondre de l'inviolabilité des frontières nationales [2], de la prospérité française, de l'intégrité de la devise, de l'aisance de la trésorerie, de la reprise des affaires, de la résorption du chômage, de bien d'autres choses [3]. »

---

2. Rappelons que la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler date du 7 mars 1936.
3. *Le Temps*, 6 mai 1936.

Les négociations politiques commencent aussitôt ; elles se poursuivront un mois, jusqu'au 4 juin, un mois durant lequel le gouvernement Sarraut restera en place, un mois durant lequel va s'esquisser et se développer le plus grand mouvement de grèves qu'ait entrepris la classe ouvrière française.

En suivant Léon Blum dans ses premières négociations, nous aurons l'occasion d'un tour d'horizon politique rapide. Le chef du Parti socialiste a revendiqué la direction d'un gouvernement de Front populaire ; il fait donc très logiquement appel à tous les partis qui ont adhéré au pacte et approuvé le programme du Rassemblement.

Le Parti communiste avait, avant les élections, pris position sur le problème de la participation gouvernementale. Soutien sans restriction du gouvernement qui appliquera le programme, maintien d'une attitude loyale, mais pas de participation au gouvernement, tels sont les thèmes de la conférence de presse de Thorez et Duclos le 7 mai [4].

Le Parti communiste justifie son refus de participation, en dépit des appels pressants de la S. F. I. O. [5], par un argument d'opportunité tactique : « Nous sommes convaincus, écrit le bureau politique du P. C. à la S. F. I. O., le 14 mai, que les communistes serviront mieux la cause du peuple en soutenant loyalement, sans réserves et sans éclipses, le gouvernement à direction socialiste, plutôt qu'en offrant, par leur présence dans le cabinet, le prétexte aux campagnes de panique et d'affolement des ennemis du peuple. »

Ces considérations prudentes sont bien dans la ligne des déclarations que les dirigeants communistes multiplient pendant toute cette période et qui tendent à rassurer ceux que peut effrayer leur présence dans la nouvelle majorité. Citons la déclaration de Duclos à la presse, disant que le P. C. respectera la propriété privée [6], le communiqué du bureau politique se prononçant pour la sauvegarde du franc et la défense de l'étalon or [7] ; la lettre au P. S. où le P. C. se défend d'avoir proposé la constitution de comités populaires dans un but révolutionnaire, alors qu'il

4. L'on sait maintenant que Thorez, partisan de la participation, avait été mis en minorité au bureau politique.
5. Lettre du 12 mai ; article de Léon Blum, *Le Populaire*, 8 mai 1936.
6. Conférence de presse du 7 mai 1936.
7. 9 mai 1936.

s'agit « d'améliorer ce qui existe : les organes de liaison du Front populaire qui ont joué un si grand rôle dans la préparation de notre victoire [8] » ; le discours de Waldeck Rochet à Villeurbanne [9] qui, après avoir fait grief au Parti socialiste d'avoir maintenu certains de ses candidats contre les radicaux « au risque de les rejeter dans les bras de la droite », précise encore : « Les électeurs ne se sont pas prononcés pour la Révolution ; nous ne sommes ni des putschistes ni des partisans du tout ou rien. Nous prendrons nos responsabilités en collaborant à l'amélioration du sort des classes laborieuses dans le cadre de la société actuelle. »

Léon Blum ne devait guère avoir d'illusion sur la réponse que les communistes français feraient à ses offres de collaboration gouvernementale ; il sait aussi, avant que les décisions du Comité confédéral national soient publiées, que la C. G. T. fera une réponse semblable, car il n'ignore pas que le 10 mai au matin une réunion officieuse, convoquée par Léon Jouhaux, a rassemblé les principaux leaders non communistes de la Confédération ; en l'absence des ex-unitaires, les leaders majoritaires ont fixé leur doctrine qu'ils feront adopter — à l'unanimité — par le C. C. N. du 19 mai : la C. G. T. accepte de collaborer avec le gouvernement, mais entend rester indépendante ; aucun de ses représentants ne pourra accepter une charge ministérielle. En revanche, la Confédération revendique sa place dans les organismes techniques — sociaux et économiques — d'étude et de préparation que le gouvernement sera appelé à créer ou à rénover ; elle demande, pour l'application des réformes immédiatement réalisables prévues à son plan, des pouvoirs de décision et de contrôle.

Prenant acte de ce double refus qui, ajoute-t-il [10], « s'accompagne d'un double encouragement auquel nous saurons répondre », Léon Blum se tourne vers ses futurs partenaires au gouvernement et, dans le style le plus classique, s'engagent, avec les néo-socialistes et les radicaux, les maquignonnages d'usage pour la répartition des portefeuilles.

Les radicaux ont été les grands vaincus des élections [11].

---

8. Lettre du P. C. au P. S., 15 mai 1936.
9. Meeting de Villeurbanne, 17 mai 1936.
10. *Le Populaire*, 15 mai 1936.
11. Cf. Déclaration d'A. Sarraut. Commission d'enquête parlementaire sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. t. III, p. 571, P. U. F., 1951.

Ils ont perdu plus de 400 000 voix, et si 51 sièges seulement leur ont échappé, ils le doivent à l'appui des voix ouvrières et à l'application de la discipline du Front populaire. Quoi qu'en pense *Le Temps*[12], les dirigeants radicaux n'ignorent pas qu'ils doivent au Front populaire la plupart des 116 sièges qu'ils détiennent encore ; et ils préfèrent commander en second que ne pas commander du tout. Le 14 mai, le bureau du comité exécutif valoisien donne son accord sur la participation, accord confirmé, à l'unanimité, par l'assemblée des présidents des fédérations radicales[13] ; la presse relève toutefois la réserve d'Herriot dont chacun sait qu'il a refusé le ministère des Affaires étrangères que Blum lui proposait sous la pression des communistes, et qu'il a déclaré ne pas poser sa candidature à la présidence de la Chambre « Front populaire ».

Pendant plusieurs semaines, l'appartement de Léon Blum au quai Bourbon est le siège du futur gouvernement ; chefs politiques, représentants des groupes parlementaires, députés battus, militants socialistes, délégations syndicales s'y succèdent et l'on y rencontre aussi « ces personnages toujours en quête de prébendes... dont les mêmes visages... devaient être revus quatre années plus tard dans les halls des palaces de Vichy[14] ».

L'opposition parlementaire donne, pour un temps, peu de souci au futur président du Conseil. Elle semble brisée par sa nouvelle défaite électorale ; non pas tant par la défaite elle-même, dont elle a désormais l'habitude, que par l'aspect nouveau de la lutte parlementaire. Le corps électoral a mis fin, semble-t-il, à la routine. Que s'était-il passé, en effet, en 1924, en 1932 ? Les radicaux s'alliaient aux socialistes pour la bataille électorale ; le cartel triomphait... et les radicaux gouvernaient ensuite avec la droite. Mais « c'est un jeu qui ne peut se prolonger indéfiniment[15] ».

Les grandes déclarations sur les « devoirs de l'opposition nationale » laissent la droite indécise et divisée. Dans le pays, la bourgeoisie, tour à tour effrayée par sa défaite et par l'ampleur des manifestations populaires, rassurée par les déclarations apaisantes des chefs du Front populaire et par l'allure classique des négociations gouverne-

12. Editorial du *Temps*, 5 mai 1936.
13. 21 mai 1936.
14. Delmas, *A gauche de la barricade*, 1950.
15. *Le Temps*, 5 mai 1936.

mentales, est en pleine incertitude ; les fluctuations de la Bourse, qu'il faudrait suivre jour par jour, sont le reflet fidèle de sa nervosité : tel discours de Jouhaux provoque un effondrement des cours qui, le lendemain, après une déclaration de Léon Blum, remontent en flèche ; les spéculateurs s'en donnent à cœur joie. Mais les financiers préfèrent, en tout cas, les solutions prudentes : chaque semaine, le bilan de la Banque de France accuse les sorties d'or et les exportations de capitaux, C'est que l'exemple de l'Espagne, où les élections ont fait triompher le Front populaire quelques mois plus tôt, n'est pas propre à donner confiance à « l'épargne » : grèves, manifestations violentes, gestion ouvrière de certaines usines s'y succèdent depuis plusieurs mois et le gouvernement y semble dépassé par le mouvement populaire [16].

Les ligues, pour un temps, mettent un frein à leurs violences antiouvrières. La Rocque continue ses discours et celui qu'il prononce à Neuilly, le 19 mai, chef-d'œuvre du genre, est significatif du désarroi des chefs fascistes : « Déjà nos idées prennent le pouvoir ; ceux qui veulent les appliquer n'en sont pas dignes. Ils sont les élus de l'or de Moscou. Mais nous sommes à la veille d'une grande victoire et ceux qui sont nos frères viendront bientôt à nous... Nos décisions dépendront de celles que prendront nos adversaires. Les exprimer dès maintenant serait de notre part prématuré. Nous ne disons jamais à l'avance ce que nous ferons, mais ce que nous avons décidé de faire, nous le faisons. »

Les ligues réussissent encore une manifestation importante devant la statue de Jeanne d'Arc, le 17 mai. Mais dans la guérilla permanente qui oppose, entre autres, vendeurs de la presse ouvrière et vendeurs de la presse fasciste, ces derniers restent rarement maîtres du terrain. Ils sont isolés, alors que les militants ouvriers reçoivent un appui actif des habitants des quartiers populaires.

Jamais la population ouvrière n'a participé avec tant d'enthousiasme à toutes les manifestations ou meetings auxquels elle est conviée. Une foule considérable envahit l'avenue de Wagram, lorsque le Parti socialiste organise le meeting de la Victoire [17] ; ce n'est plus le public habituel

---

16. Déclaration du cabinet Casarès Quiroga aux Cortès. *Le Temps*, 21 mai 1936.
17. 15 mai 1936.

des militants du Parti et des proches sympathisants. C'est tout un peuple qui se mobilise et qui, n'ayant pu pénétrer dans la salle, écoute dans la rue les discours et acclame Léon Blum, même lorsqu'il proclame : « Donnons au pays l'*impression*[18] du changement qu'il veut. » La même affluence se retrouve aux réunions communistes ; partout, les « sans-partis » sont les plus nombreux ; l'unité d'action est complète entre militants des partis ouvriers qui se retrouvent aux manifestations organisées — notamment en province — par le Rassemblement populaire. Au Comité national du rassemblement, plusieurs réunions[19] sont consacrées à la préparation d'une grande manifestation de victoire ; les radicaux s'opposent à ce que ce défilé ait lieu au mur des Fédérés le 24 mai, et c'est finalement la date du 14 juin qui est retenue : dans toute la France, des défilés auront lieu pour saluer la victoire électorale et proclamer la volonté populaire de réaliser le programme qu'elle a choisi. Nous verrons que la « volonté populaire » se manifestera d'une façon différente et que le Comité national devra annuler à Paris la manifestation.

Léon Blum, persuadé que « l'impatience des masses ne le gênera pas[20] », négocie et multiplie les discours[21] ; la réaction se tait ; les masses populaires, disciplinées et confiantes, sont prêtes à passer à l'attaque. Lorsqu'elles le feront, c'est Léon Blum qui le premier se sentira giflé[22].

Les grèves du Havre et de Toulouse

Les premières grèves se rattachant directement au mouvement qui nous occupe se situent à partir du 11 mai et elles éclatent presque simultanément au Havre et à

18. Souligné par nous.
19. 14 mai, 23 mai.
20. Discours au Conseil national S. F. I. O., 5 mai, *L'Exercice du pouvoir*, Gallimard, 1938, p. 45.
21. American Club, Wagram, Conseil national S. F. I. O.
22. « ... Cette explosion sociale qui était venue frapper au visage mon gouvernement dès mon arrivée... » *Léon Blum devant la cour de Riom*, Editions de la Liberté, 1945.

Toulouse. Ces grèves sont caractérisées par l'occupation des entreprises.

On a cité quelquefois [23] la grève du 10 avril 1936 qui a vu l'occupation de l'usine de la Boutillerie à Amiens. Mais cet incident présente des caractères trop particuliers pour qu'il puisse être rapproché des manifestations ouvrières de mai 1936. L'occupation, en effet, est effectuée d'accord avec le patron, dans le but de s'opposer à la saisie de l'entreprise par le fisc. Elle aboutit, du reste, à l'abandon de l'usine par ses propriétaires et à la formation d'une coopérative ouvrière.

Il en va différemment de la grève Bréguet qui éclate au Havre le 11 mai. Le lendemain du 1er mai, la direction congédie deux ouvriers militants syndicalistes connus, pour avoir chômé ce jour traditionnel. Des délégations ouvrières se rendent à la direction pour tenter d'obtenir la réintégration des deux licenciés ; ces démarches amiables, renouvelées à plusieurs reprises, échouent ; le Syndicat des Métaux lance, le 11 mai, l'ordre de grève et les ouvriers unanimes arrêtent le travail ; le soir, les 600 salariés restent dans l'usine et y passent la nuit. Dans la journée du 12, le maire propose son arbitrage qui est accepté par les deux parties. La sentence arbitrale rendue par M. Léon Mayer donne entièrement satisfaction aux ouvriers : le maire du Havre ordonne la réintégration dans leur emploi des deux grévistes ; il reconnaît le droit des ouvriers à chômer le Premier Mai [24] ; il ordonne enfin le paiement des jours de grève des 11 et 12 mai.

Le 13, aux usines Latécoère, de Toulouse, un mouvement identique a lieu. Il a aussi pour point de départ le licenciement de trois ouvriers, grévistes le Premier Mai, que la direction refuse de réembaucher en dépit des démarches faites par l'Union locale des syndicats. Les ouvriers cessent le travail et demeurent dans les ateliers. L'arbitrage du maire de Toulouse donne satisfaction aux ouvriers qui obtiennent, en outre, la reconnaissance de leurs délégués.

Ces incidents restent purement locaux ; la presse ouvrière

---

23. Notamment Lefranc, dans son *Histoire du mouvement ouvrier*, et Prouteau dans son excellente thèse *Les occupations d'usine en Italie et en France*, Paris, 1938.

24. « Considérant que depuis de nombreuses années, il est constant dans l'industrie de laisser les ouvriers libres de chômer ou de travailler le Premier Mai... »

de Paris n'en fait pas état ; *Le Temps* consacre quelques lignes à la grève de Toulouse sans même mentionner le fait de l'occupation. La presse locale, conciliante, se félicite unanimement de la rapide solution donnée aux conflits et couvre de fleurs les autorités municipales dont l'intervention judicieuse a calmé les esprits et apaisé les rancœurs [25].

Pourtant, ces grèves présentent, à l'époque où elles se situent, des caractères bien particuliers. Elles ont réuni l'unanimité des ouvriers qui, pour limiter les risques que présentent les arrêts de travail en période de chômage, ont gardé les ateliers sous leur contrôle ; elles ont bénéficié de l'appui moral et matériel de la population ; elles ont été enfin rapidement et complètement victorieuses. Mais ces mouvements sont encore purement défensifs ; aucune revendication nouvelle n'a été présentée ; avec les mêmes caractéristiques, la grève de l'usine Bloch, de Courbevoie, va déjà poser de nouveaux problèmes.

La grève de l'usine Bloch à Courbevoie

La grève éclate le 14 mai aux usines Bloch à la suite du refus de la direction d'examiner les revendications ouvrières touchant principalement un relèvement des salaires et l'aménagement des temps. A l'issue du premier jour de grève, les ouvriers qui sont restés dans l'usine décident de passer la nuit dans les ateliers. La municipalité « Front populaire » assure leur ravitaillement. Le lendemain, la direction accepte les pourparlers et cède finalement sur tous les points. Un accord collectif est signé qui consacre un léger relèvement des salaires, le paiement des jours de grève et la reconnaissance du droit aux congés payés.

On observe sur cette victoire, comme sur les mouvements partiels qui éclatent le 18 à Vénissieux et aux aciéries de Longwy le même silence de la presse.

25. Paul Lombard, dans son pamphlet *Quatorze mois de démence*, Paris, 1937, a fait pour les besoins de sa mauvaise cause, un récit tout à fait fantaisiste de la grève Bréguet du Havre.

Les premiers commentaires de *L'Humanité* sur la grève du Havre ne paraissent que le 20 mai ; et il faut attendre le 24 mai pour que l'organe communiste, par la plume de Pierre Delon, rapproche les trois conflits et attire l'attention des militants ouvriers sur les succès remportés et les méthodes de lutte qui ont permis la victoire.

La manifestation du mur des Fédérés

Le 24 mai, la date n'est pas négligeable. C'est le jour où le Comité d'entente socialiste-communiste et la C. G. T. ont convié la population parisienne à la traditionnelle manifestation à la mémoire des morts de la Commune. Jamais pareille affluence n'a été dénombrée ; plus de 600 000 manifestants défileront jusqu'à la nuit devant le mur des Fédérés où Blum et Thorez, entourés des leaders S. F. I. O. et communistes, se tiennent côte à côte. La foule ouvrière prend conscience de son nombre et de sa force. Les chefs communistes sont d'ailleurs sensibles à l'impatience qu'elle manifeste et le lendemain le comité central du Parti, réuni à Ivry, proclame dans sa résolution : « Le comité central comprend et approuve la volonté des masses populaires qui peuvent constater que rien n'ayant été fait depuis trois semaines qu'a été remportée la victoire du Front populaire ; il est nécessaire de prendre de toute urgence, sans le moindre délai, les mesures préconisées par le programme commun [26] », mesures dont *Le Temps* souligne lui-même le caractère modéré [27].

Le 26, le mouvement se généralise dans la région parisienne ; sans doute, écrit *Le Temps* [28], « convient-il de ne pas prendre trop au tragique ce dernier événement », qui n'est, selon *Le Populaire,* qu'un « mouvement revendicatif qui deviendra rapidement un mouvement de victoire ouvrière [29] ».

26. *L'Humanité,* 26 mai.
27. *Le Temps,* 28 mai.
28. *Ibid.*
29. *Le Populaire,* 27 mai.

3. Le développement du mouvement jusqu'à la formation du gouvernement Blum

Grèves dans la métallurgie parisienne. — Episode révolutionnaire ou grève revendicative. — Sarraut et Frossart tentent une conciliation. — Un faux apaisement. — Brusque extension des grèves. — Le 4 juin : Blum au pouvoir.

Grèves dans la métallurgie parisienne

Les délégués syndicaux de l'usine Nieuport, à Issy-les-Moulineaux, s'appuyant sur l'exemple récent de Bloch, avaient, le 21 mai, déposé auprès de la direction de l'usine un cahier de revendications dont les principaux points prévoyaient : la garantie d'un salaire minimal journalier ; la reconnaissance de délégués désignés par les salariés seuls ; la suppression des heures supplémentaires et la semaine de 40 heures. Le mardi 26, les responsables syndicaux demandent une entrevue à la direction ; celle-ci refuse de les recevoir. La grève est aussitôt décidée et les délégués font savoir qu'ils ne quitteront les ateliers qu'après complète satisfaction ; à midi, la population et la municipalité apportent aux grévistes leur repas ; une entrevue accordée à 16 heures par les directeurs échoue, les ouvriers s'apprêtent à passer la nuit dans l'usine, après que Piginnier, député-maire communiste, est venu les assurer de son aide.

Aux établissements Lavalette, à Saint-Ouen, c'est pour résister à une diminution de salaire qu'entend imposer la direction que la grève éclate le même jour, dans l'après-midi. Et les délégués passent aussitôt à la contre-offensive : non seulement ils demandent l'abrogation du nouveau barème des pièces, mais en outre ils déposent un cahier de revendications, lui aussi calqué sur le programme du

Front populaire. A 18 heures, les délégués font partir les femmes et les trois cents ouvriers organisent la grève sur le tas. Dans la soirée, Berlioz, député communiste de Saint-Ouen, et Colin, délégué du Syndicat des métaux, accompagnent une délégation auprès du patron. Celui-ci propose que l'ensemble des questions en litige soit examiné le lendemain et, promettant que les portes resteront ouvertes, demande que les ouvriers rentrent chez eux. Cette proposition est repoussée par l'assemblée du personnel qui organise aussitôt les piquets de grève aux portes.

Chez Hotchkiss, à Levallois, même riposte à des licenciements : grève, occupation et dépôt des revendications ; mais les pourparlers s'engagent aussitôt et un accord intervient qui est ratifié par les grévistes ; à 21 heures, les ouvriers quittent l'usine au chant de *L'Internationale*. Leur victoire est d'importance puisque la direction a cédé sur tous les points : réintégration des ouvriers licenciés, reconnaissance des délégués ouvriers que la direction s'engage à recevoir tous les quinze jours ; garantie d'un salaire minimal horaire dont l'échelle va de 5,50 F pour le manœuvre à 7,80 F pour le professionnel ; examen très prochain des demandes relatives aux congés payés et à la suppression des heures supplémentaires ; la grève enfin ne donnera lieu à aucune sanction et les heures perdues seront payées. Il est difficile d'imaginer si les ouvriers de l'usine Hotchkiss, que nous retrouverons plus tard à la pointe du combat, ont exactement mesuré la portée de l'accord qu'ils ont ratifié dans l'enthousiasme et qui est la première ébauche de ce que seront les accords Matignon et la convention collective de la Métallurgie ; ils sauront, dès le lendemain, pour la poursuite des pourparlers sur les questions restées pendantes, user avec force de la crainte que leur mouvement a inspiré aux patrons ; mais le conflit se sera alors généralisé et sera transporté sur le plan de l'ensemble de la métallurgie.

Grèves victorieuses mais d'une portée plus limitée, le même jour, chez Lioré-Olivier à Villacoublay, chez Sautter-Harlé, à l'atelier 221 des usines Renault ; à Corbeil, à la grande imprimerie Crété et chez les ouvriers carriers. On note enfin une « forte agitation » chez les mineurs de Marles et les ouvriers agricoles du Mesnil-Amelot.

Le 27 mai est une journée d'attente. L'usine Farman de Billancourt débraye. Un communiqué publié par les grévistes de l'usine Nieuport annonce qu'un accord « paraît

devoir intervenir qui pourrait rapidement mettre fin au conflit ». Mais aux établissements Lavalette, les grévistes ont repoussé les propositions de la direction qui entendait réserver les questions relatives aux salaires, aux congés payés, et aux accords collectifs pour ne céder que sur quelques points tels que l'attribution de lait aux sableurs et polisseurs, l'augmentation du temps du casse-croûte, la formation d'un comité de délégués ouvriers, la suppression des heures supplémentaires.

Chacun a conscience que le mouvement ne peut rester limité à ces quelques usines ; ou bien tout rentrera dans l'ordre, ou sous une impulsion quelconque toute la Métallurgie parisienne entrera dans le conflit. Dans toutes les conversations revient sans cesse une même question : que va faire Renault ?

La bourgeoisie déjà verse des larmes hypocrites sur les difficultés qui attendent Léon Blum. « Quel destin pour Léon Blum à qui s'offre d'expérimenter ses idées et de faire ses preuves, de savoir avant de rien entreprendre qu'il ne pourra marcher, agir et penser que le poing levé [1] !... »

Episode révolutionnaire ou grèves revendicatives

La journée du 28 mai est décisive. A 9 h 30, les 35 000 ouvriers des usines Renault cessent le travail ; quelques flottements apparaissent pour la mise au point de l'occupation ; à midi, des ouvriers quittent l'usine, mais le plus grand nombre reste sur place. La grève Renault entraîne à sa suite plusieurs dizaines d'usines de la région parisienne, et le 29 à midi, on relève dans la liste des établissements occupés : Farman, J.-J. Carnaud, Fiat, Citroën, Rosengart, Gnôme-et-Rhône, Caudron, Chausson, Salmson..., auxquels viendront s'ajouter dans l'après-midi Brandt, Talbot, Le Matériel téléphonique. Enfin, première extension notable à une nouvelle corporation, plusieurs chantiers de l'Exposition internationale arrêtent le travail.

Déjà l'occupation des usines a pris la plupart de ses

1. *Le Temps*, 29 mai.

caractères ; la presse ouvrière souligne l'ordre parfait qui règne dans les établissements, où les services de sécurité, de ravitaillement, d'entretien, de garde, fonctionnent sous le contrôle du comité de grève.

Mais chacun s'interroge sur les caractères de ce mouvement imprévu et sur la signification qu'il convient de donner à ce phénomène nouveau, à cette « initiative sensationnelle [2] » que sont les occupations.

Pour la bourgeoisie, il s'agit d'un acte révolutionnaire qui porte atteinte à la liberté du travail et à la propriété privée. « Le maintien de l'ordre à l'intérieur des usines ne change rien à l'affaire ; cela ne peut que souligner davantage l'absence de spontanéité dans la violation de la loi et son caractère concerté [3] ». Les revendications ouvrières ont elles-mêmes un aspect révolutionnaire, car « elles affectent les rapports généraux entre salariés et employeurs [4] » et « la grève est le résultat d'une contagion qui a pour déterminante un problème politique [5] ».

A l'opposé, partis ouvriers et syndicats dénient tout caractère politique et à plus forte raison révolutionnaire aux mouvements grévistes. Il aurait suffi, écrit Doury, dans *L'Humanité*, « d'une meilleure compréhension de ce qui se passait dans les entreprises pour résoudre cette question sans contraindre les ouvriers à arrêter le travail [6] ». Et Croizat, le même jour, insiste sur la même idée : « Le mouvement de grève de la Métallurgie de la région parisienne peut très rapidement se calmer si, du côté patronal, on est disposé à faire droit aux légitimes et raisonnables revendications ouvrières. Présentement, près de 100 000 métallurgistes ont abandonné le travail et restent dans les usines jour et nuit pour veiller qu'aucun dégât ou aucun sabotage ne se produise. Ils agissent dans un ordre parfait et ne veulent aucune perturbation. Ils réclament de leurs employeurs un certain nombre de mesures améliorant leurs salaires et les conditions de leur travail. »

---

2. Marcel Cachin, *L'Humanité*, 30 mai.
3. *Le Temps*, 31 mai.
4. Communiqué du Groupe des industries métallurgiques de la région parisienne, 28 mai.
5. Déclaration de M. Lehideux, administrateur des usines Renault.
6. *L'Humanité*, 29 mai 1936. Doury est l'un des secrétaires du Syndicat des Métaux de la région parisienne. Il est membre du P. C.

Ces dispositions modératrices, ces tentatives répétées pour limiter la portée du mouvement gréviste vont permettre au gouvernement de tenter une conciliation.

Sarraut et Frossart tentent une conciliation

Le premier problème qui se pose au gouvernement « provisoire » de M. Sarraut est d'importance. Faut-il faire évacuer les usines par la force ? La police et l'armée doivent-elles être requises pour chasser les ouvriers qui violent les sacro-saints principes du Code civil sur le droit de propriété ? Laissons la parole à M. Sarraut : « Nous avons tenu à toutes les heures de la journée avec... [M. Frossart]... des conférences qui avaient parfois un caractère dramatique. Fallait-il employer la force ?... A ce moment, j'ai eu des entretiens avec les patrons... je leur ai fait poser la question par M. Frossart : "Voulez-vous qu'on essaie l'évacuation par la force ?" Les patrons ont tout de suite déclaré : "Non, surtout pas cela... pas d'usage de la police... nous risquons le conflit sanglant... c'est du sang qui rejaillira sur nous et cela nous interdira peut-être de reprendre la direction de nos usines [7]". »

Certains pourront croire que c'est pour donner plus de force persuasive à son intervention devant le Sénat que l'ancien président du Conseil présentait en ces termes le récit de ses conversations avec le patronat ; car on peut s'étonner que le responsable de l'ordre public, le dépositaire de l'autorité de l'Etat, quémande ainsi un conseil auprès des représentants d'intérêts... particuliers !... Quelle qu'ait été la forme du dialogue, l'essentiel se trouve dans sa conclusion : la force publique n'interviendra pas pour mettre fin aux occupations d'usines. L'autorité gouvernementale tente, en revanche, une conciliation entre les parties, et M. Frossart, ministre du Travail, s'efforce de rapprocher le Syndicat ouvrier des métaux et le groupe des Industries métallurgiques de la région parisienne.

Dès l'abord, le patronat de la métallurgie pose une condition formelle à la discussion d'un contrat collectif

7. Sénat, séance du 7 juillet 1936.

sous l'arbitrage du ministre : la reprise préalable du travail. Les dispositions des chefs ouvriers ne paraissent cependant nullement menaçantes et leur désir d'aboutir à un accord rapide ressort clairement des déclarations faites le même jour, tant par Jacques Duclos que par les responsables syndicaux. Le secrétaire du P. C., à l'issue d'un entretien qu'il vient d'avoir avec Albert Sarraut, explique les intentions du syndicat ouvrier : « Nous obéissons à une double préoccupation : d'abord éviter tout désordre ; ensuite obtenir que des pourparlers s'engagent le plus tôt possible en vue d'un règlement rapide du conflit [8]. » Après une conversation avec le ministre du Travail, la délégation patronale maintient sa position intransigeante. M. Frossart en fait part à la délégation ouvrière et propose une réunion paritaire pour le vendredi 29 à 16 heures. Les représentants du syndicat C. G. T. « déclarent que cette solution leur paraît favorable à un règlement du conflit » et ils convoquent les délégués des usines en grève le lendemain 29, à 9 heures.

Cent cinquante délégués des grévistes se rassemblent donc, le vendredi matin, à la Bourse du Travail et adoptent à l'unanimité un ordre du jour qui « constate avec satisfaction que le mouvement continue à s'élargir aujourd'hui ; [les métallurgistes] se déclarent décidés à obtenir satisfaction sur le contrat collectif ; ils enregistrent avec plaisir que les conversations commencent cet après-midi sur ce contrat. Ils décident en conséquence de réunir sans délai les ouvriers de chaque usine, d'envoyer dès maintenant les délégations à la direction de chaque usine et de discuter avec elles des conditions de la reprise du travail. Cette reprise se fera sur les bases qui seront déterminées par le contrat collectif et qui aura effet rétroactif... »

L'assemblée des délégués des entreprises occupées fait donc droit à l'exigence patronale de reprise préalable du travail avant les pourparlers. Mais ils repoussent l'approbation pure et simple des propositions transmises par Frossart et posent à leur tour une condition préalable : qu'un accord intervienne entre chaque comité de grève et

8. Déclaration semblable d'E. Henaff : « Nous avons demandé au ministre du Travail de faire diligence pour la convocation d'une conférence des délégués des organisations patronales et ouvrières en vue d'apporter une solution au conflit par l'examen du contrat collectif présenté par l'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie. » 28 mai.

la direction de l'usine sur les « conditions de la reprise du travail » et que la promesse formelle et écrite d'une application totale de la future convention collective soit obtenue.

Les patrons ne sont pas satisfaits par la position ouvrière ; dès la fin de la matinée, M. Richemond demande audience au ministre du Travail et lui remet une note constatant que « les conditions définies hier [la reprise préalable du travail] n'ayant pas encore été remplies, les pourparlers prévus n'auront pas lieu ». La note est brève mais précise. Et Croizat revient en vain à la charge en renouvelant l'assurance que les syndicats ouvriers sont d'accord avec l'essentiel des conditions patronales : « Les conditions mises en avant [par les patrons] seront remplies par les ouvriers dès que les accords par usines seront conclus... Le travail sera repris normalement, ceci ne saurait tarder. *Ensuite* [9], il importera de discuter et de signer le contrat régional qui régira une fois pour toutes les conditions de salaires et de travail des métallurgistes de la région parisienne. »

La position des délégués grévistes est du reste ambiguë et les représentants syndicaux interpréteront restrictivement la formule vague « les conditions de la reprise du travail dans chaque usine » ; ils se contenteront d'obtenir l'assurance qu'aucune sanction pour fait de grève ne sera appliquée et que les jours de grève seront payés, au moins partiellement.

Sur cette base, un peu partout, les négociations s'engagent et, dans l'après-midi, on annonce un accord chez Gnôme-et-Rhône dont les ateliers vont être évacués. Mais la plus importante information est communiquée vers 19 heures par M. Frossart : à l'issue d'un entretien avec M. Richemond, il informe la presse que, depuis 18 h 30, les ouvriers des usines Renault quittent les bâtiments.

Un faux apaisement

Un accord est en effet intervenu en fin d'après-midi entre les délégués ouvriers et les administrateurs de la plus importante usine métallurgique de la région pari-

9. Souligné par nous.

sienne. Cet accord comporte sept dispositions principales qui doivent être rapportées :

1° Un relèvement des salaires les plus bas (au-dessous de 4 F de l'heure) sera examiné dans les délais les plus rapides ;

2° Les heures supplémentaires seront supprimées pendant la durée des négociations relatives au contrat collectif ;

3° La direction ne prendra aucune sanction pour fait de grève ;

4° La demi-journée du 28 et l'après-midi du 29 mai seront payés ;

5° Les travaux en cours d'installation des vestiaires et toilettes seront activement poursuivis ;

6° La demande de réintégration de deux ouvriers licenciés est acceptée ;

7° L'usine sera évacuée dès la signature de l'accord et le travail reprendra le mardi 2 juin.

A 20 h 30, les portes se referment sur les derniers occupants qui regagnent leur domicile.

Chacun pense que le choc psychologique habituel va se produire : Renault a débrayé et a entraîné toutes les grandes entreprises ; Renault évacué, les accords vont se multiplier et le travail reprendre partout. C'est bien la pensée du gouvernement ; c'est la pensée des dirigeants ouvriers qui ont signé un aussi piètre compromis où il n'est accordé aucune satisfaction, même transitoire, au problème des salaires. C'est aussi ce que souligne le soir même un communiqué patronal. « Contrairement à certaines informations, la direction des usines Renault n'a eu à examiner aucun point du contrat collectif, notamment le barème général des salaires qui reste à discuter entre représentants patronaux et ouvriers lorsque l'évacuation totale des usines aura été réalisée. » Le patronat est conscient de la victoire qu'il vient d'emporter et, dans la nuit, M. Richemond déclare : « Nous sommes prêts à engager les pourparlers dès que les usines seront évacuées *ou* le travail repris. » Légère concession ? Les patrons admettraient-ils que l'évacuation suffira pour que la négociation reprenne ? Il s'agit, en fait, d'une nécessité évidente : nous sommes vendredi ; la plupart des ouvriers chôment le samedi et le lundi ; Renault ne reprendra que mardi. Nécessité donc, et aussi tactique habile qui consiste

à écarter les ouvriers de leur usine pendant plusieurs jours qui seront décisifs... La tactique est sûre et le résultat sera presque atteint.

La journée du 30, en dépit du débrayage des camions Bernard, est surtout marquée par la fin de nombreux conflits. Les entreprises qui ont suivi Renault dans la grève, à son exemple, mettent fin aux occupations : Nieuport, Caudron, Farman, Brandt, Talbot, puis Citroën, Panhard, J.-J. Carnaud, Chausson, Rosengart évacuent. Les accords qui sont signés sont de contenu variable ; rares sont ceux, toutefois, qui accordent, comme celui signé par Gnôme-et-Rhône quelques heures avant Renault des avantages immédiats substantiels [10]. La majorité des contrats est calquée sur le modèle de l'usine Renault et cela correspond bien aux décisions de l'Union patronale qui recommandait à ses adhérents de ne pas s'engager avant que les pourparlers interviennent dans le cadre régional.

« Dans l'ensemble, constate *Le Temps* [11], le mouvement est en régression. L'impression domine, qu'obéissant à des suggestions ou à des instructions, les délégués ouvriers s'efforcent dans leurs pourparlers avec les directeurs d'obtenir satisfaction sur un certain nombre de points d'ordre intérieur, ce qui leur permet de présenter comme une victoire l'accord intervenu. »

Les patrons marquent leur satisfaction dans un nouveau communiqué : « La détente... s'est encore accentuée ce matin [12]. Il est permis de penser que les ouvriers qui sont encore en grève abandonneront la lutte dans le courant de l'après-midi. Dans ces conditions, le groupe des Industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne peut entamer les discussions d'ordre général. A 16 heures, une première prise de contact aura lieu au ministère du Travail... » Dès l'ouverture des travaux de la commission, ils précisent que la poursuite des pourparlers reste subordonnée à l'évacuation des dernières usines.

---

10. L'accord signé aux usines Gnôme-et-Rhône dans l'après-midi du 29 stipule une augmentation de salaire horaire de 1 F à 1,25 F ; une demi-heure payée pour le casse-croûte ; la suppression des heures supplémentaires ; une majoration de 2 F pour les heures de nuit ; une semaine de vacances payée et deux semaines après un an de présence ; la reconnaissance des délégués d'atelier et du droit syndical ; le payement de toutes les heures de grève.
11. *Le Temps*, 31 mai.
12. Dimanche 31 mai.

Personne ne doute à ce moment que ce ne soit une question d'heure. De 70 000 qu'ils étaient, les grévistes sont à peine 10 000. Leur nombre, il est vrai, ne diminuera pas dans la journée du lundi 1er juin. Mais nul, semble-t-il, ne s'en inquiète. La nouvelle Chambre tient sa première séance et entend son doyen d'âge prononcer l'ennuyeux discours d'usage ; la commission paritaire de la Métallurgie discute de la définition du droit syndical et désigne quatre sous-commissions spécialisées ; on espère que la signature pourra intervenir jeudi 4, et Frossart le voudrait bien, car ce sera son dernier jour d'exercice...

Quinze usines sont encore occupées, signalent les patrons métallurgistes. Que les patrons se montrent conciliants et tout peut s'arranger, répond l'Union ouvrière, qui lance un appel aux délégués pour que « dès demain matin ils se mettent en rapport avec leur direction pour trouver une base d'entente sur leurs revendications particulières en litige et permettre ainsi la reprise normale du travail ».

Le lendemain matin, Renault et Citroën reprennent le travail, mais à midi on compte 66 usines métallurgiques en grève et, le soir, plus de 150 entreprises occupées.

Brusque extension des grèves

Le 2 juin, on assiste à une brutale reprise du mouvement gréviste, qui aussitôt se généralise et frappe les corporations les plus diverses. On avait vu déjà les terrassiers de l'Exposition cesser le travail ; mais ils étaient retournés aux chantiers en même temps que les métallurgistes rentraient aux ateliers. Des tentatives de grèves avaient, les jours précédents, été signalées dans un restaurant parisien, dans une usine de produits chimiques, dans les blanchisseries, grèves courtes en général, vite terminées par un accord. Les 2 et 3 juin, ce sont des entreprises appartenant à l'industrie chimique, à l'alimentation, au textile, aux industries graphiques, à l'ameublement, aux transports, au pétrole qui sont paralysées par la grève et occupées.

Mais la Métallurgie reste la corporation la plus atteinte puisqu'on compte bientôt 200 usines occupées, et il est important de remarquer que plusieurs entreprises sont touchées pour la seconde fois par la grève. A Fives-Lille,

2 500 métallos occupent leur usine et hissent le drapeau rouge et la grève s'étend à grande allure ; même phénomène à Lyon. Des accords partiels se concluent qui prévoient généralement des augmentations de salaires. Certaines grèves ne durent que quelques heures ; d'autres reprennent malgré la signature d'un accord. Le mouvement devient interprofessionnel ; il tend à devenir national.

La voix des patrons s'exprime toujours par la bouche des métallurgistes, qui multiplient assemblées générales et communiqués. Des assemblées houleuses, où chacun vient conter sa triste expérience ont lieu le 2 et le 3. Les patrons sont nombreux [13] ; quelques-uns parmi les absents n'ont pu se faire excuser... ils sont enfermés dans leurs bureaux ; les ouvriers leur ont fermé la porte et coupé le téléphone. Le ton des communiqués reste modéré : l'assemblée constate l'extension des grèves et prend connaissance de l'évolution des pourparlers qui continuent ; « toutefois l'impression est que le personnel ne semble pas disposé à placer la solution des conflits sur le terrain qui a été défini lors de l'engagement des pourparlers ».

Le gouvernement convoque la C. G. T. qui lance un appel afin de faire cesser les incidents avec les patrons : « [ceux-ci] doivent rester libres d'entrer et de sortir des établissements [14]. » La Fédération des métaux maintient la même tactique et préconise toujours la reprise du travail après la signature des accords particuliers d'entreprise. « Certes, ajoute l'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne, d'autres industries sont touchées », mais « ce sont des entreprises où l'exploitation des ouvriers avait pris durant ces dernières années un caractère particulièrement renforcé » ; les bruits de grève générale ne sont pas fondés, « aucune décision de ce genre n'ayant été prise ou envisagée » ; l'Union appelle les travailleurs à conserver « le calme, la discipline, l'ordre, le sang-froid, la dignité, la maîtrise du mouvement » qui doit rester « paisible, ordonné et propre »... en évitant « toute exagération, enchères démagogiques et désordre dangereux [15] ».

Le lendemain 3 juin, les organisations syndicales publient de nouveaux communiqués : le Syndicat des métaux « invite les délégués de toutes les entreprises encore en

---

13. 900 présents sur 1 200 syndiqués.
14. 2 juin.
15. *Id.*

grève à redoubler d'activité en vue de la conclusion d'accords particuliers et de faire preuve de l'esprit de conciliation qui n'a cessé de les animer ». Le bureau confédéral et l'Union des syndicats de la région parisienne communiquent à la presse une déclaration commune : « Résolues à maintenir le mouvement dans le cadre, la discipline et la tranquillité du début, les organisations s'affirment prêtes à y mettre un terme dès l'instant et partout où les justes revendications ouvrières seront satisfaites. »

Le 4 juin,
Blum au pouvoir

Mais le 4 juin, les grèves s'étendent encore : les camionneurs, la distribution des journaux (seuls *L'Humanité, Le Populaire* et *L'Œuvre* radicale ont été normalement distribués), les restaurants et hôtels, le livre, la serrurerie, l'orfèvrerie, la distribution d'essence, les laboratoires pharmaceutiques, l'habillement, le bâtiment, le gaz, l'agriculture ; Lille, Vierzon, Rouen, Brive, Nice, Toulouse, Marseille. Ces corporations et ces villes sont presque choisies au hasard dans la liste interminable des professions et des régions atteintes par la contagion. Une restriction s'impose toutefois : la seule corporation où la grève soit généralisée reste la métallurgie ; la seule région où de nombreuses professions et un nombre important de travailleurs occupent les usines reste la région parisienne. Mais partout où elles éclatent, les grèves s'accompagnent d'occupation ; partout elles rassemblent la quasi-totalité du personnel ; partout elles sont immédiatement appuyées par la sympathie active de la population et aidées par les organisations locales du Front populaire (municipalités et comités locaux). Chacun sent confusément que le désordre apparent des mouvements dispersés peut se transformer en une manifestation puissante, en un mouvement général dont les conséquences seront peut-être redoutables.

Le 4 juin, c'est aussi le jour où se constitue le gouvernement du Front populaire. Sarraut et Frossart abandonnent précipitamment à Léon Blum et Lebas les pouvoirs ; le président Lebrun supplie Blum de « faire quelque

chose ». Les patrons lui laissent le soin de « prendre ses responsabilités [16] ».

Léon Blum, porté au pouvoir par les travailleurs, vient de constituer un gouvernement « sympathique aux ouvriers » qui va « déposer des projets tels que ceux-ci auront satisfaction [17] » ; il est appuyé par le Parti communiste qui l'assure de sa confiance et de sa collaboration la plus étroite [18] ; il sera soutenu par la C. G. T. qui a approuvé son programme. Tout porte à croire que les travailleurs suivront Léon Blum lorsqu'il leur demandera demain de « s'en remettre à la loi [19] ».

---

16. Lettre de l'Union des industries métallurgiques au président du Conseil : « Devant la tournure prise par les événements et l'exceptionnelle gravité de la situation, les industriels ont estimé que les pourparlers ne pouvaient pas être utilement poursuivis. C'est au gouvernement, qui a la charge de l'intérêt général du pays et de l'activité économique dont dépend le sort des travailleurs de prendre ses responsabilités. Signé : Richemond. » Cf. lettre du président de la Chambre de commerce de Paris au président du Conseil, conçue dans les mêmes termes. *Le Temps*, 5 juin 1936.

17. Déclaration de Salengro, 4 juin 1936.

18. Communiqué du B. P. du P. C. F., 4 juin 1936.

19. Le chroniqueur boursier du *Temps* note que la journée du 4 juin a été meilleure, car « on pense généralement que le nouveau gouvernement mettra fin rapidement au mouvement de grèves ».

4. La formation du gouvernement et le développement du mouvement gréviste

Léon Blum définit les cadres de son expérience. — Léon Blum forme son gouvernement. — Le gouvernement s'installe. — Le gouvernement et les grèves. — Le développement des conflits sociaux du 4 au 7 juin. — La tactique de la C. G. T. — Que faire ?

Léon Blum définit les cadres de son « expérience »

Au congrès du Parti socialiste, qui tient ses assises du 30 mai au 1er juin, Léon Blum définit les cadres de l'expérience qu'il va présider. Les thèmes communs de tous les discours qu'il prononce entre les élections et le 4 juin — thèmes qui sont repris par la motion finale du congrès — peuvent se résumer en quatre propositions :

1° Le corps électoral n'a pas voté socialiste, mais Front populaire ; il n'a pas donné le pouvoir au parti S. F. I. O. avec mission de réaliser le socialisme, mais à une coalition des partis de gauche ; celle-ci a un programme défini, c'est lui que le gouvernement de Front populaire à direction socialiste appliquera demain.

2° Il n'y a pas, et il n'y aura pas de « vacance de la légalité ». Le gouvernement de Front populaire sera un gouvernement légal, qui prendra la direction des affaires publiques, conformément aux principes de la constitution de 1875 et aux coutumes parlementaires.

Si l'on se souvient de la position prise par les délégués socialistes aux premières séances de la commission chargée d'élaborer le programme du « Rassemblement populaire », on jugera sans doute que ces deux premiers principes alignent le P. S. sur la conduite politique que pré-

conisait alors le Parti communiste — et que celui-ci défend toujours [1].

3° Si l'expérience du Front populaire, se déroulant dans les cadres de la société capitaliste et du régime parlementaire, venait à échouer, cela ne compromettrait en rien la cause du socialisme ; cela prouverait seulement « qu'il n'y a rien à attendre de la société actuelle et qu'il est impossible de l'amender du dedans [2] ».

4° Fidélité au Parti et à la classe ouvrière. « Je vous déclare en ce qui me concerne que je suis résolu à tout affronter, sauf une chose : une mésintelligence avec le parti ou une mésintelligence avec l'ensemble de la classe ouvrière. » L'épreuve du pouvoir ne fera pas changer les hommes que le Parti socialiste délègue au gouvernement et qui resteront des serviteurs fidèles du Parti [3].

A l'approbation unanime que le congrès apporte aux principes définis par Léon Blum s'ajoute une adresse aux métallurgistes en grève, dans laquelle le P. S. « se solidarise entièrement avec ce mouvement appuyé par les organisations syndicales réunifiées, dont le succès prépare la réalisation des mesures immédiates concernant la législation du travail contenues dans le programme du Rassemblement populaire [4] ».

Léon Blum forme son gouvernement

Lorsque, conformément aux principes constitutionnels, le 4 juin, le président Lebrun convie officiellement le chef du Parti socialiste à former son gouvernement, Léon Blum

1. Cf. *L'Humanité*, 3 juin 1936, article de Gitton contre la phraséologie révolutionnaire de la gauche socialiste. Il ne s'agit, écrit-il, ni de chambardement, ni d'un programme révolutionnaire, mais d'un programme à réaliser « dans l'ordre, le calme, la tranquillité. Nous estimons impossible une politique qui, face à la menace hitlérienne, risquerait de mettre en jeu la sécurité de la France. »

2. « Si nous échouions..., je serais le premier à venir vous dire : c'était une chimère ; ... je serais le premier à venir vous dire pourquoi et comment nous avons échoué et quelles conséquences vous devez en tirer. » Léon Blum, discours au congrès, *L'Exercice du pouvoir*, p. 55.

3. Léon Blum, discours au congrès, *op. cit.*, p. 63. Cf. également le discours au conseil national, *op. cit.*, p. 46.

4. Ce texte sera repris textuellement dans la résolution du B. P. du P. C. le 4 juin, qui « fait sienne la déclaration adoptée par le congrès socialiste ».

a sa liste prête et il peut, dans la soirée même, présenter ses collaborateurs au chef de l'Etat. La structure du gouvernement paraît nouvelle ; celui-ci comprend une équipe de direction qui coiffe six groupes de ministères. C'est là l'application des principes que Blum avait définis antérieurement dans *La Réforme gouvernementale,* petite plaquette parue sans nom d'auteur en 1918 [5]. Sans donner la liste complète des membres du gouvernement, rappelons les personnalités politiques les plus marquantes qui y figurent. A l'équipe de direction, à côté de Blum, président du Conseil sans portefeuille, entouré de Blumel, directeur de son cabinet et Jules Moch, secrétaire général de la Présidence, nous trouvons trois ministres d'Etat, Chautemps, Violette et P. Faure. Les six groupes de ministères sont : la Défense nationale (avec Daladier et P. Cot), l'Administration générale (avec Salengro, à l'Intérieur, et Jean Zay, à l'Education nationale), les Relations extérieures et la France d'Outre-Mer (avec Delbos et Moutet), les Finances (Vincent Auriol), l'Economie nationale (Ch. Spinasse et Georges Monnet), la Solidarité sociale (avec Lebas au Travail et Léo Lagrange). Au total, 35 personnes [6], dont trois femmes.

« On attendait, dira Delmas [7], une sorte de Comité de salut public, un petit groupe d'hommes ayant chacun des attributions étendues... On eut un lourd conseil de trente-cinq personnes, théoriquement hiérarchisées... Et quand on essaya de deviner pourquoi telles ou telles personnalités avaient été choisies, on s'aperçut avec tristesse que le souci d'équilibrer les influences respectives des groupes, des sous-groupes ou des chapelles... l'avait emporté sur l'obligation vitale de réunir des hommes capables de concevoir et d'agir sans s'embarrasser de théories périmées ou d'usages sans valeur. »

Les traditions parlementaires sont respectées scrupuleusement...

---

5. Cf. *Léon Blum devant la cour de Riom, op. cit.,* p. 79. *La Réforme gouvernementale,* Grasset, 1918, 2e édition, 1936.
6. Composition politique : 16 socialistes, 13 radicaux, 3 membres de l'Union socialiste et républicaine. Composition sociale : notamment, 8 journalistes, 6 universitaires, un médecin, 10 avocats, 3 comptables... Composition parlementaire : 4 sénateurs, 27 députés, 4 non parlementaires.
7. Delmas, *op. cit.,* p. 85.

Le gouvernement s'installe

Ces traditions, pourtant, se voient quelque peu bousculées lors de la présentation au chef de l'Etat. Celle-ci a lieu le 4 juin à 21 heures. Sitôt terminée, le président Lebrun s'adresse à Léon Blum et à ses collaborateurs : « J'ai une demande à vous transmettre de la part de MM. Sarraut, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, et Frossart, ministre du Travail. Ils considèrent la situation comme si grave qu'ils vous demandent de ne pas attendre jusqu'à demain matin pour la transmission des pouvoirs... Ils ne veulent pas plus longtemps demeurer chargés d'un intérim dans les circonstances actuelles [8]. » Lebas et Salengro partent aussitôt prendre leurs fonctions. Le président Lebrun prend alors Blum à part et l'adjure de lancer par radio un appel aux ouvriers : « Dites-leur que le parlement va se réunir, que dès qu'il sera réuni vous allez lui demander le vote rapide et sans délai des lois [sociales]... Ils vous croiront... et alors peut-être le mouvement s'arrêtera-t-il [9] ? » En dépit de ses scrupules de juriste[10], Léon Blum accepte et le premier acte du nouveau chef du gouvernement est un appel à la confiance des travailleurs en grève.

Le gouvernement et les grèves

En dépit de la déclaration équivoque de Salengro à la délégation des gauches [11], qui lui vaut une réplique aigre-douce de Ramette, et malgré l'inquiétude des radicaux [12],

8. *Léon Blum devant la cour de Riom*, p. 93.
9. *Ibid.*, p. 94.
10. « Du point de vue de la stricte correction parlementaire et républicaine, je n'avais pas d'existence avant de m'être présenté devant les chambres. » *Ibid.*, p. 94.
11. « Que ceux qui ont pour mission de guider les organisations ouvrières fassent leur devoir : qu'ils s'empressent de mettre un terme à cette agitation injustifiée. Pour ma part, mon choix est fait : entre l'ordre et l'anarchie, je maintiendrai l'ordre envers et contre tous. » 3 juin 1936.
12. Campinchi, Chambre, séance du 6 juin : « ... mais le gouvernement ne doit pas oublier que le problème le plus urgent n'est pas seulement un problème politique et économique, mais qu'il est aussi un problème d'autorité. Gouverner n'est pas adjurer, mais agir promptement et efficacement. »

le nouveau cabinet n'envisage absolument pas un recours à la force contre le mouvement ouvrier. Dans les premières heures de son existence, le gouvernement est persuadé que la promesse d'un vote d'urgence des lois sociales suffira à calmer l'agitation. C'est le thème de l'allocution que Blum prononce à la radio, le 5 juin à midi ; c'est le sens de la déclaration ministérielle et l'essentiel de son intervention dans le débat parlementaire. Les ministres multiplient communiqués et déclarations pour convaincre les travailleurs que « la situation est complètement changée », puisque « le programme du gouvernement... répond précisément à toutes ces revendications ouvrières qui sont à la base du mouvement de grèves [13] » ; le vote de confiance très large qui intervient au parlement signifie que « la Chambre a entendu voter en quelque sorte par anticipation les projets de lois qui permettront d'envisager la solution du mouvement de grèves [14] ».

Parallèlement, le gouvernement tente d'intervenir en conciliateur et de provoquer la reprise des pourparlers, principalement dans la métallurgie. Il incite, par des télégrammes pressants, les préfets à jouer le même rôle d'intermédiaires [15]. Il demande au parlement une procédure particulière pour que l'examen des lois sociales ne souffre aucun retard.

Enfin, il tente, dans des conflits aigus, d'user de son prestige et de sa popularité pour atténuer les effets de certaines grèves. C'est ainsi que, le 5 juin au soir, alors que Blum, Salengro et Lebas reçoivent une délégation de la commission administrative de la C. G. T., le nouveau gouvernement est préoccupé des conséquences que la grève totale des entrepôts de pétrole va avoir sous peu sur le fonctionnement des boulangeries ; on décide de faire appel à la compréhension des ouvriers ; Henri Raynaud, secrétaire communiste des Syndicats de la région parisienne, et Jules Moch se rendent aux entrepôts d'Ivry pour obtenir des « occupants » qu'ils laissent prélever le mazout nécessaire. Mais à leur retour, ils doivent avouer que les

13. Communiqué du Ministère du Travail, 5 juin 1936.
14. Déclaration de Salengro, 6 juin.
15. 5 juin, télégramme aux préfets : « Le gouvernement compte sur votre action personnelle pour faciliter les conversations entre patrons et ouvriers et pour éviter par vos interventions, prolongation d'une situation qui doit être réglée légalement. » 6 juin : « Nous vous invitons à activer les interventions prescrites... pour les rapprochements et conversations indispensables. »

ouvriers ont refusé de leur ouvrir les portes [16]. Cet incident est significatif des rapports entre grévistes et dirigeants ouvriers. Les travailleurs poursuivent la grève ; celle-ci s'étend, et gagne de proche en proche toutes les corporations.

Le développement des grèves du 4 au 7 juin

La détente escomptée ne se produit pas. De toute la France parvient un flot d'informations que les journaux reproduisent à l'état brut, sans chercher, semble-t-il, à les ordonner selon une idée directrice, sans même parvenir à les grouper selon les régions ou les corporations intéressées par le mouvement gréviste. Il est possible de dégager néanmoins les tendances générales qui caractérisent ces journées et de les résumer en quelques points.

1° Les derniers effets du « faux apaisement » que nous avons relaté précédemment s'effacent. La grande majorité des usines de la métallurgie parisienne qui avaient repris le travail les 1er et 2 juin débrayent à nouveau et la grève sur le tas recommence.

On se souvient que Renault avait rouvert ses portes le mardi 2, à la suite d'un accord dont nous avons souligné qu'il ne comportait guère que de bien vagues promesses. Le travail repris, l'atmosphère de l'usine reste chargée d'électricité ; les ouvriers sont à leurs établis, mais les conversations sont fréquentes, les discussions ardentes à l'heure de la pose et à la sortie. Nombreux sont ceux qui ont cessé la grève de mauvaise grâce, ne comprenant pas que les délégués aient cédé alors que rien de concret n'a été obtenu. Les délégations se succèdent à la direction, qui refuse de poursuivre les discussions sur les salaires : cette question relève, dit-elle, de la commission paritaire régionale. Le jeudi 4, des arrêts de travail partiels se produisent dans différents départements, et à la fin de l'après-midi, à l'issue d'une réunion des délégués, Costes, responsable communiste de la Fédération des métaux, annonce que « la direction renie aujourd'hui les promesses

16. Cf. Delmas, *op. cit.*, p. 94 et 95.

qu'elle a faites » et que le syndicat ordonne la cessation immédiate et totale du travail. Le soir même, l'occupation s'organise.

Le lendemain, vendredi 5, les délégués des usines Citroën posent un ultimatum à M. Michelin : si avant la fin de la journée des résultats substantiels ne sont pas obtenus dans la discussion du cahier de revendications, la grève sera décrétée le soir et l'usine occupée. C'est ce qui se produit ; pour la seconde fois en quelques jours, la totalité des salariés des établissements Citroën occupent les bâtiments.

Le même phénomène se produit dans plus de quinze usines de la métallurgie parisienne à la même date, et dans les jours suivants la grève gagne les petites et moyennes entreprises, même celles qui occupent moins de dix ouvriers [17]. Cependant, les entreprises qui sont entrées en lutte parmi les premières tiennent bon. Le 6 juin est le douzième jour de grève chez Lavalette et on note chez les ouvriers la même combativité qu'au premier jour.

2° Que font les autres corporations ouvrières dans la région parisienne ? Lisons presque au hasard une page d'un journal daté du 7 juin et suivons la rubrique « Les grèves nouvelles ». Nous notons : la grève est totale dans les wagons-lits ; les entreprises privées travaillant pour les réseaux de chemins de fer ont leur personnel en grève ; les 350 ouvriers de la Compagnie Singer, à Bonnières, ont cessé le travail ; les 60 salariés (dont 50 femmes) de la Société nantaise, à Boulogne, occupent l'usine. En grève aussi : l'usine de chaussures Pillot, à Paray-Vieille-Poste ; les 500 ouvriers de la Compagnie des Emeris, boulevard Serrurier ; 350 paveurs et bitumiers ; les raffineries Say, Sommier-Lebaudy et Lefrançois ; 400 ouvriers de chez Dunlop ; les Grands Moulins de Paris ; les Chantiers du bâtiment de Villejuif ; les 700 ouvriers du Caïffa, le personnel de chez Géo. A Choisy-le-Roi, on compte dix usines en grève ; dans le XIX° arrondissement, plus de 70 maisons sont fermées, parmi lesquelles la Société Maggi, l'Imprimerie Lang, les chantiers de combustible, les studios Gaumont, les encres Antoine...

---

17. Le Syndicat des métaux note dans un communiqué du 6 juin : « Partout, des usines de 5 à 10 ouvriers aux grandes firmes en occupant des dizaines de milliers, tous sont d'accord, etc. »

Dans quelques corporations, tels la serrurerie, la tapisserie et literie, le cinéma, la grève est pratiquement générale. La proportion des arrêts de travail est très forte dans l'imprimerie et le bâtiment.

3° La province entre massivement dans le mouvement. Là encore, ce sont des corporations entières qui passent à l'offensive. Dans le Nord, la métallurgie de Valenciennes, le textile à Roubaix-Tourcoing, les mines à Anzin, Denain et Lens voient rapidement des milliers d'ouvriers cesser le travail. Rouen, Le Havre, Nantes sont signalés par toutes les dépêches de presse comme des centres où l'on ne compte plus le nombre d'usines occupées, tandis que les travailleurs méridionaux de Bordeaux, Toulouse et Marseille se mobilisent.

4° Ce ne sont plus seulement les ouvriers des industries qui sont en grève ; ce que l'on appelle parfois « les couches périphériques du prolétariat », ou les « prolétaires en faux cols », se joignent à l'action. Le 5, les grands magasins parisiens, notamment les Galeries Lafayette, le Printemps, les Trois-Quartiers, cessent le travail et occupent les locaux ; les vendeurs de journaux et tenanciers de kiosques demandent aux Messageries Hachette une révision de leurs conditions de travail et arrêtent la vente ; ce sont encore les employés et ouvriers des salles de spectacles ; après les camionneurs des Halles, les commis des mandataires ; les employés et vendeurs des grands magasins d'alimentation.

L'agitation gagne les services publics : les cheminots, la T. C. R. P., certains services des P. T. T., l'eau, le gaz, l'électricité menacent de cesser le travail. Le gouvernement en est fort alarmé [18] et les organisations syndicales interviennent vigoureusement pour dérourager tout mouvement de ce genre [19].

---

18. « ... Lorsque fut envisagée devant lui (Blum) l'hypothèse d'une grève dans certains services publics... il leva les bras dans un geste fort expressif. Et sa parole vint préciser le mouvement de découragement : « J'aime mieux m'en aller tout de suite !... » Delmas, *op. cit.*, p. 97.

19. Note du Comité intersyndical des services publics du 6 juin : « Que nos camarades soient confiants ; leurs intérêts préoccupent les responsables... qui participeront à toutes entrevues, délégations et autres formes d'action qui peuvent contribuer à défendre [leurs] intérêts... » Cf. également le communiqué de la Fédération nationale des travailleurs de l'Etat qui « rappelle à tous ses adhérents que toute action isolée ne pourrait qu'être nuisible au but recherché par la Fédération », 6 juin. Cf. égale-

5° Tant que les grèves n'ont fait que stopper les machines et enfermer les ouvriers dans les entreprises, l'ensemble de la population n'a pas « touché du doigt » le phénomène de la grève. Il en va différemment maintenant. La grève est dans chaque quartier ; elle est sensible à tous moments de la vie quotidienne ; les petites entreprises sont arrêtées ; les ménagères voient se fermer les succursales Potin où elles ont coutume de faire leur marché ; les boutiques sont approvisionnées, mais quelquefois avec retard ; la boulangère répète que le mazout manquera demain et que le four ne pourra pas être chauffé ; l'épicier conseille à mi-voix de faire provision de conserves et on voit effectivement les bourgeoises du quartier [20] — leurs maris sont bien placés pour « savoir » — déambuler avec de lourds sacs à provisions, chargés de légumes secs et des boîtes de sardines que le commerçant a déjà majorés (sait-on si on pourra se réapprovisionner... et à quel prix ?). Les paniquards de profession, les alarmistes par tempérament, les chuchoteurs par calcul politique font leur travail, favorisés par le manque de journaux [21] ; certes, les camelots vendent la presse ouvrière, que l'on s'arrache. Mais les petits-bourgeois, même s'ils ont voté Front populaire, sont déroutés de n'avoir pas leur *Parisien* ou leur *Journal*. Beaucoup s'interrogent devant le trouble apporté à leurs habitudes de vie, et les difficultés qui assaillent Léon Blum. Cependant, lorsqu'ils passent devant l'usine en grève qui est proche de leur domicile, ils voient quelques ouvriers qui sont tranquillement assis sur des chaises, devant la grille surmontée d'un drapeau rouge et d'un

---

ment l'information publiée par *L'Humanité*, le 7 juin : « Contrairement aux bruits qui ont couru, l'organisation syndicale des producteurs et distributeurs d'électricité n'a pas donné l'ordre de cesser le travail. La majorité Front populaire du Conseil général de la Seine examine actuellement les modalités de suppression du prélèvement de 10 % sur les salaires. Seuls les ouvriers des équipes privées sont entrés en grève. »

20. « Madame, Madame, il n'y a pas de journaux chez le marchand, s'est écriée ma femme de ménage, et à l'épicerie, tout le monde s'arrache les bougies et l'alcool à brûler. » *Le Jour*, 6-7 juin.

21. Le 5, la grève des Messageries Hachette et des tenanciers de kiosques a paralysé la diffusion de la presse ; le 6, les journaux ont décidé de ne pas paraître, à la seule exception du *Peuple*, du *Populaire*, de *L'Humanité* et de... *L'Action française*. Au moment de la reprise du travail, un accord était sur le point d'être conclu entre le Syndicat ouvrier des messageries et les journaux du Front populaire (*L'Œuvre*, *L'Humanité*, *Le Populaire* et *Le Peuple*) pour que leur diffusion soit assurée en dépit de la grève.

drapeau tricolore ; à travers la grille, ils aperçoivent des groupes, assis au soleil qui jouent aux cartes, tandis que d'autres, des fenêtres, arbitrent une sévère partie de boules ; dans un angle de la cour, d'autres travailleurs entourent quelques jeunes qui chantent accompagnés à l'harmonica. Et avant de dépasser l'usine, ils se retourneront pour déposer vingt sous dans le tronc que le trésorier du comité de grève a fait installer à la porte, car ils savent au fond d'eux-mêmes que les revendications des grévistes sont justes.

La tactique de la C. G. T.

Le danger de voir la petite-bourgeoisie se séparer des travailleurs en lutte est ressenti et exploité par les syndicats. Dans l'allocution qu'il prononce à la radio le 5 au soir, Jouhaux, après avoir affirmé le caractère strictement corporatif et revendicatif des mouvements, recommande aux ouvriers de ne pas se couper de la population et d'assurer notamment le ravitaillement.

Le ton de l'allocution, néanmoins, ne fait pas illusion et chacun sent confusément que les dirigeants syndicalistes sont dépassés par leurs troupes et qu'ils n'ont pas le contrôle de la grève [22].

La tactique des fédérations syndicales est différente selon les corporations. Dans la presse et l'alimentation, où les pourparlers ne sont pas rompus, le syndicat dirige la négociation et, pour les raisons qu'invoquait Jouhaux, presse la conclusion d'accords provisoires sur les salaires qui permettent la reprise du travail [23]. Dans les autres corporations, le patronat a rompu les pourparlers. On sait que le groupement des industries métallurgiques a rompu les négociations relatives à la convention collective. Dans les grands magasins, le patronat refuse de discuter tant que les locaux seront occupés ; les industriels du textile ont pris la même position, que confirment une lettre de M. Duchemin, président de la Confédération générale de

---

22. Editorial de *L'Œuvre* du 4 juin : « Ce qui frappe, et, il faut le dire, ce qui inquiète le plus dans les grèves actuelles, c'est leur foisonnement spontané. Le mouvement est déclenché. Qui l'arrêtera ? Les organisations syndicales ? On arrête mieux un mouvement que l'on a concerté que celui qui est lancé sans vous. Or il est clair que la C. G. T. réuniflée n'a pas voulu cela. »

23. Messageries Hachette, Halles centrales, Industrie hôtelière.

la production française et un message de M. Donon, président de l'Union textile[24].

Mais l'assurance n'est que verbale chez les patrons et la panique gagne rapidement leurs rangs. La belle discipline syndicale du début fait place à la politique de défense individuelle. Or, pour se défendre... il faut céder. C'est ce qui explique les reprises de travail que signale Salengro le 6 et les victoires qu'annoncent en gros titres *L'Humanité, Le Populaire* et *Le Peuple*[25]. La tactique des syndicats est, en effet, de reporter les discussions sur le plan des entreprises. C'est ainsi que le 4 au soir, le syndicat des métallos demande aux délégués de « présenter à leur direction le contrat collectif et d'en demander la signature[26] ». Quelques patrons cèdent[27]. Mais la discussion d'une convention collective est œuvre longue et difficile, les résultats ne sont pas rapides[28]. Aussi, le 7 juin, le Syndicat des métaux aménage-t-il sa position et fait-il adopter par les délégués grévistes une résolution qui déclare : « Tenant compte du fait que les 40 heures, les congés payés et les conventions collectives feront l'objet de lois prochaines, [les délégués] décident, devant ce fait nouveau, de poursuivre les pourparlers en vue de réaliser l'accord pour la reprise du travail *sur la base des revendications de salaires*[29] réclamées dans chaque usine. »

Mais, déjà, certaines grandes fédérations ouvrières ont fait un pas de plus et, fortes de l'expérience de la métallurgie, conçoivent une tactique différente. Les grèves ont éclaté, en ordre dispersé, dans toutes les régions, avec une ampleur diverse, des objectifs propres, des moyens et des méthodes différentes. Ces mouvements échappent à tous moments au contrôle des syndicats. Quelques-uns

---

24. Ces deux documents, adressés à Léon Blum, sont publiés par *Le Temps* des 6-7 juin.
25. Titre de *L'Humanité* du 7 : « Un immense mouvement, pour des droits évidents, dans un ordre parfait. Bilan d'une semaine : plus de 500 victoires. »
26. *L'Humanité* du 6 publie à cet effet le texte complet du projet de contrat.
27. Dans un cas — exceptionnel en mai-juin 1936 — d'une attaque patronale (diminution des temps), il a suffi aux ouvriers d'arriver le matin à l'usine avec d'abondantes provisions pour que le patron retire aussitôt son nouveau barème ! (Aciéries de Saint-Chamond).
28. Aux usines Citroën, par exemple, les pourparlers ne dépassent pas le stade de la reconnaissance des délégués ouvriers et de la garantie de la liberté syndicale.
29. Souligné par nous.

ont été déclenchés dans des entreprises où il n'y a pas de syndiqués. Pour reprendre la direction du mouvement, il faut se mettre à sa tête ; pour le discipliner, il faut l'unifier ; pour le mener à son terme, il faut le généraliser. L'exemple de la métallurgie montre l'inefficacité des accords conclus par entreprises, car dans bien des cas, l'accord n'est pas suivi de reprise du travail ou est dénoncé le lendemain par une nouvelle grève si les ouvriers apprennent qu'une usine proche a obtenu des avantages supérieurs. Le 6 juin au soir, la Fédération des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais lance le mot d'ordre de grève générale pour le 8 juin ; les termes mêmes de l'ordre de grève indiquent bien le but poursuivi ; après l'énoncé des revendications, l'ordre de grève poursuit : « *Pour maintenir l'ordre et le calme, et faciliter la tâche du gouvernement*[30], le comité régional des mineurs a mandaté les membres des commissions techniques de jour pour diriger, chacun dans leur service, le mouvement de grève... » Deux points sont à souligner : 1° la grève est déjà effective dans de très nombreux puits et plusieurs milliers de mineurs ont cessé le travail. *L'Humanité* du 7 juin rapporte, en effet : « Aux mines d'Anzin, la grève est complète : on compte au total 6 300 mineurs en grève qui occupent les puits. Aux mines de Douchy, la situation est la même. Au mines de Thivencelles, l'arrêt est complet également... Au puits n° 4 d'Ostricourt, 1 200 ouvriers ont débrayé, etc. » 2° L'ordre de grève générale ne concerne que le Nord et le Pas-de-Calais. Ce sont, en effet, les seules régions où les mineurs aient déjà débrayé. L'ordre de grève générale est donc une tactique destinée à reprendre en main un mouvement spontané.

Il en va de même dans le bâtiment et les travaux publics. La Fédération cégétiste lance l'ordre de grève générale pour le lundi 8 ; il intéresse les entreprises de construction métallique et de serrurerie (déjà totalement arrêtées), les ouvriers cimentiers (plusieurs milliers sont en grève et c'est pour « coordonner les efforts » que la direction du syndicat intervient), les terrassiers et les menuisiers. Chacun des syndicats organise des réunions de délégués grévistes destinées à garder le contact avec les chantiers en grève.

Enfin, dans la métallurgie elle-même, la Fédération

30. Souligné par nous.

publie un communiqué assurant qu'elle « continue à être en liaison permanente avec toutes les usines », et le Conseil national, réuni le 7 juin, vote la résolution suivante : « Devant l'élargissement du mouvement, le Conseil national de la fédération des métaux *décide de prendre ses responsabilités* [31] et de coordonner les grèves pour leur donner le maximum d'efficacité et de discipline. » Pourtant, la discipline existe : elle est celle qu'ont créée les métallos eux-mêmes dans chaque entreprise. Et à chaque situation répond dans les usines une solution efficace. Un groupe de patrons tente-t-il de prévenir l'occupation de ses locaux, en décrétant un lock-out ? Les travailleurs forcent l'entrée et s'installent dans les ateliers. Les patrons refusent-ils de discuter ? il faut trouver, répondent les délégués des usines d'aviation, des moyens de pression nouveaux et ils font une démarche auprès de Pierre Cot pour l'avertir qu'ils sont disposés à faire tourner les machines sous le contrôle du ministère de l'Air. La grève est quasi totale dans la métallurgie de la région parisienne et du Nord ; les métallos de l'Est ont déposé leurs cahiers de revendications et la grève est proche. La Fédération des métaux se réveille, semble-t-il, et courageusement décide de « prendre ses responsabilités ».

Les principales fédérations ouvrières font donc, dans les journées des 6 et 7, un effort décisif pour se placer à la tête de la classe ouvrière. Celle-ci est maîtresse des entrepôts, des usines, des magasins, des chantiers, qu'elle garde avec une tranquillité souriante. Mais l'ennui peut être un mauvais conseiller... il ne faut pas oublier de la distraire et la presse ouvrière s'en préoccupe qui lance des appels aux « artistes, chanteurs et musiciens [32] » pour qu'ils se mettent à la disposition de la Maison de la culture.

Que faire ?

Le gouvernement donne à tous, les 5 et 6 juin, l'impression d'être frappé d'impuissance.

C'est en vain que Salengro tente de bluffer en publiant le 6 juin un communiqué affirmant que « l'impression

31. *Id.*
32. *L'Humanité*, 7 juin.

de détente se confirme ». Bien vite, il est obligé de reconnaître l'augmentation considérable et continue du nombre des grévistes [33], et l'extension du mouvement à la France entière. La droite et la gauche de la majorité parlementaire incitent Léon Blum à intervenir en tant que médiateur : les radicaux s'effrayent, en effet, des violations de la propriété et les grèves dans l'agriculture les indisposent particulièrement. Les communistes, par la plume de Vaillant-Couturier, appellent à une solution rapide du conflit. « Les pourparlers rompus doivent être repris [34], écrit le député communiste. C'est à l'autorité gouvernementale d'intervenir avec force auprès des syndicats patronaux... pour qu'ils acceptent de donner satisfaction aux ouvriers. La situation présente, due à l'égoïsme et à l'obstination patronales, ne saurait se prolonger sans péril pour la sécurité du peuple de France. »

Mais le gouvernement ne peut plus efficacement se poser en médiateur dans chacune des corporations en grève. Il ne peut plus que parer aux situations les plus pressées, distribuer l'essence de l'armée aux médecins et aux boulangers, faire pression sur les mandataires pour que le conflit des Halles s'apaise. Son désir de se poser en arbitre est mis en échec par le dynamisme extraordinaire du mouvement ouvrier qui, par son action généralisée, met en cause l'ensemble des relations entre le salariat et le capitalisme. C'est sur le plan national et interprofessionnel que se posent les problèmes revendicatifs qu'il faut au plus vite solutionner. Et c'est sur ce terrain, en effet, national et interprofessionnel, que se place le gouvernement lorsqu'il publie, le 7 juin, à midi, le communiqué suivant : « A la suite du vote de confiance de la Chambre, le président du gouvernement a fait appel à la C. G. P. F. [35] et à la C. G. T. Il leur a déclaré que la volonté du parlement exigeait une prise de contact immédiate entre les deux organisations et l'examen urgent des conditions qui permettraient, sans délai, la reprise du travail. Une réunion aura lieu aujourd'hui, à 15 heures, à l'Hôtel Matignon. »

---

33. 500 000 grévistes, annonce *L'Humanité* du 6 juin qui titre : « L'ordre assurera le succès. »
34. *L'Humanité*, 6 juin.
35. Confédération générale de la production française.

5. Les accords Matignon

Les origines de l'entrevue de Matignon. — Les interlocuteurs : la C. G. P. F. ; la C. G. T. — La discussion de l'accord. — Le contenu de l'accord. — La victoire est-elle acquise ? — Le second accord Matignon.

Les origines de l'entrevue de Matignon

Les conditions dans lesquelles ont pu être organisées les rencontres qui ont abouti aux accords Matignon signés dans la nuit du 7 au 8 juin ne sont connues que depuis le procès de Riom. Les déclarations de Léon Blum devant les magistrats de Vichy apportent, en effet, des précisions du plus haut intérêt sur une initiative que tous, avant elles, croyaient pouvoir attribuer au gouvernement.

Laissons la parole à Léon Blum :

« Dès le vendredi matin (5 juin), M. Lambert-Ribot [1], qui avait été mon camarade pendant de longues années au Conseil d'Etat avant d'entrer, comme un trop grand nombre de membres des grandes administrations publiques ou de l'Université, au service d'organismes patronaux, M. Lambert-Ribot, avec qui j'avais toujours entretenu des relations amicales, m'a fait toucher par deux amis communs, par deux intermédiaires différents, afin que, le plus tôt possible, sans perdre une minute, je m'efforce d'établir un contact entre les organisations patronales suprêmes... et la C. G. T. Sans nul doute, j'aurais tenté moi-même ce qu'on a appelé l'accord Matignon. Mais je dois à la vérité de dire que l'initiative première est venue du grand patronat. Donc, je vous le répète, dès le vendredi matin, par deux amis communs — il y en a un que je peux nommer, c'était M. Grunebaum-Ballin, président de section hono-

1. Délégué général du Comité des forges.

raire au Conseil d'Etat — M. Lambert-Ribot me faisait toucher pour me demander de provoquer au plus vite le contact sur la base du relèvement général des salaires avec l'évacuation des usines en contrepartie... Voilà d'où est venu l'accord Matignon [2]. »

Avant que ce texte ne soit connu, l'opinion courante faisait de Léon Blum lui-même le promoteur — pour certains, le responsable — des rencontres de l'Hôtel Matignon. Les écrits que M. Duchemin [3] a consacrés à ces journées le laissent eux-mêmes supposer [4]. On peut légitimement penser que les dirigeants de la C. G. P. F. poursuivent alors, en laissant s'accréditer la légende de l'initiative gouvernementale, un triple but. En premier lieu, ne pas donner à la classe ouvrière la mesure de leur faiblesse et de leur peur ; il est inconcevable, en effet, que, dans les circonstances où l'on se trouve les 6 et 7 juin, la négociation n'aboutisse pas à une capitulation du patronat sur tous les points en litige ; la pression des masses est trop forte et l'on imagine aisément qu'une résistance déclarée des patrons à l'une des revendications de base des travailleurs déchaînera un mouvement tel qu'il mettra en cause l'ordre économique dans ses principes fondamentaux. En second lieu, le patronat renforce l'autorité gouvernementale et le prestige de Léon Blum dont il a tant besoin, en attribuant aux pouvoirs publics l'initiative d'accords qui donneront satisfaction aux ouvriers. Enfin, et cette troisième préoccupation sera justifiée dès le lendemain du contrat de Matignon, les dirigeants des syndicats patronaux savent que si leur démarche est imposée par la situation, ils s'exposent aux critiques et aux reproches d'une partie du patronat. Ces reproches seront effectivement formulés et amèneront une importante modification de l'organisation patronale française.

L'affaire étant ainsi amorcée, Léon Blum se hâte de donner suite à la proposition patronale. Le 5 juin au soir, vers 22 h 30, il reçoit la direction de la C. G. P. F. (MM. Richemond, Dalbouze, Lambert-Ribot et Duchemin) et lui expose son point de vue : la situation est alarmante et le point le plus grave réside dans l'impossibilité pour le

---

2. *Léon Blum devant la cour de Riom*, p. 95-96.
3. Président de la C. G. P. F.
4. Cf. notamment Manevy, *Histoire de la presse*, 1914-1939, p. 291, Correa, 1945 ; Duchemin *L'Organisation syndicale patronale en France*, Plon, 1940 ; Prouteau, *op. cit.*, p. 126.

gouvernement de savoir d'où vient le mouvement ouvrier et où il va ; les projets de lois seront déposés dès lundi (8 juin), le seul litige qui relève directement des organisations syndicales concerne donc les salaires ; il faut aboutir sur ce point à un accord général pour obtenir une détente et l'évacuation des entreprises. Le gouvernement se refuse à tout emploi de la force ; le patronat est-il disposé à rencontrer la C. G. T. pour rechercher avec elle un accord sur la question des salaires [5] ? Les dirigeants patronaux acquiescent à la condition que, en contrepartie, l'évacuation des usines figure expressément dans les dispositions écrites du compromis. Sous cette réserve, et si l'organisme directeur de la C. G. P. F. autorise les pourparlers, une réunion pourra avoir lieu dès le dimanche. Le lendemain, 6 juin, à 15 heures, se réunit le Conseil central des Syndicats patronaux qui, « à l'unanimité, autorise ses représentants à participer aux négociations avec la C. G. T. [6]. » Informé de cet accord de principe, Léon Blum se tourne vers la centrale ouvrière. Fait notable, c'est Salengro qui, le dimanche matin 7 juin, se rend rue Lafayette au siège de la C. G. T., à l'heure où, comme tous les jours, la Commission administrative est réunie.

« Ce matin-là, raconte un témoin, Jouhaux venait de dire, une fois de plus, que la seule conduite à adopter était de donner l'impression à l'opinion publique que la C. G. T. n'avait pas perdu le contrôle des réactions ouvrières et qu'elle seule pourrait ramener le calme, lorsque des satisfactions auraient été données aux salariés. On vint le prévenir que le ministre de l'Intérieur voulait le voir immédiatement. Il sortit de la salle, puis revint un quart d'heure plus tard... Ce fut presque sans débat que fut acceptée par la C. A. la proposition ... de faire participer une délégation de la C. G. T. à une réunion qui devait se tenir dans l'après-midi à l'Hôtel Matignon... [avec] les dirigeants de la C. G. P. F. [7] »

---

5. Duchemin, *op. cit.*
6. *Ibid.*
7. Delmas, *op. cit.*, p. 99.

Les interlocuteurs de la C. G. P. F.

et ses représentants

Le 7 juin, à 15 heures, Léon Blum fait asseoir à la même table Jouhaux, Frachon, Belin, Semat, Cordier, Milan, d'une part ; MM. Duchemin (président de la C. G. P. F.), Richemond (président de l'Union des industries métallurgiques et mécaniques), Dalbouze (président de la Chambre de commerce de Paris), Lambert-Ribot (délégué du Comité des Forges), d'autre part.

La Confédération générale de la production française représente, à ce moment, dans l'ordre patronal, ce qu'est la C. G. T. sur le plan du syndicalisme ouvrier : l'instance suprême où se trouvent rassemblés les représentants des fédérations industrielles et commerciales. Mais il est important de noter deux points essentiels qui touchent à la structure et à l'action de la C. G. P. F. jusqu'en juin 1936.

D'une part, le syndicalisme patronal est peu centralisé ; l'autonomie des fédérations d'industrie est très large et même toutes les fédérations patronales — notamment dans le commerce — ne sont pas adhérentes à la Confédération. D'autre part, la C. G. P. F. a vu jusqu'à juin 1936 son action essentiellement orientée vers les problèmes économiques et financiers ; problèmes de production, de prix, questions fiscales et douanières, interventions auprès du gouvernement ou du parlement sur les problèmes d'ensemble se posant à l'industrie et au commerce dans ces différents domaines, tels sont les principaux champs d'application de la compétence reconnue à l'organisation que préside M. Duchemin. Les problèmes sociaux, salaires et conditions de travail, sont laissés aux différentes fédérations ; ajoutons que parmi celles-ci seules les grandes fédérations d'industrie — Métallurgie, Comité des Forges — ont les services et les hommes avertis de ces problèmes. Le syndicalisme patronal, en juin 1936, n'a jamais eu à faire face à une offensive généralisée de la classe ouvrière ; les luttes sociales ont toujours été corporatives et l'organisation des différentes professions est fonction de la combativité des travailleurs et de la force des syndicats ouvriers qui lui sont opposés.

Quel est l'état d'esprit des hommes qui se trouvent aujourd'hui en face de Léon Jouhaux et des mandataires de la C. G. T. ? Pour la première fois, il leur faut assumer

la représentation de l'ensemble de la bourgeoisie française ; ils sont conscients de leur responsabilité ; surtout, ils ont « l'intelligence de la situation ». Ils connaissent l'enjeu de la lutte en cours et savent que, pour sauver l'essentiel, il faut savoir céder sur l'accessoire, sur ce qui ne porte pas atteinte au régime de propriété des moyens de production. Pour obtenir l'évacuation des entreprises, dont l'occupation constitue la première violation des principes sur lesquels repose tout l'édifice de la société capitaliste, ils sont prêts à tout admettre, espérant que, si la classe ouvrière se contente des avantages matériels immédiats qu'on lui promet, il sera demain possible de lui reprendre par bribes ce qu'on lui aura lâché en bloc sous la menace. Et ils sont d'autant plus disposés à faire des concessions qu'ils sentent chez leurs interlocuteurs la même incertitude, les mêmes craintes, le même besoin de mettre fin à l'agitation ouvrière. Ces concessions permettront aux dirigeants cégétistes de se poser demain en vainqueurs et de reprendre en main une situation qui leur échappe.

Les interlocuteurs : les représentants de la C. G. T.

Six représentants de la C. G. T. constituent la délégation ouvrière. A côté du secrétaire général, Léon Jouhaux, les secrétaires adjoints, Benoît Frachon et René Belin, la C. A. a désigné Cordier (bâtiment), Milan (chapellerie), tous deux ex-confédérés, et Semat, ex-unitaire (métallurgie).

En arrivant à la présidence, les représentants de la centrale ouvrière n'ont guère l'espoir d'arriver à un accord [8]. Cette incertitude sur l'issue possible des négociations peut surprendre. Elle s'explique néanmoins par l'ambiguïté de la position de Jouhaux et des camarades qui l'entourent : toute leur force réside dans le mouvement irrésistible des masses ; mais leur faiblesse vient de ce qu'ils ne peuvent s'appuyer entièrement sur un mouvement, dont ils sont les suiveurs plus que les chefs, qu'ils tentent depuis plus d'une semaine de canaliser et dont chacun des développe-

8. Cf. Delmas, *op. cit.*, p. 100.

ments les surprend. Leur faiblesse tient aussi à ce qu'ils sont liés au gouvernement, en dépit de leurs affirmations d'indépendance : ils sont attachés à lui par le programme, par les liens politiques, par les rapports personnels ; ces liens, certes, sont réciproques et ils peuvent compter sur l'appui que Blum leur apportera dans la discussion avec les patrons. Mais cet appui n'ira pas au-delà du programme politique que s'est tracé le gouvernement de Front populaire et aucun des membres de la délégation ouvrière n'envisage à ce moment qu'il soit possible d'en dépasser les limites étroites en faisant fond sur le dynamisme propre du mouvement prolétarien. La classe ouvrière, du reste, bien que lancée en flèche, apporte la preuve de la confiance qu'elle marque aux dirigeants de la C. G. T. par les adhésions massives dont ceux-ci peuvent dès à présent faire état. A travers les grèves, les sections syndicales d'entreprises se gonflent d'adhérents par centaines. Le calme de l'immense grève qui rassemblent des centaines de milliers de salariés sera demain renforcé par la discipline qu'impose l'appartenance au syndicat.

Ces considérations tentent de rendre sensible l'ambiguïté des positions respectives du patronat et des dirigeants syndicaux. Elles ne doivent toutefois pas faire oublier ce qui sera l'essentiel : après une discussion « courtoise, difficile et douloureuse [9] », « ils » céderont « sur tous les points [10] ».

La discussion à Matignon

La discussion, à l'Hôtel Matignon, se déroule en deux temps.

La première partie dure de 15 heures à 20 heures environ. Après une interruption de quelques heures, la séance reprend à 23 heures et l'accord est communiqué à la presse vers 0 h 40. Il nous faut marquer maintenant les étapes de la discussion, telle que nous pouvons la

9. Duchemin, *op. cit.*

10. « Quand la délégation revint..., nous l'interrogeâmes avidement. Ce fut Frachon qui, sortant de son mutisme ordinaire, déclara le premier : « Ils ont cédé sur tous les points. » Delmas, *op. cit.*, p. 100.

reconstituer par les récits qu'en ont fait les acteurs [11]. C'est Léon Blum qui ouvre la séance en précisant l'ordre du jour. Il rappelle ce qui est du ressort de la loi (congés payés, durée du travail, principe des conventions collectives) ; le parlement sera appelé à décider sous peu souverainement en ces domaines ; en revanche, les clauses générales des conventions collectives et les salaires relèvent du domaine du contrat. Tout le monde admet que les salaires doivent être revalorisés ; le principe d'une revalorisation générale peut être arrêté dès aujourd'hui ; les minimums de hausse en pourcentage peuvent être décidés et le gouvernement offre son arbitrage au cas où un accord ne pourrait être réalisé.

Le dialogue s'engage d'abord entre les patrons et le gouvernement sur le principe des réformes en cours de réalisation ; la C. G. P. F. insiste sur les charges qu'elles vont imposer aux entreprises commerciales et industrielles françaises ; on connaît le refrain : les difficultés des patrons, la concurrence internationale, la crise, etc., et la nécessité de rétablir l'ordre.

Léon Blum a sa réplique toute prête, c'est la théorie du pouvoir d'achat : l'augmentation du pouvoir d'achat peut seule ranimer l'économie française étouffée par la politique de déflation, et si certaines entreprises se trouvent, du fait des lois sociales, momentanément gênées dans leur trésorerie, le gouvernement apportera les facilités financières indispensables au redémarrage espéré de l'économie. Quant à l'ordre, il ne peut être rétabli qu'en accordant à la classe ouvrière un soulagement à sa condition misérable. Les patrons sont dans l'obligation d'admettre que le parlement décidera et que les employeurs s'inclineront devant la loi.

Ces préliminaires de principe épuisés, on en vient à l'essentiel. Jouhaux tient tout d'abord à établir un point d'importance : les accords qui pourront intervenir ne pourront pas avoir pour effet de remettre en cause les avantages consentis par certaines entreprises à leur personnel ; ceux-ci devront être maintenus intégralement. On se met d'accord aisément sur ce point, en précisant toute-

---

11. *Léon Blum à Riom, op. cit.*, p. 97 et s. ; DUCHEMIN, « L'Accord Matignon, *Revue de Paris*, 1er février 1937 ; *Le Syndicalisme patronal en France, op. cit.* ; René BELIN, *Syndicats*, mai 1937 ; B. FRACHON, intervention au C. C. N. de la C. G. T, du 14 juin 1936, *Le Peuple*, 15 juin 1936.

fois, à la demande du patronat, que les avantages acquis depuis le déclenchement des grèves seront à valoir sur ceux accordés à l'issue des discussions en cours ; mais si des avantages particuliers excèdent ceux qui seront acquis par entente des deux confédérations, ils demeureront en tous cas.

Sur le principe des conventions collectives, la discussion est brève : on est là dans un domaine que les pourparlers de la métallurgie ont déjà déblayé. Il en va de même pour la reconnaissance des délégués ouvriers ; on est toutefois amené à en fixer les modalités d'élection, sans se borner à en définir le rôle. La reconnaissance du droit syndical et la promesse que les grévistes ne se verront en aucun cas frappés de sanction sont acquises sans réelle difficulté et le patronat obtient, en revanche, l'inclusion d'un paragraphe sur l'exercice du droit syndical qui « ne doit pas avoir pour conséquence des actes contraires aux lois ». On aborde, enfin, le problème des salaires, qui, déclarent les délégués cégétistes, présente un double aspect : d'une part, un relèvement général des salaires est nécessaire et il ne peut être inférieur à un pourcentage de 10 à 15, ce que, du reste, un nombre appréciable d'entreprises ont accordé ; mais, d'autre part, il existe dans toute la France des corporations ou des établissements qui pratiquent de taux de salaire misérables ; et chacun de citer des exemples nombreux de taux horaires inférieurs à 2 F. Les patrons feignent la stupéfaction [12] et Léon Blum rapporte en ces termes les remarques qui s'échangent en sa présence : « A propos du relèvement des salaires anormalement bas, j'ai entendu M. Duchemin dire à M. Richemond, tandis qu'on lui mettait sous les yeux le taux de certains salaires, de salaires effrovables par leur modicité : « Comment est-ce possible ? Comment avons-nous pu laisser faire cela ? Nous avons manqué à notre devoir en laissant les choses aller ainsi [13]. » Cet attendrissement et ce *mea culpa* ne font néanmoins pas perdre la tête aux patrons qui, repoussant les propositions cégétistes d'augmentation générale de 10 à 15 %, leur opposent le principe de revalorisations décidées en tenant compte des possibilités de chaque profession avec un plafond s'établis-

---

12. DUCHEMIN : « Les délégués ouvriers apportèrent l'indication douloureuse de salaires horaires très bas qui pouvaient expliquer localement certaines réactions brutales », art. cit.
13. *Léon Blum devant la cour de Riom*, p. 98.

sant entre 7 et 10 %. Il s'ensuit une discussion sévère et longue, dont Léon Blum rapporte ainsi certains moments : « Je me rappelle tous les incidents... J'entends encore Benoît Frachon, quand on discutait les augmentations de salaires. M. Lambert-Ribot disait : « Comment, vous ne vous contentez pas de tels taux, mais quand donc les ouvriers de France ont-ils jamais eu une augmentation générale des salaires de cette importance [14] ? » Et Benoît Frachon de répondre : « Et quand donc en France avez-vous vu un mouvement ouvrier de cette ampleur et de cette importance [14] ?

L'accord ne parvenant pas à s'établir, le gouvernement propose son arbitrage. Chacune des deux parties demande, avant de s'engager, à consulter ses mandants et rendez-vous est pris pour 23 heures.

Jouhaux et les délégués cégétistes regagnent aussitôt la rue Lafayette où les membres de la C. A. les attendent ; l'adhésion de tous aux concessions patronales ne peut faire aucun doute.

Les représentants du patronat délibèrent eux aussi. A 21 heures, ce sont d'abord les dirigeants des entreprises métallurgiques qui se réunissent à la salle des Horticulteurs et qui, après avoir entendu le rapport de M. Richemond, à l'unanimité moins une voix, lui donnent mandat de signer en leur nom les points sur lesquels l'accord est réalisé et d'accepter l'arbitrage gouvernemental sur les salaires. A 22 heures, le conseil central de la C. G. P. F. adopte le même point de vue, avec la réserve toutefois des représentants de la banque, des assurances et des grands magasins qui désirent discuter eux-mêmes les conditions de salaires.

Pendant que se tiennent ces assises syndicales, une foule immense est réunie au vélodrome d'Hiver et sur le boulevard de Grenelle. Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont venues entendre les représentants du Front populaire. La présence de Léon Blum est assurée et *L'Humanité* a annoncé sur toute la première page, en caractère d'affiches, que Thorez parlera. Des haut-parleurs sont installés sous le métro aérien où la foule qui n'a pu pénétrer se masse pour entendre les allocutions des représentants radicaux, socialistes et communistes. Léon Blum fait allusion aux discussions en cours et déclare

14. *Léon Blum devant...*, p. 99.

notamment : « Au cours des conversations, j'ai constaté de la part des représentants du patronat, un esprit de conciliation, une intelligence de la situation auxquels je veux rendre hommage. » Les spectateurs, parmi lesquels de nombreux représentants des entreprises en grève, ponctuent chaque intervention d'une *Internationale* éclatante et lorsque Léon Blum et Thorez se donnent l'accolade, c'est du délire. A l'extérieur, le même enthousiasme règne et la foule réclame au balcon les orateurs ; mais Charles Pivert doit dire au micro : « Camarades, n'attendez pas Léon Blum, il est au boulot. » Sans pouvoir attendre la fin de la réunion, Léon Blum a, en effet, regagné l'Hôtel Matignon où il prépare avec ses collaborateurs les termes du compromis. A la reprise de la séance [15], lorsque les deux parties auront donné leur accord sur le principe d'un arbitrage sur les salaires, il pourra rendre sa sentence : augmentation générale de 7 à 15 %, le total des salaires de chaque établissement ne pouvant être augmenté de plus de 12 %.

Les représentants de la C. G. T. reviennent, à nouveau, sur les cas des salaires dits « anormalement bas » et obtiennent qu'un paragraphe spécial prévoie leur réajustement préalablement à l'augmentation générale. Les patrons demandent, à leur tour, des assurances sur la reprise du travail et l'évacuation des entreprises qui, disent-ils, devraient intervenir dès lundi, 8 juin. La réponse des cégétistes est prudente. Deux textes de sources très différentes nous en indiquent le sens. C'est, d'une part, ce qu'en dit Frachon au C. C. N. du 16 juin :

« Les patrons voulaient exiger la reprise pour le 8 juin ; nous avons refusé unanimement. Nous n'avions nulle envie de nous discréditer devant les masses. Nous avions proposé des contacts directs entre les grévistes et les directions ; les patrons ont voulu davantage : nous sommes ainsi arrivés à la formule de l'accord [16]. »

C'est, d'autre part, l'explication qu'en donne Léon Blum :

« La contrepartie [des avantages acquis par les travailleurs], c'était l'évacuation des usines ; les représentants de la C. G. T. ont dit aux représentants du grand patronat : "Nous nous engageons à faire tout ce que nous pourrons,

---

15. Chevalme, de la Fédération des métaux, s'est joint à la délégation cégétiste.
16. *Le Peuple*, 17 juin 1936.

mais nous ne sommes pas sûrs d'aboutir. Quand on a affaire à une marée comme celle-là, il faut lui laisser le temps de s'étaler. Et puis c'est maintenant que vous allez peut-être regretter d'avoir systématiquement profité des années de déflation et de chômage pour exclure de vos usines tous les militants syndicalistes. Ils n'y sont plus pour exercer sur leurs camarades l'autorité qui serait nécessaire pour exécuter nos ordres. » Et je vois encore M. Richemond, qui était assis à ma gauche, baisser la tête en disant : « C'est vrai, nous avons eu tort [17]. »

Sous cette réserve verbale, un texte est élaboré prévoyant la reprise du travail dès que la direction de chacun des établissements aura accepté l'accord général.

Il est minuit trente ; le texte mis au point est signé par chacun des délégués et paraphé par Léon Blum. Il est aussitôt rendu public. Les journaux du 8 juin pourront publier l'accord que nous croyons utile de rapporter ici dans son intégralité :

« ARTICLE PREMIER. — La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

ART. 2. — Ces contrats devront comprendre notamment les articles 3 et 5 ci-après.

ART. 3. — L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté ainsi que les droits pour les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat professionnel constitué en vertu du livre 3 du Code du travail.

Les employeurs s'engagent à ne pas prendre en considération le fait d'appartenir ou de ne pas appartenir à un syndicat pour arrêter leurs décisions en ce qui concerne l'embauchage, la conduite ou la répartition du travail, les mesures de discipline ou de congédiement.

Si une des parties contractantes conteste le motif de congédiement d'un travailleur comme ayant été effectué en violation du droit syndical ci-dessus rappelé, les deux parties s'emploieront à reconnaître les faits et à apporter au cas litigieux une solution équitable.

Cette intervention ne fait pas obstacle au droit pour les parties d'obtenir judiciairement réparation du préjudice causé. L'exercice du droit syndical ne doit pas avoir pour conséquence des actes contraires aux lois.

---

17. *Léon Blum devant...*, p. 98,

Art. 4. — Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers à la date du 25 mai 1936 seront, du jour de la reprise du travail, rajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés.

Le total des salaires de chaque établissement ne devant en aucun cas être augmenté de plus de 12 %, les augmentations de salaires consenties depuis la date précitée seront imputées sur les rajustements ci-dessous définis. Toutefois, ces augmentations resteront acquises pour leur partie excédant lesdits rajustements.

Les négociations pour la fixation par contrat collectif de salaires minima par région et par catégorie qui vont s'engager immédiatement devront concerner en particulier le rajustement nécessaire des salaires anormalement bas.

La délégation patronale s'engage à procéder au rajustement nécessaire pour maintenir une relation normale entre les appointements des employés et les salaires.

Art. 5. — En dehors des cas particuliers déjà réglés par la loi, dans chaque établissement employant plus de dix ouvriers, après accord entre organisations syndicales ou, à défaut, entre les intéressés, il sera institué deux (titulaires) ou plusieurs délégués ouvriers (titulaires et suppléants), suivant l'importance de l'établissement. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles qui n'auraient pas été directement satisfaites, visant l'application des lois, décrets, règlements du Code du travail, des tarifs de salaires et des mesures d'hygiène et de sécurité.

Seront électeurs tous les ouvriers et ouvrières âgés de 18 ans à condition d'avoir au moins trois mois de présence à l'établissement au moment de l'élection et de ne pas avoir été privés de leurs droits civiques.

Seront éligibles les électeurs définis ci-dessus, de nationalité française, âgés d'au moins 25 ans, travaillant dans l'établissement sans interruption depuis un an, sous réserve que cette durée de présence devra être baissée, si elle réduit à cinq le nombre des éligibles.

Les ouvriers tenant commerce de détail, de quelque nature que ce soit, soit par eux-mêmes, soit par leur conjoint, ne sont pas éligibles.

Art. 6. — La délégation patronale s'engage à ce qu'il ne soit pris aucune sanction pour fait de grève.

Art. 7. — La délégation confédérale ouvrière demandera aux travailleurs en grève de décider la reprise du travail dès que la direction des établissements aura accepté l'accord intervenu, et dès que les pourparlers relatifs à son application auront été engagés entre les directions et le personnel des établissements.

Paris, le 7 juin 1936.

Le président du Conseil : Léon Blum.
Pour la C. G. T. : MM. Léon Jouhaux, René Belin, B. Frachon, Semat, H. Cordier, Milan.
Pour la C. G. P. F. : MM. Duchemin, Dalbouze, Richemont, Lambert-Ribot. »

Forme et portée de l'accord Matignon

Une analyse juridique de la forme, de la validité et des conséquences de l'accord Matignon nous semble inutile. Le document paraphé par les patrons et les cégétistes n'est pas, au sens strict du terme, un acte juridique. Il ne crée pas d'obligation, au sens civil ou commercial, pour les parties. Tout au plus peut-on dire — si l'on ne s'attache pas à la signification purement juridique des mots — qu'il est un avant-contrat ou plutôt une promesse de contrats, les deux parties s'engageant à recommander à leurs adhérents de conclure des conventions collectives qui prennent pour cadre les accords du 7 juin. Mais l'accord Matignon a une plus haute signification que ne pourrait avoir un contrat, car il est à la fois un fait social et un acte politique.

En premier lieu, il est la transcription en termes de droit d'un certain rapport de forces entre les classes. Il constate, par son contenu, que le capitalisme français est contraint de consentir à la classe ouvrière des avantages matériels qu'il n'a jamais songé à lui accorder de bon gré ; il sanctionne l'infériorité où se trouvent les patrons dans la lutte sociale. Mais s'il constate l'état de la lutte de classes, il tend aussi à stabiliser les rapports sociaux tels qu'ils résultent des conflits du travail. Son but est de faire cesser la lutte ouvrière en établissant de nouveaux rapports de droit entre le salariat et le patronat, en faisant sanctionner par des contrats les conquêtes ouvrières arrachées par les grèves en plein développement. L'accord Matignon

tend donc à mettre un terme à l'inégalité qu'il constate dans le rapport des forces entre les classes, et cela, répétons-le, à un moment où le mouvement gréviste tend à accentuer cette inégalité au détriment des chefs d'entreprise.

L'accord Matignon est, en outre, un acte politique de la part du gouvernement qui appelle les professionnels à adopter son programme économique et social avant que les Chambres en aient délibéré, acte politique, qui constate donc qu'en ces jours de juin 36 l'accord des intéressés est plus important qu'un vote du parlement.

Le caractère d'acte juridique contractuel est d'autant plus contestable que l'accord signé sous les auspices de Léon Blum est dépourvu de toute sanction en cas d'inexécution de la part de l'une des parties ; on remarquera qu'aucune procédure d'arbitrage n'est prévue, qu'aucune attribution de pouvoir de conciliation n'est faite à l'Etat. En outre, chacun pense que la portée de l'accord du 7 juin dépasse ses termes mêmes, car il implique l'acceptation tacite par les patrons de toute la politique sociale du gouvernement, notamment en ce qui concerne la durée du travail [18]. Enfin, la rédaction des articles — qui souffre de la hâte qui a pressé les négociateurs — laisse la porte ouverte à de nombreuses contestations sur l'interprétation des clauses relatives aux salaires ; ce n'est pas, généralement, le fait des contrats de travail.

L'un des signataires de l'accord, M. Lambert-Ribot, délégué du Comité des forges, dans une déclaration faite le lendemain de la signature au journal *Le Temps* [19], dénie toute valeur contractuelle à l'acte qu'il a paraphé en invoquant la contrainte qui a pesé sur la délégation de la C. G. P. F. : « Le patronat, dit-il, ne se fait aucune illusion sur les conséquences de l'expérience qui lui a été imposée et qu'il subit. Il ne pouvait faire autrement

18. La C. G. P. F. contestera cette affirmation, notamment dans un communiqué publié par *Le Temps* du 14 juin 1936 : « De certaines publications faites dans la presse il pourrait résulter que les dirigeants de la C. G. P. F. auraient accepté au cours des discussions qui ont eu lieu le 7 juin [...] le principe de la semaine de 40 heures. Ils tiennent à préciser que la question des 40 heures n'a été abordée que de façon tout à fait incidente. Ils n'ont pas caché qu'une loi [...] de 40 heures aurait pour l'économie du pays des conséquences encore plus redoutables que l'augmentation des salaires arbitrée par le président du Conseil. »

19. *Le Temps*, 9 juin 1936.

que d'accepter l'arbitrage du gouvernement qui, désormais, assume toutes les responsabilités de la situation nouvelle. Celle-ci est dangereuse et fausse ; le patronat, en acceptant les propositions du gouvernement, a fait les réserves les plus expresses [20]. »

On verra, et ce n'est pas l'aspect le moins paradoxal, les représentants des syndicats ouvriers s'appuyant sur les aspects les plus formels de l'accord Matignon, attacher à cet acte politique la valeur d'un contrat véritable qui les lie. Ce sera l'argumentation principale des dirigeants de la C. G. T. qui, dans les jours suivants, multiplieront les appels pour la reprise du travail. La C. G. T., diront-ils, a pris dans la plénitude de son indépendance des engagements que la classe ouvrière doit respecter. L'accord Matignon est la consécration de la victoire des travailleurs et la reprise du travail est l'aboutissement normal de la victoire.

La victoire est-elle acquise ?

Les trois quotidiens ouvriers annoncent en titres énormes, le lundi 8 juin au matin, l'accord Matignon et le mot victoire revient sans cesse dans les éditoriaux hâtivement rédigés dans la nuit.

L'Humanité titre sur toute la première page : « La victoire est acquise » ; *Le Peuple :* « Victoire sur la misère — Huit millions de travailleurs obtiennent satisfaction ». L'éditorialiste du *Populaire* écrit, sous le titre « Victoire de la classe ouvrière » : « Victoire ! Victoire ! Les patrons ont capitulé !... Les patrons ? Quels patrons ? Tous !... »

« Une victoire ? Mieux : un triomphe ! En vingt ans d'efforts, la classe ouvrière n'avait jamais obtenu, jamais espéré peut-être, cela. Un triomphe pour l'action autonome de la classe ouvrière... Un triomphe pour le gouvernement de Front populaire, dont la rapidité et la clarté de décision ont forcé la volonté et les appréhensions patronales. Un triomphe pour l'organisation syndicale dont l'attitude, sage et hardie à la fois, est récompensée. Victorieux, les ouvriers peuvent reprendre le travail. Ils resteront vigi-

20. Cf. dans le même sens le communiqué publié par la C. G. P. F. le 8 juin.

lants et renforceront leurs organisations corporatives en adhérant en masse aux syndicats. Ils soutiendront davantage encore le gouvernement de Front populaire, le gouvernement de leur classe. »

Même son de cloche dans l'intervention de Frachon au C. C. N. du 16 juin : « Je considère cet accord comme une grande victoire... Je veux reconnaître l'appui entier apporté aux ouvriers par le gouvernement de Léon Blum et nous voulons qu'on sache notre opinion en dehors du mouvement confédéral [21]... Les avantages obtenus l'ont été grâce au Front populaire, à son gouvernement, en même temps qu'au mouvement syndical. »

C'est Léon Jouhaux, dans son discours radiodiffusé du 8 juin, qui donne l'interprétation la plus approfondie des accords qu'il a signés la veille : « La victoire obtenue dans la nuit de dimanche à lundi consacre le début d'une ère nouvelle [22] ... l'ère des relations directes entre deux grandes forces économiques organisées du pays. Dans la plénitude de leur indépendance [23], elle ont débattu et résolu les problèmes qui sont à la base de l'organisation nouvelle de l'économie française. On parlait depuis un certain temps de la nécessité d'une formule nouvelle : celle-ci est trouvée... [par la] collaboration dans la liberté totale pour la discussion des revendications et la confrontation des points de vue différents. Les décisions ont été prises dans la plus complète indépendance, sous l'égide du gouvernement, celui-ci remplissant, si nécessaire, un rôle d'arbitre correspondant à sa fonction de représentant de l'intérêt général...

« Pour la première fois dans l'histoire du monde, toute une classe obtient dans le même temps une amélioration de ses conditions d'existence... Cela est d'une haute valeur morale. Cela démontre péremptoirement qu'il n'est pas nécessaire de réaliser l'Etat totalitaire et autoritaire pour l'élévation de la classe ouvrière à son rôle de collabora-

---

21. Cette phrase de l'intervention de Frachon ne figure pas dans le compte rendu de *L'Humanité*, mais est reproduite dans les mêmes termes par *Le Populaire* et *Le Peuple* du 17 juin. Ce fait a été signalé déjà par WALTER, *Histoire du Parti communiste*, p. 321.

22. Le communiqué commun publié par la C. G. T. et l'U. S. de la R. P. emploie une expression voisine : « L'accord du 7 juin revêt une importance historique. »

23. Frachon dira pourtant au C. C. N. du 16 juin : « Les patrons ont discuté sous la menace et sous la peur de l'élargissement du mouvement. »

trice dans l'économie nationale, mais le fonctionnement régulier et l'élévation de la démocratie le permettent.

« Enregistrant ce premier succès, nous devons, nous, travailleurs, faire honneur à notre signature, celle de la C. G. T., et appliquer loyalement et pleinement les clauses de l'accord général conclu, pour trouver dans cette application les forces nouvelles et la conscience élargie nécessaires aux conquêtes nouvelles de demain [24] : Victoire et espérance... tel est le sens de l'accord du 7 juin [25]. »

La dernière partie de l'allocution de Jouhaux fait écho au communiqué commun de la C. G. T. et de l'Union des syndicats de la région parisienne publié le même jour : « La C. G. T., qui a signé et l'Union syndicale qui approuve cet accord demandent à toutes les organisations syndicales d'en faire comprendre l'immense portée, de permettre à notre centrale nationale de respecter sa signature et de reprendre le travail partout où les directions consentiront à la signature de contrats particuliers et accepteront les pourparlers en vue d'une convention collective [26]. »

Telle est bien, en effet, la procédure prévue à Matignon : dans chaque entreprise la grève doit cesser si le patron déclare adhérer à l'accord du 7 juin et accepte d'entamer des négociations, soit en vue de signer un contrat collectif, soit (si le contrat doit être régional) en vue de régler les problèmes propres à l'entreprise. La C. G. T. s'est formellement engagée à favoriser ce processus d'apaisement.

Le second accord Matignon

Cependant, quelques jours plus tard, le 10 juin, une seconde entrevue sera nécessaire. Belin et Frachon sont convoqués par Léon Blum, à la demande de la C. G. P. F., et se retrouvent en face des mêmes interlocuteurs. Il s'agit

24. Sous une forme brutale, Frachon dira le 16 juin : « Nous avons obtenu des avantages, mais les patrons restent les patrons, et des patrons de combat. »

25. Allocution prononcée le lundi 8 juin à 20 heures, et retransmise par les principaux postes d'Etat.

26. Ce communiqué chiffre à 35 % la hausse réelle des salaires obtenue par les salariés par le jeu combiné des 40 heures (qui équivalent à une hausse de 20 %), des congés payés (4 %) et l'augmentation des salaires (11 %). « 35 % ? on croit rêver et pourtant le chiffre est exact », commente l'éditorialiste du *Temps* (10 juin).

d'interpréter tout d'abord l'arbitrage du gouvernement relatif aux salaires. « On se trouvait, depuis 24 heures, écrira M. Duchemin, en présence de demandes de hausses préalables à l'ajustement général de 7 à 15 % ne correspondant pas au rajustement des salaires anormalement bas mais bien à la notion nouvelle de salaire vital [27]. » Le gouvernement donne raison aux patrons en précisant que l'expression « salaires anormalement bas » doit être interprétée restrictivement et ne vise que des taux horaires semblables à ceux qui ont été cités au cours de la discussion du 7 juin.

Le second point en litige concerne la reprise du travail. Devant les refus nombreux d'évacuation, les parties, à l'accord Matignon, confirment que la reprise du travail doit intervenir dès l'ouverture des négociations en vue de la convention collective, dès que la direction de l'usine a accepté les termes de l'accord général.

On comprend immédiatement la signification de ce « second Matignon ». Les travailleurs toujours en grève tentent de dépasser les conquêtes du 7 juin et, dans ce but, ne suivent pas les directives confédérales ; mais le gouvernement donne cette fois un coup d'arrêt aux revendications ouvrières.

---

27. DUCHEMIN, *op. cit.*

6. Les journées cruciales du 7 au 12 juin

La région parisienne. — La grève générale du Nord. — Deux millions de grévistes en France et en Afrique du Nord. — Que fait le Front populaire ? — Thorez réussira-t-il où Blum et Jouhaux ont échoué ?

La plupart des mémorialistes qui ont brièvement retracé un tableau des grèves de juin placent généralement au lendemain de l'accord Matignon la première étape de « l'apaisement ». « L'accord Matignon rendit à la C. G. T. la direction du mouvement [1] », écrit Delmas, et Léon Blum déclare devant ses juges à Riom : « Il n'y a aucun doute qu'à partir de Matignon la décrudescence ait commencé [2]. » Ces appréciations négligent une période décisive — les journées du 7 au 12 juin — qui sont, à notre avis, d'une importance capitale. Nous allons voir, en effet, les grèves s'étendre et se transformer, prendre des aspects nouveaux tels que Léon Trotsky peut écrire : « La Révolution française est commencée. » Nous étudierons les mouvements grévistes par régions et, dans la plupart des cas, nous analyserons dans chaque région les principales corporations en lutte. On comprendra aisément que nous ayons porté notre attention principalement sur la région parisienne et la région du Nord, les plus industrielles de France, et celles où la classe ouvrière se trouve en flèche. On remarquera, en effet, et nous reviendrons dans le chapitre suivant sur cette observation, que la province — à l'exception du Nord de la France — est entrée dans le mouvement plusieurs jours après Paris et sa banlieue, et que si elle vit des événements tout à fait semblables à ceux de la capitale, c'est, toujours, et jusqu'à l'apaisement, avec un décalage de temps à peu près constant.

1. Delmas, *op. cit.*, p. 103.
2. *Léon Blum devant...*, p. 101.

La région parisienne

La métallurgie parisienne

Il est nécessaire de souligner maintenant l'apparente contradiction des positions prises les 6 et 7 juin par l'assemblée des délégués grévistes de la région parisienne et le Conseil national de la métallurgie. Les débats de la première assemblée et le communiqué du second nous permettront de mesurer l'état d'esprit de cette corporation totalement en grève.

L'assemblée des délégués des usines en grève du samedi 6 juin — la veille de Matignon — entend d'abord un exposé de Gauthier, secrétaire du syndicat, qui fait le point de la situation. Les patrons n'ont pas encore accepté la reprise des pourparlers ; dans les usines, où l'ordre demeure parfait, les ouvriers recherchent des méthodes nouvelles pour faire céder les directions : « De toutes parts, déclare Gauthier, nos camarades insistent pour que nous agissions auprès des ministères de l'Air, de la Guerre et des P. T. T. [pour faire céder les patrons]. Sinon, déclarent les ouvriers des usines, nous prendrons personnellement la direction de la production. »

Les délégués de nombreuses entreprises, ceux de Citroën-Javel, et de Rateau en particulier, reprennent ce thème dans leurs interventions : « Les camarades sauront bien organiser le travail sans les patrons », déclare le représentant de Rateau. Les délégués des petites entreprises exposent le chantage dont les patrons tentent d'user envers leurs ouvriers : certains s'affirment d'accord avec les revendications ouvrières, et prêts à les satisfaire ; mais ils subissent, disent-ils, dans leurs organisations syndicales, la pression des grosses entreprises qui les poussent à résister aux prétentions des salariés. D'autres exercent le chantage à la faillite et aux licenciements : si nous donnons satisfaction aux ouvriers, disent de nombreux propriétaires de petites et moyennes entreprises, nous serons obligés de fermer nos portes, de licencier le personnel, sinon nous courrons à la faillite. Toutes les délégations se retrouvent d'accord pour la continuation de la grève jusqu'à la complète satisfaction des revendications. La résolution présentée par Gauthier, et adoptée unanime-

ment, exprime cet accord et poursuit : « Tenant compte que les 40 heures, les congés payés et les conventions collectives feront l'objet de lois prochaines, décident devant ce fait nouveau de poursuivre les pourparlers en vue de réaliser l'accord pour la reprise du travail sur la base des revendications de salaires réclamées dans chaque usine. »

Le lendemain, dimanche 7 juin, le conseil national de la Fédération de la métallurgie, réuni en session extraordinaire, après avoir, comme nous l'avons dit, décidé de « prendre ses responsabilités et de coordonner les grèves pour leur donner le maximum d'efficacité et de discipline », adopte une résolution où nous lisons notamment :

« Si les 40 heures, les congés payés et les conventions collectives sont d'ordre législatif, il n'en est pas moins vrai que les travailleurs de la métallurgie ne peuvent attendre que le parlement ait légiféré pour que l'ensemble du patronat accorde ces revendications ; il n'en considère pas moins que de l'action spécifique et indépendante de l'organisation syndicale en dépendent la réalisation et l'application régulière... »

Il semble résulter de ces textes que les secrétaires fédéraux des métaux prennent une position plus radicale que les délégués des usines en grève. Nous allons voir bientôt qu'il n'en est rien.

Le dimanche 7 juin n'est marqué par aucun fait particulier dans les usines. Les familles des grévistes sont venues converser aux portes avec les ouvriers enfermés ; les bals et concerts sont nombreux ; grâce à l'aide des commerçants, la radio fonctionne dans beaucoup d'usines. Les Parisiens ont dirigé leur promenade dominicale vers les quartiers industriels et les enfants considèrent avec curiosité ces bâtiments sombres qui ont aujourd'hui un air de fête. Les bourgeois, privés d'essence, n'ont pu sortir leur voiture et restent calfeutrés. Ils commentent les derniers articles de *L'Echo de Paris,* très alarmistes, et les tendances catastrophiques de la Bourse. L'audace des vendeurs de la presse ouvrière qui, le matin, vont venus jusqu'à la porte de l'église chasser les crieurs de *L'Action française,* leur paraît significative de l'atmosphère révolutionnaire, et l'on se consulte sur l'opportunité d'envoyer les enfants à la campagne.

Le 8 au matin, les ouvriers en grève apprennent l'accord Matignon. La joie est grande dans les usines, mais

on ne voit pas comment concrétiser localement les concessions patronales. Les délégations prennent contact avec les directions et exposent leurs revendications ; mais celles-ci, en matière de salaire, dépassent singulièrement le cadre de l'arbitrage gouvernemental et l'accord ne peut se faire. Chez Hotchkiss, se tient une réunion provoquée par le comité de grève, qui groupe les représentants de trente-trois usines voisines, ainsi qu'un représentant du Syndicat des métaux qui a été invité. Un communiqué est publié que reproduit *L'Humanité* [3] : « Deux points essentiels ont été examinés : 1° les revendications ; 2° la situation des ouvriers dans les diverses entreprises. L'ensemble des délégués a rendu hommage au syndicat pour son activité [...] Ils ont exprimé leur satisfaction pour l'accord Matignon et souligné, pour les salaires, la nécessité de signer immédiatement le contrat sur le minimum garanti. Satisfaits de cette première réunion, ils décident une nouvelle réunion pour le jeudi suivant 11 juin, et ils expriment le désir de constituer un comité central où seront représentés les délégués de toutes les entreprises et le Syndicat des métaux. »

Cependant, sur le plan régional, le ministre du Travail Lebas provoque, dans la journée, une réunion des patrons et des ouvriers. Un accord est réalisé pour reprendre les pourparlers au point où ils en étaient restés le 4 juin. Une réunion des sous-commissions est prévue, notamment celle des salaires qui siégera le lendemain.

Le mardi 9 juin, à 20 h 30, 700 délégués des usines en grève se réunissent salle Mathurin-Moreau. Gauthier, au nom du syndicat, demande aux délégués de se prononcer catégoriquement sur la reprise du travail. Les patrons acceptent l'accord Matignon. « Sans doute, les accords C. G. T.-C. G. P. F. ne contiennent pas toutes les dispositions que désiraient les métallos. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous vivons dans d'autres conditions qu'auparavant ; ainsi pouvons-nous envisager la reprise du travail, en restant vigilants [4]. » Poirot intervient dans le même sens et la parole est donnée aux délégués. Ceux-ci s'inscrivent très nombreux pour parler, et toutes les interventions sont concordantes : Ducellier, les Compteurs de

3. *L'Humanité*, 9 juin ; *Le Temps*, 10 juin. Ce communiqué ne figure ni dans *Le Peuple* ni dans *Le Populaire*.
4. *Le Peuple*, 10 juin 1936.

Montrouge, Brandt, Chaboche, etc., expriment la crainte de voir les nouvelles conditions de travail inférieures à celles prévues dans le cahier de revendications et se montrent d'accord pour exiger, avant l'application de l'accord passé par la C. G. T., le rajustement des bas salaires. Il faut continuer la grève jusqu'à ce que ces revendications soient satisfaites. Il reste encore dix-sept orateurs lorsque Doury interrompt la discussion, car la délégation syndicale a rendez-vous avec les patrons à 23 heures. Une nouvelle assemblée aura lieu le lendemain à 15 heures.

Un communiqué des patrons, le matin du 10, traduit l'inquiétude des représentants du capital, devant le refus des métallos d'appliquer l'accord Matignon : « Les établissements industriels [...] se préoccupent vivement de la constatation, confirmée dans la journée d'hier, que le personnel ouvrier n'a pas accepté, d'emblée, les bases de règlement du conflit définies à cet arbitrage [l'accord Matignon] alors que l'unanimité des dirigeants a manifesté son adhésion aux dites bases. » Leur inquiétude est d'autant plus grave que cette fois la légende des meneurs, habituelle en cas de grève, ne peut guère tenir et M. Harlé en fait la cruelle expérience qui, voulant parler à « ses » ouvriers, s'adresser à eux sans passer par l'intermédiaire du comité de grève, est obligé de s'enfuir sous une haie de poings levés tandis que tous les métallos scandent : « A la porte » et que sa piteuse sortie est saluée par *L'Internationale* [5].

La réunion de la commission plénière de conciliation n'aboutit donc pas, les patrons ne voulant pas accepter d'aller au-delà des concessions faites par la C. G. P. F. Aussi, le 10 juin, lorsque devant 700 délégués Gauthier rend compte de l'état des pourparlers, la colère commence à gronder ; les représentants des usines font état de la nervosité qui commence à gagner les grévistes, qui veulent passer à l'action. La lutte doit continuer jusqu'à complète satisfaction, disent-ils, et la résolution qu'ils adoptent pose un ultimatum aux patrons :

« Les délégués [...] tenant compte des conditions particulières de la région parisienne, des taux anormalement bas payés dans de nombreuses usines, ne peuvent accepter l'application de l'accord [Matignon] sans rajustement préalable et sérieux des salaires ; pensent que leur effort pour

5. Entreprise Sauter et Harlé, 9 juin.

mettre fin au conflit n'est pas partagé par les patrons ; [...] décident de limiter à 48 heures le délai pour ledit accord, c'est-à-dire au 12 juin à 18 heures. Si ce délai n'est pas respecté, ils demandent : 1° la nationalisation des usines de guerre et de celles travaillant pour l'État, leur fonctionnement étant assuré par le personnel technique et ouvrier, sous le contrôle des ministères intéressés ; 2° que tous les moyens légaux soient utilisés pour mettre les autres entreprises dans l'obligation de signer le contrat collectif. Toutefois, les délégués pensent qu'il ne sera pas utile de recourir à ces moyens et que le contrat collectif sera signé dans les délais précités. » Comme le jour précédent, la réunion a dû être écourtée, bien que les délégués de 28 usines n'aient pu parler, pour permettre aux représentants syndicaux de rencontrer les patrons à 17 heures. Gauthier et ses camarades apportent aux dirigeants de l'Union métallurgique de la région parisienne l'ultimatum des ouvriers... et les patrons cèdent, ils cèdent sur l'essentiel quant aux taux des salaires minimaux, après une discussion très longue et orageuse au cours de laquelle Lebas déploie tous ses efforts de conciliation. La convention collective est prête pour la signature ; il ne manque plus que la ratification des mandants des deux délégations.

Une nouvelle réunion des ouvriers grévistes a lieu le lendemain 11 juin. Frachon préside l'assemblée ; Hénaff, Timbaut et Costes sont présents. Gauthier rend compte des concessions faites par les patrons, mais les délégués estiment encore les garanties insuffisantes et exigent de leurs mandants qu'ils obtiennent des garanties sur quatre points : que les patrons cèdent totalement sur les salaires minimaux ; que le texte relatif aux congés payés soit inscrit dans la convention ; que la rémunération des jours de grève soit discutée ; enfin que la délégation ouvrière précise expressément que les ouvriers sont entièrement solidaires des techniciens et des employés qui devront obtenir les mêmes avantages, sanctionnés par une convention collective.

Le ton des interventions des grévistes monte et le compte rendu du *Peuple* explique leur colère en ces termes [6] : « Il ressort en effet que le mépris pratiqué jusqu'alors par les patrons a profondément mécontenté les ouvriers. Aujourd'hui, si ces derniers exigent à leur tour,

6. *Le Peuple*, 12 juin.

la faute en est à l'aveugle arrogance des exploiteurs refusant depuis plus de dix ans de prendre en considération même les moindres revendications présentées par les ouvriers, organisés ou non. » Après les délégués, et pour calmer leur colère, Frachon, Timbaut et Costes interviennent ; ils parlent à l'assistance « un langage plein de bon sens et de sage raison[7] ». Mais il est impossible de signer la convention collective, et le soir à 19 heures, lorsque se réunit la commission, alors que les patrons apportent l'acceptation complète de leurs organisations et se déclarent disposés à signer, la délégation ouvrière fait état des observations présentées par ses mandants et la suite de la discussion doit être remise au lendemain, vendredi 12.

A deux reprises, les délégués grévistes ont donc repoussé l'accord proposé par le syndicat. Ils traduisent les exigences des ouvriers qui, toujours enfermés dans les ateliers, s'impatientent de la résistance patronale. Certains, au soir du 11 juin, font courir le bruit que les métallos parlent de sortir en masse des usines et de descendre dans Paris.

Le bâtiment

L'ordre de grève générale du bâtiment que nous avons rapporté[8] prend effet à partir du 8 juin. Il fixe comme objectifs à la grève la suppression du tâcheronnat, du marchandage et du travail aux pièces, le respect des us et coutumes de la profession, et l'augmentation des salaires. Les pourparlers qui se déroulent sont fractionnés à chacune des corporations du bâtiment. Le 8 au matin, la grève est totale, mais cela ne modifie guère la situation par rapport au 6 juin, car la grève était déjà quasi générale. Des chantiers sont occupés ; les bâtiments en construction, les chantiers des voies publiques sont ornés de pancartes et de drapeaux ; les travaux de l'Exposition sont arrêtés ; travailleurs français, étrangers et nord-africains sont tous solidaires ; dans les rues, les conducteurs d'autobus, les chauffeurs de taxis et de camions saluent du poing les paveurs en grève ; parfois ceux-ci suppléent la police défaillante et on les voit, dans les rues à nouveau

7. *Le Peuple*, *ibid.*
8. Cf. p. 63.

encombrées depuis la fin de la grève des entrepôts d'essence, régler la circulation aux abords de leurs chantiers.

Très rapidement, les terrassiers obtiennent satisfaction et après un cortège imposant qui traverse le centre de Paris, les gars de l'Exposition, réunis à Japy, approuvent la convention collective qui est signée le soir du 8 juin.

Les difficultés sont plus grandes dans les autres professions et l'Union des syndicats de la région parisienne doit calmer le zèle des grévistes qui tentent de débaucher les ouvriers des services publics [9].

Dans les journées des 8 et 9 juin, de nombreux meetings ouvriers ont lieu qui réunissent une affluence considérable : les menuisiers, les maçons, les serruriers, les charpentiers en bois, les monteurs en chauffage, les couvreurs-plombiers, les cimentiers, les parqueteurs, les carreleurs, les peintres, les piqueurs de grès, les plafonneurs-calorifugeurs, par centaines ou milliers s'assemblent pour arrêter leurs revendications particulières et prendre connaissance de l'état des pourparlers.

Le 9, les maçons d'art approuvent la convention collective, mais après les négociations qui se sont poursuivies sans interruption le 10, les assemblées du 11 juin ne sont pas toutes favorables à la signature des accords. Les démolisseurs, les serruriers, les paveurs-bitumeurs acceptent les contrats et la reprise du travail. En revanche, les miroitiers-vitriers repoussent les propositions patronales relatives aux salaires, jugeant insuffisants les taux horaires de 5,65 F et 6,40 F qui leur sont offerts. Le même jour, 8 000 ouvriers cimentiers arrivés de leurs chantiers en cortèges s'assemblent à Japy. Les délégations entrent dans la salle au chant de *L'Internationale,* puis écoutent les discours de Bourcier, Launay et Arrachart. Les délégués du syndicat sont en réunion avec les patrons et l'on décide de les attendre ; des chanteurs et musiciens improvisent un concert au micro, tandis que certains pendent, en effigie, un caricatural et symbolique tâcheron. La délégation arrive et aussitôt annonce les concessions patronales : 1° suppression du tâcheronnat et du travail aux pièces ; 2° augmentation du salaire horaire de 0,50 F à 1 F ; 3° temps de déshabillage à la charge du patron. Arrachart souligne immédiatement « l'intérêt des avan-

---

9. *Le Peuple,* 9 juin.

tages acquis[10] », mais les ouvriers soulèvent la question du paiement des jours de grève et l'annonce de la résistance patronale sur ce point « fait rebondir le débat[11] », et on décide la continuation de la grève.

Le lendemain 12 juin, les délégués des peintres repoussent les propositions patronales, à l'unanimité moins deux voix.

Toutes les autres corporations du bâtiment continuent également la grève.

La grève des grands magasins

Le 8 juin, la grève est quasi totale dans les grands magasins, Uniprix, magasins de nouveautés, etc. C'est le premier mouvement d'ensemble qu'a jamais entrepris cette corporation, où les syndicats confédérés sont particulièrement faibles. Dans la journée du 8, les coiffeurs des Galeries Lafayette, du Printemps, du Bon Marché se joignent au mouvement, et les employés de la Samaritaine, que la direction a « lock-outés » se réunissent par milliers à la Bourse du Travail ; ils se déclarent solidaires du mouvement de grève que seuls les manœuvres avaient entrepris et décident de ne reprendre le travail qu'après complète satisfaction. Les établissements La Semeuse cessent le même jour le travail.

Salengro s'efforce de trouver une solution au conflit. Il réunit, le lendemain de Matignon, les représentants des patrons avec Bothereau et Capocci, secrétaire général de la Fédération des employés. Après une réunion de cinq heures, l'accord ne pouvant se faire sur les salaires, on se sépare sans solution, et le 12 juin on ne sera pas plus avancé. Dans cette corporation, qui n'a pas l'habitude des grèves, qui répugne habituellement à ces méthodes ouvrières, les patrons espèrent encore l'emporter et se permettent une résistance acharnée. Mais les employés font preuve d'une unanimité et d'une discipline admirables. Ils se pressent aux meetings que la C. G. T. organise sur place ou dans différentes salles parisiennes.

10. *Le Peuple*, 12 juin.
11. *Le Peuple*, 12 juin.

Ces grèves sont particulièrement sympathiques à la population qui apprend avec stupeur par les affiches apposées à la porte des magasins les salaires de famine imposés par les sociétés.

Notons que les syndicats C. F. T. C. ne participent pas aux négociations, mais que Salengro reçoit leurs représentants pour les informer de l'évolution des pourparlers.

Les compagnies d'assurances

Le 8 juin, la grève éclate presque simultanément dans les bureaux des sociétés d'assurances Le Nord, L'Abeille, La Préservatrice, La Paix, La Prévoyance, Le Patrimoine, La France. Des piquets de grève s'organisent aussitôt, mais tout le personnel ne participe pas à l'occupation des locaux. A la compagnie Le Nord, une centaine de grévistes seulement restent sur place le 8 au soir, alors que l'entreprise compte 700 salariés. Le 9 au matin, de nombreuses autres entreprises cessent le travail et ce sont bientôt plus de 50 compagnies diverses qui sont occupées. Les directeurs des compagnies, habitués à la docilité de leur personnel, n'avaient jamais envisagé de voir leurs sages employés camper à la porte de leurs bureaux, et dès la première réunion qui se tient le 9 au ministère du Travail, sous la présidence du directeur des assurances privées, ils acceptent la signature d'un compromis sur les bases suivantes :

1° Application des articles 3 et 5 des accords Matignon ;

2° Etablissement des relations régulières entre syndicats patronaux et employés ;

3° Titularisation de tous les employés âgés de plus de 22 ans ;

4° Instauration de conseils de discipline paritaire dont l'avis conforme sera requis pour tout licenciement d'employé titulaire ;

5° Hausses de 10 % de tous les salaires inférieurs à 12 000 F pour les hommes et 10 000 F pour les femmes ; hausses de 10 % à 4 % pour les salaires compris entre 12 000 et 18 000 F (10 000 et 15 000 F pour les femmes) ; les salaires minimaux annuels sont fixés à 10 000 F et 12 000 F, le mois double étant en sus ;

6° Les pourparlers pour la conclusion d'un contrat

collectif commenceront aussitôt après la reprise du travail.

Le soir même, les chambres syndicales d'employés C. G. T. et C. F. T. C. publient des communiqués demandant aux employés « d'approuver l'accord qu'elles ont signé, d'évacuer les locaux et de reprendre le travail [12] ».

Cependant *Le Temps* annonce le lendemain [13] : « Dans les assurances, la situation est stationnaire. L'accord conclu entre les patrons et les syndicats ne semble pas avoir l'assentiment de tous les éléments non syndiqués », et *Le Peuple* publie le communiqué suivant [14] : « Le texte de l'accord concernant le personnel des assurances que nous avons publié hier matin était simplement un projet devant être soumis à ratification des grévistes. Ceux-ci ne l'ont pas accepté en raison de son insuffisance. Les pourparlers sont provisoirement interrompus. »

Le 11 juin, quelques incidents se produisent : les piquets de grève de la compagnie L'Abeille sont attaqués par des individus que l'on soupçonne d'appartenir aux Croix de Feu. Le même jour, un accord est signé à l'Union Vie qui entraîne la reprise du travail l'après-midi, piètre accord qui enregistre seulement la promesse des patrons d'appliquer la future convention et d'examiner « dans un délai raisonnable » les revendications particulières. Dans toutes les autres entreprises, la grève continue.

La banque et la bourse évitent la grève

Les journaux du soir publiés le 7 juin [15] annoncent que les employés de banque cesseront le travail le lendemain et qu'il est vraisemblable que la bourse ne pourra pas tenir séance. Ces informations alarmistes sont aussitôt démenties par le ministère des Finances ; M. Lehideux, président de l'Union syndicale des banques, demande en effet audience à Vincent Auriol et sollicite son entremise pour qu'un règlement amiable intervienne. La menace

12. *Le Peuple*, 10 juin ; *Le Temps*, 11 juin.
13. *Le Temps*, 12 juin.
14. *Le Peuple*, 11 juin.
15. A l'exception du *Temps*.

de grève est sérieuse et le Conseil syndical cégétiste de la banque et de la bourse lance un appel au calme ; il « invite tous les employés à rester calmes et pondérés, les assurant que leurs intérêts seront et sont déjà défendus. Une entrevue a déjà eu lieu au ministère des Finances en vue de la défense de leurs revendications et de celles de la petite épargne [16] ».

Le 8, Auriol préside une réunion où siègent la C. G. T. et la C. F. T. C. ; il est prévu que des relations régulières et officielles s'instaureront entre les syndicats, que toutes les difficultés seront tranchées par une convention collective dont la discussion commencera dès le 10, et que sans attendre sa signature les minimaux de salaires seront fixés à 12 000 F (hommes) et 10 000 F (femmes) pour les employés titulaires de plus de 22 ans. La C. G. T. invite les délégués des banques à se réunir le 9 au soir, mais le communiqué du syndicat recommande que la désignation des délégués ait lieu « dans le plus grand calme et sans troubler la marche du travail ». Les négociations sont menées rapidement et, après l'arbitrage de Vincent Auriol, l'accord sur les salaires intervient le 12 juin sans que le travail ait cessé. Un grand meeting réunit, le 13, 8 000 employés de banque qui acclament la C. G. T., et Buisson, du bureau confédéral, ne manque pas de souligner : « La C. G. T. est à fond avec vous ! Mais vous n'avez pas toujours été avec la C. G. T. Vous manifestiez une admiration sans borne pour vos patrons qui vous payaient... de politesses ! »

La grève des cafés, hôtels, restaurants

Le dimanche 7 juin, le Syndicat des cafés, hôtels, restaurants fait le point de l'état des pourparlers : les patrons ont déjà accordé la suppression des frais et retenues et la suppression des gros nettoyages. Les conversations continuent. « Pendant les pourparlers, nous demandons à tous les corporants de ne pas s'impatienter et d'éviter de déposer des revendications par maison. »

Les établissements en grève sont nombreux, dans les

16. *Le Peuple*, 9 juin.

quartiers les plus divers de Paris, et le mouvement fait tache d'huile ; dans la journée du 8, les conversations se poursuivent et aboutissent dans la soirée du 9 à un accord qui permet au *Peuple* d'annoncer la fin de la grève. Sous la présidence de Max Dormoy, un barème des salaires minimaux a été arrêté, qui dispose notamment : que la paye quotidienne des employés des bouillons et prix fixes ne pourra être inférieure à 30 F, et que les garçons de café gagneront au moins 25 F. Il est également convenu que, « dans le cas où un établissement rencontrerait des difficultés commerciales, sa situation serait examinée par les organisations intéressées ».

Mais cet accord n'est pas suivi de reprise du travail et le syndicat doit rapidement renier sa signature de la veille : « Devant l'effervescence grandissante de nos camarades », le syndicat « demande à tous de ne pas tenir compte des bruits concernant les pourparlers en cours », et un peu plus tard, le 10 au soir, il lance l'ordre de grève générale, contraint, dit-il, par « la mauvaise foi patronale ». Toutefois, le syndicat annonce qu'il fera apposer une affiche autorisant à rester ouverts les établissements qui auront accepté les revendications. Le 11 juin, 8 000 ouvriers et employés des cafés et hôtels assistent à un immense meeting ; ils se sont rendus à la réunion en cortèges multiples qui ont parcouru les boulevards ; dans la soirée, des incidents se produisent aux terrasses des cafés qui, forts de l'affiche syndicale, fonctionnent normalement. Les grévistes débauchent le personnel et cela ne va pas quelquefois sans quelques heurts avec les gérants ou les agents. Quelques manifestants sont appréhendés. Le 12 juin, la grande majorité des cafés, restaurants et hôtels est fermée. Les grands hôtels, tels le Scribe et l'Astoria, voient partir leurs derniers clients.

Quelques autres corporations

L'énumération complète des professions en grève est impossible. Relevons toutefois, dans le journal de la C. G. T. du 10 juin, que la grève générale est de fait dans les corporations suivantes : pâtisserie, confiserie, industrie du bois et ameublement, confection administrative et militaire, chemiserie, vêtements de cuir et vêtements imperméables, casquettiers, commis-chapeliers,

industrie de la chaussure, maroquinerie, laveurs de voitures, régie des eaux, cinéma (production, distribution et salles de spectacle), industrie du livre.

Le lendemain, ce sont 2 000 ouvrières de la haute couture, les employés de la haute mode, de la nouveauté ; les employés de nombreuses pharmacies ; les lads des écuries de course ; le 11, les bouchers. Un accord est intervenu dans l'alimentation, à la Compagnie des wagons-lits, mais 65 représentants de chez Potin, 80 représentants des aspirateurs Hoover, 200 placiers de chez Singer cessent le travail ; le syndicat des concierges dépose un cahier de revendications. Le 12, les ouvriers coiffeurs, la compagnie de nettoyage L'Urbaine, les bateaux parisiens se mettent en grève et les mariniers forment sur l'Oise un barrage de péniches qui stoppe toute la circulation fluviale.

Les cheminots déposent leurs cahiers de revendications ; les employés des tramways et autobus parisiens sont en effervescence.

Au soir du 11 et dans la journée du 12, des incidents de rue se produisent un peu partout ; quelques Croix de Feu tentent dans le XVIe arrondissement de constituer une police supplétive pour « assurer la liberté du travail » ; les cortèges de grévistes parcourent les rues et les boulevards. Paris vit des heures de fièvre.

La grève générale du Nord

La grève est générale dans le Nord et le Pas-de-Calais

La situation dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais est rapidement aussi tendue que dans la région parisienne. *Le Temps* du 9 juin indique que huit à neuf dixièmes des entreprises y sont en grève. Le textile et les mines sont totalement arrêtés et nous y reviendrons. Ces deux corporations, avec la métallurgie dont tous les ateliers sont occupés, forment la grande masse des grévistes du Nord de la France. Mais toutes les autres professions ont été touchées.

Nous avons déjà noté que les métallurgistes ont été, comme à Paris, les premiers à débrayer. Le 2 juin, les 2 700 ouvriers de la Compagnie Fives-Lille ont, à 10 heures, cessé le travail, et le même jour, en fin d'après-midi, les cheminots des ateliers d'Hellemmes, au nombre de 2 000, défilaient devant l'usine pour manifester leur solidarité. Le lendemain, ce sont les 1 100 métallos de la Compagnie lilloise des moteurs à Fives-Lille, les Etablissements Kuhlmann, les trois usines de Lesquin (2 500 ouvriers), qui se joignent au mouvement. Et, dès lors, sans qu'on puisse noter aucune décrudescence, le mouvement s'étend jusqu'à arrêter totalement toute la vie économique.

La presse cesse de paraître à Lille, et les Messageries Hachette ayant tenté de recruter des chômeurs pour diffuser la presse parisienne, les grévistes saisissent et détruisent les journaux à la sortie de la gare.

Les mariniers forment à Bouchain des barrages de péniches qui interrompent tout le trafic entre la région du Nord et la région parisienne ; les bassins de l'île Jeanty sont bloqués peu après. Les cafés, hôtels, restaurants sont fermés. Puis, le 8 juin, tandis que la grève du bâtiment devient générale, c'est l'importante corporation des ports et docks qui entre en lutte. A Dunkerque, à l'ouverture du port, les dockers occupent les docks et, une heure après, sur un coup de sirène, les 2 000 ouvriers des constructions navales cessent le travail. Après eux, le service des eaux, les tramways, les scieries, les électriciens, les usines de pétrole, les vidangeurs arrêtent toute activité.

Il est à noter que les services publics municipaux sont largement touchés dans toute la région ; à Lille, dont le maire socialiste est Salengro, c'est à grand peine qu'est évitée une grève des traminots, qui cessent le travail à Dunkerque et dans de nombreuses autres villes, avec les ouvriers des usines à gaz et des usines électriques.

Il nous paraît inutile d'énumérer toutes les agglomérations où la situation est la même qu'à Lille et Dunkerque. Il nous semble plus utile de relater les étapes de la grève des principales professions de la région : les mines et le textile.

La grève des mineurs et l'accord de Douai

Nous avons relaté les circonstances dans lesquelles la Fédération régionale des mineurs lance l'ordre de grève générale pour le lundi 8 juin. Cet ordre produit bien l'effet d'apaisement escompté. La presse parisienne du 9 juin, du *Peuple* au *Temps,* publie la même dépêche d'agence : « On a l'impression que la grève est devenue cohérente et que les syndicats qui avaient été débordés ont repris la situation en main. »

Le 8, à Paris, sous la présidence de Ramadier, un accord de principe est signé entre la Fédération du sous-sol et le Comité des houillères, qui prévoit que des réunions régionales seront convoquées pour aménager les conventions régionales en fonction de l'accord Matignon. La réunion pour le bassin du Nord et du Pas-de-Calais se tient dès le 9 à Douai et un accord est aussitôt signé qui augmente d'un franc le salaire minimal de base du manœuvre de fond, porté de 26 à 27 F et applique 12 % de hausse à la prime appliquée au salaire de base [17]. Le principe de la reprise immédiate du travail est inclus dans l'accord ; celui-ci ne sera pourtant pas suivi d'effet partout. A Lens, le 10 juin, après un discours du député-maire Maës appelant au travail les 15 000 mineurs réunis sur la place de la Mairie, ceux-ci décident la continuation de la grève [18] ; la grève continue en partie dans le centre et en totalité dans l'est du bassin. Le syndicat multiplie les réunions d'information pour faire voter la reprise du travail, mais il se heurte à une résistance passive des mineurs qui font échec à ses efforts.

Les négociations dans l'industrie textile

La grève débute dans le textile le 3 juin aux usines Leblanc ; à 13 h 30, « un solide piquet de grève fait couper le courant, arrêtant les trois usines [19] », et les

---

17. La prime passe ainsi de 10 % à 22 %. Cf. *Le Temps,* 13 juin ; *La Voix des mineurs,* juillet 1936.
18. *Le Peuple,* 11 juin.
19. *L'Enchaîné du Nord,* 5 juin.

usines d'Hellemmes sont touchées aussitôt après. En quelques jours, la grève est générale, touchant 80 000 salariés ; l'ardente militante syndicale Martha Desrumeaux[20], en contradiction, semble-t-il, avec l'orientation générale du P. C., multiplie ses efforts pour coordonner les grèves et organiser la solidarité. Les métallurgistes, notamment ceux de la Compagnie Fives-Lille, se rendent en délégation dans les usines pour apporter aux femmes leur expérience de la grève ; les cheminots organisent des équipes qui vont remplacer les femmes aux portes des entreprises occupées[21].

Le patronat du textile, l'un des plus organisés et des plus féroces quant aux conditions de travail, refuse de discuter, jusqu'à l'accord Matignon. Le 9 juin, M. Ley, secrétaire du syndicat patronal, consent enfin à recevoir la délégation ouvrière et lui fait part des décisions prises par ses mandants : la reprise du travail est une condition préalable à la discussion d'une convention collective, dont les patrons acceptent le principe. M. Ley fait valoir que les salaires du textile du Nord sont supérieurs à ce qu'ils sont dans les autres régions. En conséquence, pour ne pas mettre les entreprises du Nord en difficulté dans la concurrence, les industriels demandent :

1° qu'une enquête régionale et nationale sur les salaires dans les différentes branches du textile soit entreprise ;

2° que, par voie législative, on fixe un salaire moyen national pour chaque profession textile.

Sous ces réserves, une augmentation de 10 % sur tous les salaires est accordée. Les secrétaires ouvriers se déclarent d'accord et déclarent qu'ils déploieront tous les efforts nécessaires pour que le travail reprenne le jeudi 14[22].

Jusqu'à cette date, les usines vont continuer en fait à être occupées et les rares entreprises en activité cesseront le travail[23].

---

20. Déclaration de Martha Desrumeaux : « Les ouvrières en ont assez des salaires horaires de 1,25 F ou 1,50 F. » *L'Enchaîné du Nord.*
21. *Ibid.*
22. *Le Peuple,* 10 juin.
23. Par exemple les usines Levy à Cambrai.

Les efforts d'apaisement des syndicats et du gouvernement

Les dirigeants syndicaux — en majorité ex-confédérés — et les responsables politiques régionaux en majorité socialistes unissent leurs efforts pour maintenir le calme dans la région où la grève prend des aspects plus graves encore que dans la région parisienne puisque les services publics sont interrompus, au même titre que l'industrie privée. Les municipalités socialistes se rendent en délégation dans les entreprises pour exhorter les travailleurs au calme. Les syndicats lillois, en l'absence de journaux, et grâce au concours des chauffeurs de taxis, diffusent par tracts le texte de l'accord Matignon [24].

Le 10, Salengro se rend à Lille pour hâter les pourparlers et lance par radio un appel aux grévistes, les mettant en garde contre les « éléments étrangers au mouvement syndical » qui les incitent à poursuivre la grève en dépit des accords conclus. Il annonce des mesures énergiques contre les spéculateurs à la hausse et remercie la classe ouvrière, au nom du gouvernement, de faire par son calme la preuve de sa « maturité politique et syndicale [25] ».

Le 11, Dumoulin, secrétaire de l'Union départementale des syndicats, réunit à Lille les délégués des usines en grève de la région. « Vous devez faire honneur à votre signature, leur dit-il, sinon tous les risques seraient pour vous. Il faut envisager le mouvement en bloc avec toutes les conséquences qu'il comporte, mais il n'est pas terminé. Voilà bien des années que le travail se bat contre le capital. Nous assistons aujourd'hui à un épisode de cette lutte qui doit se continuer dans l'ordre, le calme et la discipline. »

Le Temps signale que le gouvernement a concentré aux abords des centres ouvriers de nombreux pelotons de gardes mobiles.

24. *Le Peuple*, 9 juin.
25. *Le Temps*, 12 juin.

Deux millions de grévistes en France et en Afrique du Nord

La région lyonnaise et l'accord Bollaert

Le 10 juin, dans le cabinet du préfet Bollaert, l'Union départementale des syndicats du Rhône et les représentants du patronat de Lyon signent un accord Matignon régional. L'accord de Paris est, en effet, resté lettre morte : le bâtiment, les produits chimiques, la confection, la teinturerie, la tannerie sont en grève complète. Seule la métallurgie, partiellement, a repris le travail ; les usines Berliet, à Vénissieux, poursuivent seules le mouvement, la seconde grève en quelques mois, puisqu'en avril les ouvriers métallurgistes de cette firme ont déjà soutenu un dur conflit qui a duré plus de trois semaines. L'accord Bollaert n'apporte rien de plus que le compromis du 7 juin ; il en est seulement une confirmation et traduit l'engagement des deux parties de se conformer en tout point à la convention nationale C. G. T.-C. G. P. F. Le lendemain, la grève s'étend encore à Villeurbanne.

Marseille et la région du Sud-Est

Le 8 juin, après Matignon, on ne compte que 17 entreprises en grève à Marseille : les Forges et Chantiers de la Méditerranée, les raffineries de sucre, la Compagnie générale des pétroles, l'usine de produits chimiques Kuhlmann, les dockers de la Compagnie Fraissinet qui occupent les bateaux en partance pour la Corse, les terrassiers du parc municipal.

Le 9, les ouvriers des usines Kuhlmann obtiennent 5 F par jour en sus des avantages concédés à Matignon et reprennent le travail. Mais on compte néanmoins 13 000 grévistes, car les Messageries Hachette et le bâtiment ont cessé le travail. Les femmes des grévistes des Forges et Chantiers de la Méditerranée se rendent en cortège à la préfecture pour demander l'intervention des pouvoirs

publics. Près de Cannes, les Aciéries du Nord [La Bocca] sont occupées.

A compter du 10 juin, la grève avec occupation s'étend très vite au bâtiment, aux fabriques de produits alimentaires, aux chantiers de construction navale ; les chauffeurs de taxis cessent le travail et les journaux locaux ne paraissent plus. Les grands magasins mettent leur personnel en congé payé et ferment leurs portes. Le correspondant du *Temps* câble : « Le mouvement semble dépasser la C. G. T. ; alors qu'un accord général a été conclu entre les dirigeants de nombreuses entreprises et les représentants ouvriers [la grève s'étend]... Cependant, l'Union départementale des syndicats s'est engagée à demander aux ouvriers la libération immédiate des usines et la reprise du travail. »

Deux millions de grévistes

Bordeaux est l'une des rares villes de France où la grève est ignorée jusqu'au 8 juin. Mais *Le Peuple* du 9 note : « La Gironde ouvrière s'éveille à la lutte » et le dernier îlot de calme disparaît. Toute la France ouvrière est en lutte. On compte le 11 juin près de 2 millions de grévistes. En Seine-Inférieure, par exemple, les chantiers de charbon, les usines textiles et métallurgiques, les dockers, le papier-carton, les chantiers fluviaux, les usines textiles de la vallée du Barentin, les boueux, les traminots, tous sont en grève. Dans le Centre, les grandes entreprises Peugeot, Dunlop, Bergougnan, Michelin ; à Toulouse, le bâtiment, les tramways ; à Saint-Nazaire, le bâtiment et les chantiers de construction navale ; à Nancy, les usines de chaussures, la métallurgie, les produits chimiques ; les mineurs des bassins de la Loire ; à Mulhouse, la Société alsacienne de construction mécanique, les tissages Charles Mieg, l'usine Dolfuss Mieg, les tramways ; la batellerie, dans l'Aisne ; à Belfort, les usines du gaz et d'électricité. A Orléans, les métallos remportent une rapide victoire et reprennent le travail. Dans l'agriculture, des milliers d'ouvriers agricoles sont en grève et occupent les fermes ; en Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, 10 000 ouvriers agricoles ont cessé le travail.

Les grèves agricoles gagnent l'Afrique du Nord où rapidement de graves incidents se produisent.

Le gouvernement Blum attaqué sur sa droite

Les débats parlementaires sont pour les modérés et les députés de droite l'occasion d'exprimer leur inquiétude grave devant le développement d'une situation qui échappe à tout contrôle. « Paris apparaît à tous comme un navire sans gouvernail », déclare Paul Reynaud. Ces préoccupations font écho aux multiples messages qui sont adressés à Léon Blum par les représentants des possédants. La Fédération des porteurs de valeurs mobilières exprime les craintes de la « démocratie des épargnants » (*sic*) ; l'assemblée des présidents des chambres de commerce émet un vœu regrettant « qu'aucune mesure n'ait été prise pour assurer la protection des libertés publiques » et rappelant que « la confiance est fonction de l'ordre public [26] » ; l'Union nationale des combattants, forte de ses « préoccupations sociales bien connues », qualifie la situation de révolutionnaire. L'éditorialiste du *Temps* écrit le 12 : « Il est évident que le problème de l'autorité n'est pas résolu, qu'il l'est de moins en moins et qu'il risque fort de devenir à brève échéance insoluble », et il pose la question : « Qu'en pensent aujourd'hui les radicaux ? » Ce que pensent les radicaux se devine par le laconisme de leurs commentaires. Le 10 juin, le bureau de la commission exécutive tient une longue séance clôturée par un communiqué : « Le bureau a procédé à un échange de vues sur la situation politique et sociale » ; le groupe parlementaire radical, réuni le 12, entend des interventions « très inquiètes », notamment de Campinchi, et il faut une intervention vigoureuse de Daladier pour qu'un ordre du jour de confiance au gouvernement soit voté. Au Sénat, le groupe puissant de la Gauche démocratique est en effervescence et les pères conscrits interrogent anxieusement Léon Blum dans les couloirs, lorsque celui-ci est présent.

26. La Bourse est très mauvaise. Le dollar reste coté au point d'or (15,19) et la livre ne cesse de monter atteignant 76,28 F. La rente baisse ; le 3 % est à 66,50 F le 11 juin, contre 67,65 F ; le 4 % 1917 passe de 66,50 F à 65 F.

Le gouvernement se multiplie. Nuit et jour, les ministres et leurs adjoints arbitrent les conflits, président les commissions paritaires, cependant que Léon Blum fait voter au galop les lois sociales.

La législation sociale est votée en hâte

Sitôt après la signature de l'accord Matignon, Léon Blum adresse à Léon Jouhaux une lettre datée du 7 juin à minuit, qui est bien le reflet de la hâte du gouvernement de voir votées les lois essentielles de son programme social. Léon Blum écrit : « Mon cher ami, je vous confirme par écrit les engagements que j'ai pris. Les projets de lois sur la semaine de 40 heures, les congés payés et les contrats collectifs seront déposés après-demain mardi.

« Les commissions permanentes n'étant pas encore constituées et ne pouvant l'être avant le 16, je demanderai, au nom du gouvernement, l'élection dans les bureaux d'une commission spéciale.

« Les bureaux pourront être tirés au sort et la commission élue dans la journée de mercredi.

« Je lui demanderai de se réunir et de statuer d'urgence.

« J'estime que les lois pourront être votées jeudi ou vendredi. Elles seront portées immédiatement au Sénat, auprès de qui le gouvernement insistera de la façon la plus pressante pour que la discussion et le vote interviennent sans retard. J'espère obtenir que le Sénat statue avant la fin de la semaine. Je compte fermement obtenir, en tout cas, le vote définitif, par les deux Chambres, pour le milieu de la semaine prochaine.

« Croyez, mon cher ami, à ma fraternelle affection. — Léon Blum. »

Le 9, les projets sont déposés et Léon Blum fait appel aux députés pour qu'aucun retard ne soit provoqué, car, dit-il, « nous sommes dans des circonstances où chaque heure compte ». La commission spéciale de la Chambre, présidée par le socialiste Sérol, adopte les textes dans la nuit du 10 au 11 et le 11 la Chambre vote successivement la loi sur les congés payés, sur la suppression des décrets-lois relatifs aux prélèvements sur les traitements

des fonctionnaires, sur les conventions collectives ; le 12, elle vote la loi sur la semaine de 40 heures et le Sénat en est aussitôt saisi, tandis que Léon Blum dépose une seconde série de projets relatifs à l'amnistie et à la prolongation de la scolarité obligatoire.

La C. G. T.

Nous avons vu l'action des principales fédérations cégétistes pendant ces journées difficiles. La Confédération, forte maintenant de plus de 2 millions d'adhésions, renouvelle ses appels au calme et à la discipline. Le 9 juin, c'est d'abord un communiqué de l'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne : « Dans l'impossibilité de toucher simultanément tous les militants de la région parisienne mêlés aux grèves en cours, l'U. S. R. P. précise que dans tous les établissements où les accords sont intervenus entre la direction et les ouvriers sur la base des accords Matignon, le travail doit reprendre après entente avec l'Union ou les syndicats intéressés. Il est bien entendu que tous ces accords particuliers doivent comporter la réserve suivante : « La société... et son personnel acceptent les termes de l'accord [Matignon] et s'engagent à appliquer... toutes les clauses du contrat qui pourrait intervenir en vertu de cet accord... » L'U. S. de la R. P. fait appel à la discipline de tous pour ne pas entraver l'application de ses instructions et rappelle que les ouvriers n'ont d'ordre à recevoir que des délégués des syndicats ou de l'Union dûment mandatés. »

Même préoccupation dans le communiqué du 11 juin qui « rappelle que seuls sont mandatés pour parler au nom de la C. G. T. ceux qui sont nantis d'un mandat régulier. Tous les syndicats doivent munir leurs délégués d'un mandat... Dans toutes les boîtes [*sic*] où les conflits ont été réglés par des accords... le travail doit continuer normalement si les engagements pris sont respectés par les patrons sans tenir compte des tentatives de débauchage exercées par des éléments sans mandat ni responsabilités ; [la C. G. T.] ... est sûre d'interpréter la volonté de l'ensemble des travailleurs en demandant que tout soit mis en œuvre pour que soit conservé au mouvement revendicatif son caractère d'ordre et de discipline. »

Les mesures de sécurité prises par le gouvernement

C'est le même motif d'intrusion d'éléments étrangers aux syndicats qui est le premier prétexte au gouvernement pour prendre des mesures d'ordre.

A sa demande, le 10 juin, le Comité national du rassemblement populaire décide d'annuler à Paris la grande manifestation de victoire qu'il avait prévue pour le 14 juin et il vote une résolution déclarant qu'il concentrera tous ses efforts « sur l'organisation d'une manifestation monstre le 14 juillet pour fêter ensemble la victoire électorale et la victoire syndicale ».

Le gouvernement juge que la situation nécessite des précautions particulières. C'est ce qu'explique Léon Blum à la Chambre : « Il est très vrai que depuis hier [11 juin] la surface des choses a pris une autre apparence ; il est très vrai qu'on a le sentiment de groupements suspects et étrangers à l'organisation syndicale. Ce que le gouvernement peut et doit dire, c'est qu'il est parfaitement résolu à assurer l'ordre de la rue. »

Le Temps annonce avec soulagement que l'ordre « paraît retenir en ce moment l'attention du ministère et de son chef[27] » et, en effet, un communiqué du 12 juin annonce « qu'en raison de l'intrusion dans les conflits du travail d'éléments étrangers au mouvement, une conférence a eu lieu hier dans la soirée à l'Hôtel Matignon. Toutes mesures utiles ont été prises pour empêcher des incidents sur la voie publique... »

Des troupes et des pelotons de gardes mobiles ont été mis en marche vers la région parisienne, comme ils sont en place dans le Nord et dans les régions touchées par les grèves agricoles. Le Parti communiste s'émeut de ces mesures de police. Le groupe parlementaire communiste, dès sa séance du 9 juin, publie un communiqué approuvant « ses représentants à la délégation des gauches qui ont proposé l'envoi d'une délégation au ministère de l'Intérieur pour demander des explications sur les bruits d'après lesquels des forces de troupe et des gardes mobiles auraient été concentrés dans la capitale ».

27. *Le Temps*, 13 juin.

Enfin, le 12 juin au soir, le gouvernement fait saisir à l'imprimerie tous les exemplaires du journal trotskyste *La Lutte ouvrière* et annonce des poursuites contre les dirigeants de cette organisation d'extrême-gauche.

Thorez réussira-t-il où Jouhaux et Blum ont échoué ?

Le problème politique à résoudre

Pendant les journées décisives qui suivent Matignon, la ligne politique du Parti communiste reste celle que nous avons précédemment décrite : soutien sans réserve des grèves, maintien des mouvements dans le cadre des revendications du Front populaire, négation de tout caractère révolutionnaire du mouvement.

Le procès-verbal du bureau politique, réuni le 10 juin, est significatif de l'équivoque de cette position :

« Le bureau politique... exprime sa solidarité aux grévistes ; se félicite que les travailleurs, dans leur action légitime, réalisent le mot d'ordre du parti concernant la réconciliation française. Il adresse son salut chaleureux aux travailleurs catholiques et Croix de Feu qui, avec les socialistes et les communistes, luttent ensemble et arborent dans les usines, ateliers et bureaux le drapeau tricolore de nos pères et le drapeau rouge de nos espérances, réconciliés par le P. C. ; ... il nie que les patrons aient fait de grands sacrifices ; ... le parti combattra les affameurs du peuple qui veulent organiser la croisade de la vie chère... Le B. P. nie que les gardes mobiles et l'armée soient hostiles aux travailleurs en lutte. »

La poursuite des grèves, alors que les patrons ont cédé sur les principales revendications des travailleurs, pose de nouveaux problèmes. Un conflit avec le gouvernement est possible ; il faut choisir : appuyer les revendications nouvelles qui se posent, orienter par un nouveau programme les forces ouvrières vers de nouvelles conquêtes, peut-être poser le problème du pouvoir, ou bien respecter le pacte parlementaire passé avec les dirigeants radicaux et socialistes, c'est-à-dire demander aux ouvriers de reprendre le

travail en limitant leurs conquêtes au bénéfice de l'accord Matignon.

Maurice Thorez explique dans *Fils du peuple* la position qu'il a prise alors :

« Dans la semaine du 7 au 14 juin, le mouvement de grèves atteignit son point culminant. Des nouvelles alarmistes semaient l'inquiétude dans les campagnes. Malgré les accords Matignon [...] de nombreux employeurs refusaient de conclure des contrats avec leurs ouvriers. Il y eut à plusieurs reprises des interventions de la police ; des éléments suspects, trotskystes ou Croix de Feu, s'introduisaient dans le mouvement avec l'espoir de le faire dégénérer en une aventure préjudiciable à la classe ouvrière. Notre parti avait appuyé la grève [...] Cette solidarité agissante nous appelait à prendre de nouvelles responsabilités. Il y avait risque de dislocation pour le Front populaire. Le prolétariat n'allait-il pas se couper du gros de l'armée populaire ? A notre esprit est revenu le souvenir des tragiques expériences de juin 1848 et de mai 1871 [...] A aucun prix nous ne devions laisser se créer semblable situation. Nous nous rappelions l'enseignement de Lénine : ne pas céder aux impatiences. Il écrivait aux ouvriers français en 1920 : "Ce qui a toujours fait beaucoup de mal en France, c'est la phrase anarchiste." Le 11 juin dans une capitale en fièvre, nous avions convoqué une assemblée d'information des membres du Parti [28]... »

Le rapport du 11 juin

Comme l'indique Thorez dans *Fils du peuple, L'Humanité* du 11 juin convoque tous les membres du Parti de la région parisienne à une réunion au gymnase Jean-Jaurès. Le long rapport du secrétaire général du P. C. débute par un rappel du programme du Front populaire dont certaines revendications ne peuvent triompher que par l'action directe de la classe ouvrière. C'est la lutte pour ces revendications qui est à l'origine de l'admirable mouvement de grèves dont la forme nouvelle — l'occupation — est significative de l'esprit d'initiative des Parisiens et dont le calme et la dignité sont l'annonce d'un ordre nouveau

28. *Fils du peuple*, édition 1949, p. 112.

qui naît. Le mouvement de grèves se caractérise par l'entrée en lutte de nouvelles couches de la population laborieuse et par la réalisation de la réconciliation française autour des drapeaux rouge et tricolore. L'accord Matignon est un succès ; toutefois, en ce qui concerne les salaires, le résultat est moins satisfaisant et il faut que le principe du salaire minimal soit reconnu. Les militants du P. C. ont su, dans les grèves, se placer au premier rang ; mais ils n'ont pas la prétention de diriger car ce sont les syndicats et les grévistes eux-mêmes qui doivent diriger et aucun accord ne doit être signé sans en référer à eux. La démocratie ouvrière est une condition essentielle pour la bonne conduite d'un mouvement revendicatif ; et s'il est important de le bien conduire, « il faut aussi savoir le terminer ». « Il n'est pas question de prendre le pouvoir actuellement. » Notre but reste le pouvoir des soviets, mais ce n'est pas pour ce soir, ni pour demain matin, car toutes les conditions ne sont pas réunies et notamment « nous n'avons pas encore derrière nous, avec nous, décidée comme nous jusqu'au bout, toute la population des campagnes. Nous risquerions même, en certains cas, de nous aliéner quelques sympathies des couches de la petite-bourgeoisie et des paysans de France. Alors ?... *Alors il faut savoir terminer une grève dès que satisfaction a été obtenue. Il faut même savoir consentir au compromis si toutes les revendications n'ont pas été encore acceptées, mais que l'on a obtenu la victoire sur les plus essentielles des revendications* ». Tout n'est pas possible maintenant [29]. Nous ne devons pas risquer que se disloque la cohésion des masses, du Front populaire ; nous ne devons pas permettre que l'on puisse isoler la classe ouvrière. Les militants du Parti doivent réagir contre les tendances gauchistes dans le mouvement. « La lutte sur les deux fronts, ce n'est pas seulement une lutte intérieure, cela doit être, et souvent, une lutte portant sur toute la politique du Parti, là où s'exprime une tendance gauchiste. Je veux en prendre une. Si toutes les revendications essentielles des camarades métallurgistes sont satisfaites, si les salaires les plus bas ont été augmentés dans des proportions suffisantes [...] si les catégories qui étaient le mieux payées sont augmentées dans la norme prévue, si le congé payé

29. Thorez répond ici à un article de Marceau Pivert « Tout est possible ». Cf. t. 2, p. 68.

est inclus dans le contrat, on peut et on doit signer l'accord qui met fin au mouvement actuel... » Une autre tendance gauchiste : les ouvriers du bâtiment de la régie d'une municipalité communiste se sont mis en grève contre elle. Les camarades ont du reste compris leur erreur et ont repris ce matin leur travail.

Il faut aussi tenir compte des répercussions de certaines grèves. Thorez cite la grève des camionneurs des halles qui, si elle s'était prolongée, aurait pu inquiéter les petits-bourgeois et les petits paysans qui auraient vu leurs produits pourrir sur le carreau.

Il ne saurait être question, non plus, de dire que « maintenant les questions revendicatives passent au second plan et qu'il s'agit de prendre possession des usines et de placer la production sous le contrôle direct des ouvriers ».

Il ne faut pas compromettre l'œuvre gouvernementale, poursuit Thorez, et c'est pourquoi il s'inquiète des forces de police appelées par le gouvernement et des déclarations de Salengro qui s'oppose à ce que la délégation des gauches salue les grévistes.

Thorez termine son rapport par un rappel des progrès prodigieux du Parti dans les derniers jours (il compte plus de 146 000 adhérents) et par un appel au travail d'éducation et de formation des cadres « à l'image, dit-il, d'une Martha Desrumeaux ».

L'application de la ligne politique tracée par Maurice Thorez

L'Humanité du 12 juin publie en première page le passage essentiel du rapport [30] (que nous avons souligné). Le comité central du Parti, réuni le 13, approuve formellement la ligne politique tracée par Thorez [31], qui dans son discours de Lille du 14 juin reprend le même thème.

30. Le texte intégral du rapport est publié dans *L'Humanité* du 13 juin, qui véhémentement reproche au *Populaire* de n'avoir pas inséré le communiqué qui lui a été adressé.

31. « Le P. C., conscient de ses responsabilités, a ainsi pris courageusement position sans craindre de s'attaquer aux gesticulations hystériques des trotskystes et trotskysants, comme il

« Il faut savoir terminer une grève » sera le leitmotiv de tous les discours des leaders communistes à partir du 12 juin. Le secrétaire général a ainsi répondu au problème politique qui se posait à son parti et — par surcroît — au défi que lui lançait à la Chambre, le 6 juin, le député de droite René Dommange : « Puisque le P. C. n'a pas voulu participer au gouvernement par crainte de déclencher des mouvements de panique, il est certain que, si M. Léon Blum le veut, le P. C. lui apportera tout l'appui nécessaire afin que la grève ne s'étende pas et que les usines et ateliers puissent être évacués ! »

La presse unanime se félicite de l'orientation prise par les communistes, et la déclaration de Thorez est qualifiée par un journaliste de « simple, évidente, calme et raisonnable vérité [32] ». « Cette sagesse politique, conclut Thorez, dans *Fils du peuple* [33], porta ses fruits. Les contrats collectifs se concluaient nombreux ; les ouvriers victorieux évacuaient les usines, musique et drapeaux en tête. » A partir du 13 juin, en effet, la « détente » est à l'ordre du jour.

---

a fait triompher qui condamnaient l'alliance de la classe ouvrière le Front populaire en combattant le bavardage des sectaires et des classes moyennes.

« Le C. C. approuve le B. P. d'avoir combattu les opinions de ceux qui déclarent sans aucun souci des responsabilités qui pèsent sur les organisations ouvrières, que "tout est possible" et il oppose à cette formule dangereuse la déclaration communiste : tout n'est pas possible ; le mot d'ordre capital du parti reste : "Tout pour le Front populaire, tout par le Front populaire." »

32. Maurice Prax, *Le Petit Parisien*, 13 juin.

33. *Fils du peuple*, *op. cit.*, p. 112.

Table

Volume I

PRÉFACE 5

1. LES ÉTAPES DE LA MOBILISATION POPULAIRE 11

Le 6 février 1934 11
La riposte ouvrière 14
Le pacte d'unité d'action 18
Le Front populaire 21
L'unité syndicale 27
A la veille du mouvement de grèves ; la victoire électorale 30

2. LES DÉBUTS DU MOUVEMENT GRÉVISTE 33

Au lendemain des élections 33
Léon Blum est prêt et négocie 34
Les grèves du Havre et de Toulouse 39
La grève Bloch à Courbevoie 41
La manifestation du mur des Fédérés 42

3. LE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT JUSQU'A LA FORMATION DU GOUVERNEMENT BLUM 43

Grèves dans la métallurgie parisienne 43
Episode révolutionnaire ou grève revendicative 45
Sarraut et Frossart tentent une conciliation .. 47
Un faux apaisement 49
Brusque extension des grèves 52
Le 4 juin : Blum au pouvoir 54

4. LA FORMATION DU GOUVERNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT GRÉVISTE 57

Léon Blum définit les cadres de son expérience 57
Léon Blum forme son gouvernement 58
Le gouvernement s'installe 60

Le gouvernement et les grèves 60
— Le développement des conflits sociaux du 4 au 7 juin 62
La tactique de la C. G. T. 66
Que faire ? 69

5. LES ACCORDS MATIGNON 71

Les origines de l'entrevue de Matignon 71
Les interlocuteurs : la C. G. P. F., la C. G. T. 74
La discussion de l'accord 76
Le contenu de l'accord 83
La victoire est-elle acquise ? 85
Le second accord Matignon 87

6. LES JOURNÉES CRUCIALES DU 7 AU 12 JUIN 89

La région parisienne 90
La grève générale du Nord 102
Deux millions de grévistes en France et en Afrique du Nord 107
Que fait le Front populaire ? 109
Thorez réussira-t-il où Blum et Jouhaux ont échoué ? 113

Volume II

7. LES ÉTAPES DE L'APAISEMENT 5

L'apaisement dans la région parisienne 5
Les grèves en province et en Afrique du Nord 13
Le Front populaire et la fin des conflits du travail 22
Le 14 juillet 1936 28

8. LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES GRÈVES DE 1936 31

Les occupations d'entreprises, initiative sensationnelle 31
La généralisation de la grève 40
Tendances révolutionnaires 44
Prolétariat et classes moyennes 50
Les répercussions à l'étranger 51

9. LES GRÈVES DE JUIN ET L'ACTION DES ORGANISATIONS OUVRIÈRES 53

Les partis politiques 53
Les centrales syndicales 74
La canalisation du mouvement par les organisations ouvrières 81

10. LES CONQUÊTES DE JUIN 1936 86

Les conquêtes ouvrières 86
La législation du Front populaire 92
Les loisirs et le mouvement culturel 94
La seconde étape 96

11. LA CONTRE-OFFENSIVE DE LA BOURGEOISIE 97

La Confédération générale du Patronat français 97
Le Sénat contre les occupations d'usine 98

La hausse des prix 100
Les difficultés financières 104
La dévaluation 105
La pause 108
La chute du premier gouvernement Blum .. 110
La liquidation de l'expérience Blum 112
La faiblesse des gouvernements de Front populaire 116

12. LA RÉSISTANCE ET LA DÉFAITE OUVRIÈRE 127

L'évolution du pouvoir d'achat des travailleurs 127
Les aménagements de la loi de 40 heures 130
L'appel à l'Etat 132
Les caractères des luttes ouvrières 138
Divergences dans le camp ouvrier 146
Le congrès de Nantes 152
Le 30 novembre 1938 155

13. QUELQUES CONCLUSIONS 159

Prolétariat et classes moyennes 160
Démocratie et fascisme 162
Démocratie bourgeoise et action ouvrière .. 164

Dans la Petite Collection Maspero

1 Jomo Kenyatta, *Au pied du Mont Kenya.*
2 Mao Tsé-toung, *Ecrits choisis en 3 volumes* - I.
3 Mao Tsé-toung, *Ecrits choisis en 3 volumes* - II.
4 Mao Tsé-toung, *Ecrits choisis en 3 volumes* - III.
5 Charles Bettelheim, *Planification et croissance accélérée.*
6 Paul Nizan, *Aden Arabie.*
7-8-9 P.-O. Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871* (un volume triple).
10 Paul Nizan, *Les chiens de garde.*
11 Emile Copfermann, *Problèmes de la jeunesse.*
12 *Le romancero de la résistance espagnole,* I.
13 *Le romancero de la résistance espagnole,* II.
14 Général V.N. Giap, *Guerre du peuple, armée du peuple.*
15 Wolfgang Abendroth, *Histoire du mouvement ouvrier en Europe.*
16 Pierre Jalée, *Le pillage du tiers monde.*
17 Georg Lukacs, *Balzac et le réalisme français.*
18 Ho Chi Minh, *Œuvres choisies.*
19 Che Guevara, *Le socialisme et l'homme.*
20 Frantz Fanon, *Les damnés de la terre.*
21 Malcolm X, *Le pouvoir noir.*
22 Ch. Bettelheim, *La construction du socialisme en Chine.*
23 Daniel Guérin, *Le mouvement ouvrier aux Etats-Unis.*
24 Jean Chesneaux, *Le Vietnam.*
25 Fidel Castro, *Révolution cubaine I* (1953-1962).
26 Fidel Castro, *Révolution cubaine II* (1962-1968).
27 Lorand Gaspar, *Histoire de la Palestine.*
28 Frantz Fanon, *Sociologie d'une révolution.*
29 Paul Nizan, *Les matérialistes de l'antiquité.*
30 L. Althusser et E. Balibar, *Lire Le Capital I.*
31 L. Althusser et E. Balibar, *Lire Le Capital II.*
32 N. Boukharine et E. Préobrajensky, *ABC du communisme I.*
33 N. Boukharine et E. Préobrajensky, *ABC du communisme II.*
34 Che Guevara, Œuvres I : *La guerre de guérilla et autres textes militaires.*
35 Che Guevara, Œuvres II : *Souvenirs de la guerre révolutionnaire.*
36 Che Guevara, Œuvres III : *Textes politiques.*
37 Che Guevara, Œuvres IV : *Journal de Bolivie.*
38 Régis Debray, *Révolution dans la révolution ? et autres essais.*
39 Walter Benjamin, *Essais sur Bertolt Brecht.*
40 Rosa Luxemburg, Œuvres I : *Réforme sociale ou révolution ? - Grèves de masses, parti et syndicats.*
41 Rosa Luxemburg, Œuvres II : *Textes politiques, 1917-1918.*
42 Frantz Fanon, *Pour la révolution africaine.*
43 Emile Copfermann, *Le théâtre populaire pourquoi ?*
44 M.I. Finley, *Le monde d'Ulysse.*
45 Daniel Guérin, *Sur le fascisme I, La peste brune.*
46 Daniel Guérin, *Sur le fascisme II, Fascisme et grand capital.*
47 Rosa Luxemburg, Œuvres III : *L'accumulation du capital* (I).
48 Rosa Luxemburg, Œuvres IV : *L'accumulation du capital* (II).
49 Pierre Jalée, *L'impérialisme en 1970.*
50 Paul Lafargue, *Le droit à la paresse,* préface de Maurice Dommanget.
51 Célestin Freinet, *Pour l'école du peuple.*
52 G.M. Bravo, *Les Socialistes avant Marx,* I.
53 G.M. Bravo, *Les Socialistes avant Marx,* II.
54 G.M. Bravo, *Les Socialistes avant Marx,* III.

55 Paul NIZAN, *Intellectuel communiste*, I.
56 Paul NIZAN, *Intellectuel communiste*, II.
57 Renate ZAHAR, *L'œuvre de Frantz Fanon*.
58 C. SINELNIKOFF, *L'œuvre de Wilhelm Reich* I.
59 C. SINELNIKOFF, *L'œuvre de Wilhelm Reich* II.
60 Nathan WEINSTOCK, *Le mouvement révolutionnaire arabe*.
61 Constantin TSOUCALAS, *La Grèce de l'indépendance aux colonels*.
62 Michael LOWY, *La pensée de Che Guevara*.
63 Victor SERGE, *Ce que tout révolutionnaire doit savoir de la répression*.
64 Alfred ROSMER, *Moscou sous Lénine*, I.
65 Alfred ROSMER, *Moscou sous Lénine*, II.
66 Daniel GUÉRIN, *Ni Dieu ni Maître*, I - Anthologie de l'anarchisme.
67 Daniel GUÉRIN, *Ni Dieu ni Maître*, II - Anthologie de l'anarchisme.
68 Daniel GUÉRIN, *Ni Dieu ni Maître*, III - Anthologie de l'anarchisme.
69 Daniel GUÉRIN, *Ni Dieu ni Maître*, IV - Anthologie de l'anarchisme.
70 Louise MICHEL, *La Commune - Histoire et Souvenirs*, I.
71 Louise MICHEL, *La Commune - Histoire et souvenirs*, II.
72 Charles BETTELHEIM, *L'économie allemande sous le nazisme*, I.
73 Charles BETTELHEIM, *L'économie allemande sous le nazisme*, II.
74 Pierre JALÉE, *Le tiers monde en chiffres*.
75 R. ALLEN, *Histoire du mouvement noir aux Etats-Unis* I.
76 R. ALLEN, *Histoire du mouvement noir aux Etats-Unis* II.
77 Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales* I.
78 Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales* II.
79 Charles BETTELHEIM, *L'Inde indépendante*.
80 Vo Nguyen GIAP... etc., *Récits de la résistance vietnamienne*.
81 Maurice GODELIER, *Rationalité et irrationalité en économie* I.
82 Maurice GODELIER, *Rationalité et irrationalité en économie* II.
83 Marcel COHEN, *Matériaux pour une sociologie du langage*, I.
84 Marcel COHEN, *Matériaux pour une sociologie du langage*, II.
85 *Le petit livre rouge des écoliers et lycéens* (interdit par le gouvernement français).
86 J.-P. VERNANT, *Mythe et pensée chez les Grecs*, I.
87 J.-P. VERNANT, *Mythe et pensée chez les Grecs*, II.
88 Victor SERGE, *L'an I de la Révolution Russe*, I.
89 Victor SERGE, *L'an I de la Révolution Russe*, II.
90 Victor SERGE, *L'an I de la Révolution Russe*, III, suivi de *La ville en danger*.
91 Partisans, *Pédagogie : Education ou mise en condition ?*
92 Jean DAUBIER, *Histoire de la révolution culturelle prolétarienne en Chine*, I.
93 Jean DAUBIER, *Histoire de la révolution culturelle prolétarienne en Chine*, II.
94 René BACKMANN, Claude ANGELI, *Les polices de la Nouvelle Société*.
95 Maurice DOMMANCET, *La Jacquerie*.
96 Karl MARX et Friedrich ENGELS, *Le Syndicalisme*, I : Théorie, organisation, activité.
97 Karl MARX et Friedrich ENGELS, *Le Syndicalisme*, II : Contenu et signification des revendications.
98 Paul M. SWEEZY et Charles BETTELHEIM, *Lettres sur quelques problèmes actuels du socialisme* (nouvelle édition augmentée).
99 Louis ALTHUSSER, *Lénine et la philosophie* suivi de *Marx et Lénine devant Hegel*.

100 Wilhelm Reich, *La lutte sexuelle des jeunes.*
101 Che Guevara, *Œuvres V, textes inédits.*
102 Che Guevara, *Œuvres VI, textes inédits.*
103 J. Hosbawm, *Les Bandits.*

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN 1972 SUR
LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE COR-
BIÈRE ET JUGAIN, ALENÇON (ORNE)
N° D'ÉDITEUR : 531 TIRAGE :
10 000 EXEMPLAIRES

63. Victor Serge, *Ce que tout révolutionnaire doit savoir de la répression*
64, 65. Alfred Rosmer, *Moscou sous Lénine*
66, 67, 68, 69. Daniel Guérin, *Ni dieu, ni maître*
70, 71. Louise Michel, *La Commune. Histoire et souvenirs*
72, 73. Charles Bettelheim, *L'économie de l'Allemagne nazie*
74. Pierre Jalée, *Le tiers monde en chiffres*
75, 76. Robert L. Allen, *Histoire du mouvement noir aux Etats-Unis*
77, 78. Nicos Poulantzas, *Pouvoir politique et classes sociales*
79. Charles Bettelheim, *L'Inde indépendante*
80. *Récits de la résistance vietnamienne*
81, 82. Maurice Godelier, *Rationalité et irrationalité en économie*
83, 84. Marcel Cohen, *Matériaux pour une sociologie du langage*
85. *Le petit livre rouge des lycéens* (*interdit par le gouvernement français*)
86, 87. J.-P. Vernant, *Mythe et Pensée chez les Grecs*
88, 89, 90. Victor Serge, *L'an I de la Révolution russe*
91. Partisans, *Pédagogie : éducation ou mise en condition*
92, 93. Jean Daubier, *Histoire de la Révolution culturelle prolétarienne en Chine*
94. Claude Angeli, René Backmann, *Les polices de la Nouvelle Société*
95. Maurice Dommanget, *La jacquerie*
96, 97. Karl Marx, Friedrich Engels, *Le Syndicalisme*
98. Paul M. Sweezy, Charles Bettelheim, *Lettres sur quelques problèmes actuels du socialisme*
99. Louis Althusser, *Lénine et la philosophie*
100. Wilhelm Reich, *La lutte sexuelle des jeunes*
101, 102. Che Guevara, *Œuvres V et VI : Textes inédits*
103. E. J. Hobsbawm, *Les bandits*